

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DYNAMIQUES FAMILIALES, COPARENTALITÉ ET RECOMPOSITION FAMILIALE : LES DÉFIS ET
STRATÉGIES DES FEMMES IMMIGRANTES RWANDAISES AU QUÉBEC APRÈS LE DIVORCE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
ANGELINE MUKANTWALI

MAI 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENT

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, le professeur Vissého Adjivanou, pour son accompagnement constant tout au long de ce projet. Sa patience, sa disponibilité et ses conseils avisés ont grandement orienté ma réflexion et enrichi la qualité de ce travail. Je lui suis profondément reconnaissante pour son soutien, ses commentaires rigoureux et sa capacité à m'aider à structurer et clarifier mes idées à chaque étape de la recherche. Je remercie Yao Jean Kouadio, un doctorant qui m'a assistée et accompagnée pendant la rédaction de ce mémoire. Un énorme merci à mon mari Yvan et mes enfants Eunice, Auxane et Auriane qui ont toujours su me réconforter et m'encourager lors des moments les plus difficiles. Toute ma reconnaissance à ma famille, à mes ami(e)s et à mes collègues de classe qui m'ont encouragée dans cette expérience enrichissante. Un merci particulier à toutes les participantes qui ont collaboré à cette recherche. Sans elles, celle-ci n'aurait pas pu être réalisée. Un merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cet accomplissement.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENT	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
1 CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE	3
1.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET QUESTIONS DE RECHERCHE	4
1.2 LA PERTINENCE DE LA RECHERCHE	5
1.2.1 <i>La pertinence sociale</i>	5
1.2.2 <i>La pertinence scientifique</i>	7
2 CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE	9
2.1 LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE AU QUÉBEC	9
2.1.1 <i>L'immigration africaine au Québec, évolution et défis</i>	10
2.1.2 <i>Immigrants d'origine rwandaise</i>	11
2.1.3 <i>Situation des immigrants sur le marché de l'emploi</i>	12
2.2 DIVORCE ET SÉPARATION PARMI LES IMMIGRANTS.....	13
2.2.1 <i>Les réalités vécues par les familles immigrantes</i>	13
2.2.2 <i>Aperçu des différences de divorce entre immigrants et natifs au Canada</i>	17
2.2.3 <i>Les facteurs de rupture de la relation conjugale : spécificité des couples immigrants</i>	18
2.2.4 <i>La perte du réseau d'entraide</i>	19
2.3 CONSÉQUENCES DU DIVORCE	20
2.3.1 <i>Conséquences économiques</i>	20
2.3.2 <i>Conséquences sur la gestion des enfants</i>	21
2.4 L'APRÈS-DIVORCE.....	22
3 CHAPITRE 3 : CADRE CONCEPTUEL	25
3.1 DÉFINITION DES CONCEPTS	25
3.1.1 <i>La famille</i>	25
3.1.2 <i>La dynamique familiale</i>	26
3.1.3 <i>Le divorce/la séparation</i>	27

3.1.4	<i>La coparentalité</i>	28
3.1.5	<i>La monoparentalité</i>	28
3.1.6	<i>La recomposition familiale</i>	29
3.1.7	<i>La garde des enfants</i>	29
3.2	THÉORIES MOBILISÉES.....	30
3.2.1	<i>La théorie de la socialisation des rôles de genre ainsi que le patriarcat</i>	30
3.2.2	<i>La théorie du rôle et des attentes sociales</i>	31
3.2.3	<i>La théorie de l'intersectionnalité</i>	35
3.2.4	<i>La théorie de l'adaptation au divorce</i>	36
3.3	HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	37
4	CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE	39
4.1	MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES	39
4.1.1	<i>Entrevues semi-structurées</i>	39
4.2	DONNÉES.....	41
4.2.1	<i>Le terrain de l'étude</i>	41
4.2.2	<i>La population de l'étude</i>	41
4.3	LE RECRUTEMENT	42
4.4	CONSENTEMENT ET CONFIDENTIALITÉ	43
4.5	DÉROULEMENT DES ENTREVUES.....	43
4.6	CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	44
4.7	ANALYSE THÉMATIQUE	44
4.8	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	45
5	CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	47
5.1	LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PARTICIPANTES	47
5.1.1	<i>Les caractéristiques personnelles</i>	48
5.1.2	<i>Les caractéristiques migratoires</i>	48
5.2	DÉFIS RENCONTRÉS ET NOUVEAUX REPÈRES APRÈS LA RUPTURE	49
5.3	AUTRES DÉFIS RENCONTRÉS APRÈS LE DIVORCE OU LA SÉPARATION	58
5.3.1	<i>Difficultés financières</i>	58
5.3.2	<i>La conciliation de la vie familiale et le travail</i>	59
5.3.3	<i>Impact émotionnel</i>	60
5.4	LES STRATÉGIES D'ADAPTATION APRÈS LE DIVORCE/SÉPARATION	60
5.4.1	<i>La coparentalité : entre collaboration et abandon parental</i>	61
5.4.2	<i>Des expériences de collaboration</i>	62

5.4.3	<i>Les réalités de l'abandon parental</i>	63
5.4.4	<i>Le soutien social et communautaire</i>	63
5.4.5	<i>La recomposition familiale</i>	64
5.5	LE RÔLE DES NORMES CULTURELLES ET DES PERCEPTIONS SOCIALES	66
5.6	L'INFLUENCE CULTURELLE SUR LA GESTION FAMILIALE POST-DIVORCE	67
6	CHAPITRE 6 : ANALYSE DES RÉSULTATS	69
6.1	ÊTRE MÈRE SEULE EN CONTEXTE MIGRATOIRE : DE LA CHARGE PARENTALE AU RAPPORT AU SOCIAL	69
6.1.1	<i>Assumer seule les responsabilités parentales : une charge amplifiée par la migration</i>	69
6.1.2	<i>Coparentalité empêchée : entre coopération partielle et désengagement paternel</i>	72
6.1.3	<i>Tenir le quotidien : routines, organisation et stratégies d'adaptation</i>	73
6.1.4	<i>Sous le regard des autres : stigmatisation, isolement et quête de reconnaissance</i>	75
6.2	POURVOIR ET PRENDRE SOIN : LES TENSIONS MATÉRIELLES DE LA VIE POST-CONJUGALE	78
6.2.1	<i>Faire face seule à la précarité : les difficultés financières</i>	78
6.2.2	<i>Entre emploi et foyer : la double charge du travail rémunéré et domestique</i>	78
6.2.3	<i>Stratégies d'adaptation et de résilience économique : le cumul d'emplois</i>	80
6.2.4	<i>S'appuyer sur les autres : ressources institutionnelles et réseaux dans l'équilibre quotidien</i>	81
6.3	LA RECOMPOSITION FAMILIALE : ENTRE ESPOIR, TENSIONS ET NOUVELLES APPARTENANCES	82
6.3.1	<i>Le désir d'une nouvelle vie affective et la recherche de stabilité</i>	82
6.3.2	<i>Les défis relationnels entre enfants, mères et nouveaux partenaires</i>	83
6.3.3	<i>Entre deux cultures : négociation des valeurs et réinvention des modèles familiaux</i>	84
	CONCLUSION GÉNÉRALE	86
	ANNEXE A : GRILLE D'ENTRETIEN	89
	ANNEXE B : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	93
	ANNEXE C : CERTIFICAT ÉTHIQUE	99
	ANNEXE D : GRILLE D'ANALYSE CONSOLIDÉE-TRAJECTOIRES POST-RUPTURE ET RECOMPOSITION FAMILIALE	100
	BIBLIOGRAPHIE	104

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.1 : Caractéristiques personnelles des participantes	48
Tableau 5.2 : Caractéristiques migratoires des participantes.....	49
Tableau 5.3 : Résumé des réponses des participantes-principaux défis rencontrés.....	58
Tableau 5.4 : Présentation du profil des participantes-recomposition familiale.....	64

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CARY : Canadian association of Rwandan youth

CRQ : Communauté rwandaise de Québec

EPTC : Énoncé de politique des trois conseils

ESG : Enquête sociale générale

FER : Formation en éthique de la recherche

HLM : Hébergement à loyer modique

ISQ : Institut de la statistique du Québec

MIDI : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

MIFI : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

PAC : Programme d'appui aux collectivités

PAGE-RWANDA : Association, sans but lucratif, des parents et amis des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda

PARC : Programme d'aide à la reconnaissance des compétences

PASI : Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

PIB : Produit intérieur brut

RCA : Rwandan Community Abroad

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les expériences vécues par des femmes rwandaises immigrantes au Québec à la suite d'une séparation ou d'un divorce. La recherche repose sur huit entretiens semi-dirigés et examine les relations familiales après la rupture, la collaboration en matière de coparentalité, les difficultés liées à la conciliation travail-famille ainsi que les étapes du processus de reconstruction familiale.

Les résultats montrent l'existence d'une charge mentale importante, souvent exacerbée par l'isolement social et les conflits avec les ex-partenaires. Ces tensions, parfois liées à des différences culturelles, s'harmonisent difficilement avec les normes de la société québécoise, ce qui complique l'adaptation des participantes. Malgré ces défis, certaines femmes sont parvenues à atteindre une certaine stabilité économique grâce au soutien de réseaux communautaires. Toutefois, le manque d'information sur les ressources disponibles demeure un facteur qui limite leur pleine participation à ces possibilités.

En ce qui concerne la recomposition familiale, les résultats indiquent que sa réussite repose sur l'entente, une communication claire et la qualité des relations. Cette recherche met en évidence l'importance d'adapter les politiques de soutien aux réalités des femmes immigrantes. Elle souligne également la nécessité de mener des études plus approfondies afin de mieux comprendre l'évolution des dynamiques familiales au fil du temps, notamment à partir d'un devis quantitatif.

Mots-clés : famille, divorce, séparation, dynamique familiale, recomposition familiale, immigrantes rwandaises, Québec.

ABSTRACT

This thesis focuses on the experiences after separation or divorce of Rwandan immigrant women in Quebec. The research is based on eight semi-structured interviews, examining family relationships after divorce or separation, co-parenting collaboration, work-life balance issues and steps in the process of family reconstruction.

Research findings indicate that there is a heavy mental burden, often exacerbated by social isolation and conflict with former partners. These conflicts appear as cultural tensions that sometimes do not align with Quebec culture, making it difficult for women to adapt. Despite the challenges, some have managed to achieve economic stability with support from community networks. However, a lack of information on available support resources is one of the factors that continue to hinder them from taking full advantage of these opportunities.

Regarding family recomposition, research shows that success depends on agreement, clear communication, and quality relationships. This research highlights the importance of adapting support policies to the realities of immigrant women. However, it calls for more in-depth studies to better understand how family issues evolve over time based on a quantitative estimate.

Keywords: family, divorce, separation, family dynamics, family recomposition, Rwandan immigrant women, Quebec.

INTRODUCTION

L'immigration a un impact significatif sur les familles, tant dans leur structure que dans leur fonctionnement. Elle s'accompagne souvent de transformations importantes des conditions de vie, incluant des ajustements culturels, des incertitudes économiques et une redéfinition des rôles au sein des familles. Dans ce contexte, les individus et les couples réorganisent et transforment leurs référents culturels, un processus qui implique une redéfinition des mentalités et des dynamiques familiales sous l'effet de l'exposition à une ou plusieurs cultures différentes de la leur (Kanouté, 2007a). Si cette transformation culturelle, la distance, la solitude et les objectifs communs de réussite des partenaires peuvent soutenir les efforts d'intégration et de réussite des immigrants, et donc favoriser la cohésion sociale, elles peuvent également s'accompagner de défis non négligeables. Par exemple, Bucur (2006), aborde les problèmes découlant de la migration, en particulier la perte du « pouvoir » des hommes en raison des obstacles liés à leur intégration économique. Ces tensions, en compromettant la coopération entre les époux, sont susceptibles de conduire à un divorce ou à une séparation dans les pays d'accueil (Azoulay et Quiminal, 2002 ; Bernier, 2014 ; Boisjoli, 2016 ; Bucur, 2006 ; Laaroussi, 2000). L'objectif de cette étude est de contribuer à combler le manque de connaissance sur les trajectoires post-séparation des femmes immigrantes, en se concentrant spécifiquement sur les populations originaires d'Afrique subsaharienne.

Le divorce a des conséquences importantes pour les femmes immigrantes, notamment en termes d'isolement social et de stigmatisation, tout en les plaçant souvent en situation de monoparentalité, avec des défis accrus liés à l'éducation des enfants et à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (Katz, 2000). Pour faire face à ces difficultés, certaines femmes mobilisent certaines stratégies, telles que le recours à des réseaux de soutien, à des services de santé psychologique ou à des programmes de formation (Navratil et Lapierre, 2009). Cependant, malgré ces contributions, la manière dont ces femmes reconstruisent concrètement leur vie familiale après une séparation est encore peu documentée. Comme le souligne Bernier (2014), la littérature présente plusieurs limites importantes, notamment un manque d'analyse du lien entre le processus migratoire et les conséquences du divorce, ainsi qu'une attention insuffisante portée aux expériences spécifiques des populations africaines en contexte post-séparation.

Ce mémoire vise à combler certaines lacunes dans les connaissances portant sur les trajectoires des femmes immigrantes après la rupture conjugale. Il s'intéresse plus particulièrement aux femmes

rwandaises divorcées ou séparées vivant au Québec, en mettant l'accent sur la transformation de leur vie familiale. Le mémoire explore notamment les enjeux liés à la monoparentalité, à la recomposition familiale ainsi qu'aux responsabilités de garde et d'éducation des enfants. La question centrale qui guide cette recherche est la suivante : comment les femmes rwandaises s'organisent-elles pour faire face à la rupture conjugale dans un contexte migratoire ? Pour y répondre, nous examinerons, entre autres, les stratégies développées par ces femmes en fonction de différents facteurs, telles que le lieu de la formation de l'union ou la durée de résidence au Québec. À partir des récits de vie recueillis auprès des femmes se trouvant à différentes étapes de leur parcours post-séparation, l'analyse permettra de comparer les dynamiques de transformation à court et à long terme. Les résultats mettront en lumière les expériences quotidiennes de ces femmes et de leurs enfants, leurs relations avec leurs anciens partenaires ainsi que les modalités d'articulation entre vie de famille, ressources individuelles et recomposition familiale. Par ailleurs, l'analyse de leurs interactions avec la communauté rwandaise du Québec offrira un cadre d'interprétation pertinent pour comprendre les continuités et les ruptures culturelles liées à la migration. Enfin, cette recherche, située à l'intersection de la sociologie de la famille et de la sociologie des migrations, contribuera à une meilleure compréhension de l'expérience des femmes originaires d'Afrique subsaharienne au Québec, notamment en ce qui concerne les processus d'adaptation, de redéfinition identitaire et de recomposition familiale après la rupture d'union.

1 CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

La situation des femmes immigrantes rwandaises vivant au Québec après une séparation s'inscrit dans un parcours marqué par de nombreux défis d'ordre social, culturels et économiques. En tant qu'immigrantes, ces femmes doivent composer avec des contraintes spécifiques qui influencent notamment la gestion de la coparentalité et des transitions familiales. À ces enjeux s'ajoutent les écarts entre les normes et pratiques familiales rwandaises et celles du contexte québécois, qui peuvent complexifier les processus d'adaptation. La séparation intervient ainsi dans un moment déjà caractérisé par des ajustements liés à l'expérience migratoire, obligeant les femmes à naviguer entre l'intégration dans une nouvelle société, la sécurisation de leurs ressources sociales et économiques, et à la gestion des normes culturelles parfois divergentes de celles de leur pays d'origine. Dans cette perspective, la rupture conjugale dépasse le cadre d'un événement strictement personnel : elle constitue un moment charnière où s'entrecroisent les dynamiques de migration, de genre et de recomposition familiale.

Les traditions familiales rwandaises s'inscrivent dans un ensemble de normes largement partagées à travers les sociétés d'Afrique subsaharienne, où la stabilité conjugale, la cohésion familiale élargie et la division sexuelle des rôles constituent des piliers de l'organisation sociale (Antoine, 2002). Au Rwanda plus spécifiquement, ces traditions s'articulent autour d'une structure patrilinéaire qui assigne aux femmes des responsabilités domestiques, agricoles et reproductives distinctes de celles des hommes, selon une logique de complémentarité des rôles ; terme institutionnalisé dans la politique nationale du genre du Rwanda (Rietveld, 2017). La continuité du lien conjugal y occupe une place centrale dans la définition de l'identité et du statut féminin (Burnet, 2012 ; Jessee, 2017 ; Taylor, 2020). Or, dans le contexte québécois, caractérisé par une valorisation de l'autonomie individuelle et une redéfinition formelle des rapports de genre vers davantage d'égalité, les repères culturels des immigrants se trouvent souvent fragilisés ou remis en question (Bozon, 2025 ; Tremblay, 2012). La séparation expose alors les femmes immigrantes à une double tension : d'une part, elles doivent réorganiser leur vie familiale et assurer la continuité de la coparentalité au sein d'un environnement institutionnel et normatif différent ; d'autre part, elles doivent composer avec les attentes et jugements de leur communauté d'origine, pour laquelle la rupture conjugale demeure souvent porteuse d'un stigmat social (Bilge, 2010).

Ces réalités complexes amènent les femmes rwandaises en rupture d'union à renégocier leurs rôles et responsabilités au sein d'une nouvelle structure familiale recomposée ou monoparentale. Elles doivent

simultanément assurer la stabilité affective et psychologique de leurs enfants, gérer la coparentalité avec leurs anciens conjoints et naviguer dans un contexte marqué par la précarité économique et identitaire et la redéfinition de leur identité sociale (Djuikom et Van De Walle, 2022). Ce processus d'ajustement met en lumière des formes inédites de négociation entre les normes de la culture d'origine et celles de la culture d'accueil, entre les attentes communautaires et les aspirations individuelles ; une tension que certains auteurs conceptualisent comme une épreuve de reconfiguration identitaire propre aux parcours migratoires (Martuccelli, 2006). Malgré la pertinence de ces enjeux, peu de recherches se sont penchées sur la manière dont les femmes migrantes africaines, et plus particulièrement rwandaises, vivent la période post-séparation dans le contexte québécois. Si les études sur les migrations abordent largement les questions d'intégration socioprofessionnelle, d'identité culturelle et de discrimination (Laaroussi, 2009 ; Piché et Dutreuilh, 2013), elles restent silencieuses sur les reconfigurations familiales et parentales qui suivent la rupture conjugale.

Cette recherche vise à comprendre comment les femmes immigrantes rwandaises au Québec traversent et négocient la période post-séparation, en examinant les reconfigurations de leurs rôles familiaux, parentaux et identitaires dans un contexte de double appartenance culturelle.

1.1 Objectifs spécifiques et questions de recherche

Pour répondre à l'objectif général, trois objectifs spécifiques sont poursuivis :

- i. Comprendre les dynamiques familiales et les formes de coparentalité après une rupture d'union.

Cet objectif vise à analyser la réorganisation des rôles maternels ; entendus ici comme des pratiques situées et négociées plutôt que comme des positions fixes ; les pratiques de collaboration parentale malgré la rupture ainsi que l'influence des facteurs culturels et structurels liés au contexte migratoire sur ces transformations. Les dimensions suivantes seront explorées en entretien : le quotidien avec les enfants après la séparation, les modalités concrètes de coparentalité avec l'ex-conjoint, les obstacles rencontrés dans cette relation, et les répercussions psychologiques et émotionnelles de la rupture sur les enfants telles que perçues par les mères.

- ii. Explorer les enjeux de conciliation entre vie professionnelle et familiale après la rupture.

Cet objectif examine comment les femmes réorganisent leurs priorités pour équilibrer responsabilités familiales et obligations professionnelles ou économiques dans un contexte de monoparentalité. Lors de l'entretien, nous avons abordé plusieurs aspects. Nous avons parlé des stratégies de conciliation adoptées, des défis rencontrés, des ressources mobilisées, des ajustements financiers, des formes de soutien social, communautaire et institutionnel accessibles, ainsi que de l'influence de ces derniers sur la gestion des responsabilités multiples.

iii. Identifier et analyser les défis et les expériences liés à la recomposition familiale

Cet objectif vise à repérer et à analyser les principaux défis vécus lorsque les femmes entament une nouvelle relation et construisent une famille recomposée, en tenant compte des dynamiques relationnelles complexes impliquant enfants, ex-conjoints et nouveaux partenaires. Dimensions explorées en entretien : les perceptions et les expériences de la recomposition familiale, les réactions des enfants à l'arrivée d'un nouveau partenaire, les attitudes et attentes de ce dernier, ainsi que les stratégies de navigation dans ces nouvelles configurations relationnelles.

1.2 La pertinence de la recherche

L'analyse des dynamiques familiales, de la coparentalité et de la recomposition familiale chez les femmes immigrantes rwandaises vivant au Québec présente une double importance, à la fois sociale et scientifique.

1.2.1 La pertinence sociale

Sur le plan social, cette recherche offre une compréhension approfondie des défis spécifiques auxquels cette communauté est confrontée dans le contexte de post-séparation. La rupture conjugale constitue en elle-même une épreuve sociale majeure, susceptible d'accroître la vulnérabilité économique, psychologique et relationnelle des femmes. Cette vulnérabilité est amplifiée en contexte migratoire, où les réseaux de soutien sont souvent restreints et où les rôles familiaux se trouvent en pleine mutation (Boisjoli, 2016 ; Bucur, 2006 ; Martin, 1997 ; Rojas-Viger, 2008 ; Thierry *et al.*, 2018). Des études confirment que les femmes immigrantes font face à des difficultés particulières dans l'adaptation post-divorce, notamment le stress psychologique, la redéfinition de leurs responsabilités parentales et la précarité économique (Jeloyari *et al.*, 2021b ; Leopold, 2018 ; Wahyuni *et al.*, 2024).

Pour les femmes rwandaises spécifiquement, ces défis se trouvent complexifiés par la tension entre deux systèmes normatifs distincts. D'un côté, les normes culturelles rwandaises exercent des attentes fortes sur les femmes séparées, parfois vécues comme une pression communautaire. De l'autre, la société québécoise valorise l'autonomie individuelle et l'égalité formelle entre les sexes (Azoulay et Quiminal, 2002 ; Bilge, 2010 ; Nyanziga, 2006 ; Pontalti, 2018). Dans ce contexte migratoire, ces femmes doivent souvent négocier entre deux systèmes de valeurs, ce qui peut rendre leur processus d'intégration et de redéfinition de l'identité plus complexe (Kanouté, 2007b ; Laaroussi, 2000 ; Phan *et al.*, 2015 ; Yohani et Kreitzer, 2023).

Mieux comprendre comment ces femmes composent avec ces tensions après la rupture d'union permet d'éclairer leurs besoins réels, qu'ils soient émotionnels, économiques, juridiques ou communautaires, et de formuler des réponses adaptées de la part des intervenants sociaux, des organismes communautaires et des décideurs publics. Cette recherche est ainsi susceptible d'informer des pratiques d'accompagnement plus sensibles aux réalités culturelles des mères immigrantes monoparentales ou en situation de recomposition familiale. Au-delà de son utilité pour les intervenants et les décideurs, cette recherche présente une pertinence directe pour les femmes immigrantes elles-mêmes, et plus largement pour les nouveaux arrivants en général. En documentant les défis concrets auxquels les femmes rwandaises font face après une séparation ; chocs normatifs, isolement social, précarité économique, redéfinition des rôles parentaux ; cette étude peut contribuer à mieux préparer les personnes immigrantes aux réalités de l'immersion dans une nouvelle société. Comprendre à l'avance les tensions susceptibles d'émerger entre les valeurs culturelles d'origine et les normes de la société d'accueil constitue en effet un levier important pour favoriser une intégration plus éclairée et moins subie (Berry, 2016 ; Kanouté, 2007 ; Vatz Laaroussi, 2000). En ce sens, les résultats de cette recherche pourraient alimenter des programmes d'accueil et d'accompagnement culturellement sensibles, destinés non seulement aux femmes en situation de rupture conjugale, mais aussi à toute personne immigrante cherchant à anticiper et à mieux négocier les transformations identitaires et familiales inhérentes au parcours migratoire.

De plus, cette recherche met en avant l'importance des réseaux de soutien, qu'ils soient familiaux, communautaires ou institutionnels, dans le processus de réorganisation de la vie après une rupture d'union. L'accessibilité et la pertinence des services sociaux, juridiques et communautaires, constituent des facteurs déterminants dans la capacité des femmes à retrouver une stabilité et à reconstruire leur

autonomie. Dans ce sens, une réflexion sur l'adaptation des dispositifs existants aux réalités culturelles et migratoires apparaît comme un enjeu central pour les milieux d'intervention.

Enfin, cette étude ouvre la voie à des pistes de réflexion pour les politiques publiques en matière d'intégration et de soutien aux familles immigrantes. Elle souligne la nécessité de dispositifs plus flexibles, sensibles aux trajectoires migratoires diversifiées et capables de répondre aux besoins spécifiques des femmes en situation de séparation. Elle invite également à renforcer les espaces de dialogue interculturel afin de favoriser une meilleure compréhension mutuelle entre les normes sociales d'origine et celles de la société d'accueil, contribuant ainsi à une intégration plus inclusive et durable.

1.2.2 La pertinence scientifique

Du point de vue scientifique, cette étude apporte une contribution sur trois plans distincts. Premièrement elle comble un vide empirique documenté. Si les études sur les familles immigrantes au Québec ont mis en lumière les enjeux d'intégration socioprofessionnelle et de transmission culturelle (Ministère de la Famille, 2016 ; Rousseau *et al.*, 2016), elles restent largement silencieuses sur les reconfigurations familiales et parentales qui suivent une rupture conjugale. Les recherches axées sur les familles immigrantes d'Afrique subsaharienne, et plus encore sur les Rwandais au Québec, demeurent particulièrement rares (Drescher, 2008 ; Marson, 2018 ; Yohani et Kreitzer, 2023). Cette étude contribue à documenter des expériences jusqu'ici peu explorées dans la littérature scientifique québécoise et francophone.

Cette lacune empirique est d'autant plus marquante qu'elle touche des réalités sociales en pleine mutation, où les parcours migratoires s'accompagnent de réorganisations familiales complexes. En documentant ces trajectoires, cette recherche permet non seulement de mettre en lumière des expériences marginalisées, mais également de mieux appréhender les impacts concrets des ruptures conjugales dans un contexte migratoire, en particulier en ce qui concerne la parentalité, la précarité et les dynamiques d'intégration sociale. Elle contribue ainsi à enrichir le corpus de connaissances sur les familles immigrantes en situation de vulnérabilité.

Deuxièmement, elle enrichit les cadres théoriques existants en articulant des perspectives complémentaires ; l'intersectionnalité, la sociologie du genre et les études sur les transformations familiales liées à la migration ; pour rendre compte de la complexité des parcours post-séparation (Azoulay

et Quiminal, 2002 ; Bilge, 2010 ; Calvès *et al.*, 2018 ; Phan *et al.*, 2015). Ce faisant, elle montre comment migration, genre et recomposition familiale s'entrecroisent de manière spécifique dans un contexte minoritaire, contribuant ainsi à affiner les outils conceptuels disponibles pour analyser ces réalités (Berry, 2016 ; Salami *et al.*, 2020).

En explorant ces articulations théoriques, cette étude permet également de mieux comprendre les tensions identitaires et normatives auxquelles les femmes immigrantes font face après une séparation. Elle souligne l'importance d'une approche dynamique des identités, prenant en considération les transformations permanentes liées à la migration, aux relations sociales de genre et aux réorganisations familiales. Cette contribution théorique pave ainsi la voie à une compréhension plus intégrée et contextualisée des parcours post-séparation dans les contextes migratoires.

Troisièmement, sur le plan méthodologique, cette étude démontre la pertinence d'une approche qualitative pour saisir des expériences vécues complexes et peu documentées. En privilégiant le récit des femmes elles-mêmes, elle ouvre la voie à des recherches futures sur d'autres groupes de femmes immigrantes africaines au Québec et au Canada, dans une perspective comparative (Paillé et Mucchielli, 2021 ; Yohani et Kreitzer, 2023).

Au-delà de la génération de données riches et contextualisées, l'approche méthodologique offre également un accès à la dimension subjective des expériences, en mettant en exergue les significations que les femmes attribuent à leur parcours migratoire et à leur séparation conjugale. Elle contribue ainsi à valoriser des savoirs situés, souvent absents des approches quantitatives, et à renforcer la portée heuristique des méthodologies qualitatives dans l'analyse des phénomènes sociaux complexes. Cette ouverture méthodologique favorise enfin le développement de recherches comparatives et longitudinales, susceptibles d'approfondir la compréhension des trajectoires des femmes immigrantes dans divers contextes d'installation.

2 CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE

Cette revue de la littérature vise à situer la présente recherche dans les connaissances existantes sur les expériences des femmes immigrantes africaines au Québec, en particulier celles qui traversent une séparation ou un divorce. Elle se structure en trois parties. La première partie examine les politiques de migration et d'intégration des immigrants au Québec, ainsi que les défis spécifiques auxquels font face les immigrants africains dans ce contexte, avec une attention particulière aux femmes et aux dynamiques familiales qui accompagnent le parcours migratoire. La deuxième partie se concentre sur les dynamiques conjugales et les processus de séparation et de divorce, en documentant les facteurs qui influencent la stabilité ou la dissolution des unions, ainsi que les trajectoires post-séparation des femmes immigrantes sur les plans identitaire, économique et social. La troisième et dernière partie examine la vie de famille après la séparation, en abordant les enjeux liés à la monoparentalité, à la coparentalité, aux droits de garde des enfants, ainsi qu'aux processus de recomposition familiale dans un contexte de double appartenance culturelle.

2.1 La dynamique migratoire au Québec

Face au vieillissement de sa population, le gouvernement du Québec se voit dans l'obligation de mettre en place des stratégies pour en limiter les effets, notamment la baisse du PIB par habitant liée au recul de la population active (Fougère et Harvey, 2009), et la hausse des dépenses publiques en santé et services sociaux (Institut de la statistique du Québec, 2012). Dans cette optique, l'immigration est considérée comme l'une des réponses les plus efficaces, en raison de sa capacité à produire des effets relativement rapides sur la structure démographique (Boudarbat, 2010).

Depuis 1991, le Québec met en œuvre une planification pluriannuelle visant à définir la composition et les niveaux d'admission des immigrants. Cette planification vise également à favoriser la participation active des nouveaux arrivants à la prospérité économique et au développement culturel du Québec, notamment à travers des échanges interculturels enrichissants (Direction de la planification de la recherche et des statistiques et ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2016). Les données du ministère de l'Immigration indiquent que la contribution économique des immigrants s'accroît avec la durée de séjour : le pourcentage de ceux qui déclarent un revenu salarial, quelle que soit leur catégorie d'admission,

dépasse 70 % après cinq années de résidence (ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion, 2015).

À la différence des autres provinces canadiennes, le Québec dispose d'une autonomie considérable en matière d'immigration, découlant de l'accord Canada-Québec de 1991, qui lui confère des prérogatives étendues sur la sélection et l'intégration des immigrants (Bachelier *et al.*, 2020). C'est dans ce cadre que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a développé plusieurs programmes destinés à soutenir l'intégration et la pleine participation des personnes immigrantes à la société québécoise. Parmi ceux-ci figure le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), qui appuie les organismes intervenant auprès des nouveaux arrivants dans leurs démarches d'installation et de participation à la vie collective en français ; le Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC), qui facilite la validation des qualifications acquises à l'étranger ; le Programme d'appui aux collectivités (PAC), qui vise à renforcer la capacité d'accueil des milieux locaux ; et le Programme de soutien à la francisation, qui encourage l'acquisition et l'amélioration des compétences en français (Gouvernement du Québec, 2023a, 2023b, 2024). Ensemble, ces programmes contribuent à structurer un environnement favorable à l'établissement durable des immigrants et à leur intégration socioéconomique, constituant ainsi le cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les trajectoires des femmes immigrantes rwandaises étudiées dans ce mémoire.

2.1.1 L'immigration africaine au Québec, évolution et défis

Comparativement à l'immigration européenne, l'immigration en provenance d'Afrique constitue un phénomène historiquement plus tardif, ayant pris son essor principalement à partir des années 1960 (Drescher, 2008). Avant 1981, les immigrants originaires d'Europe représentaient 57,3 % de la population immigrante au Québec (Tremblay-Guérin et Turbide, 2016). Depuis lors, la composition des flux migratoires s'est profondément transformée : les personnes originaires d'Afrique représentent aujourd'hui 22,1 % de la population immigrante au Québec, une proportion nettement supérieure à celle observée dans le reste du Canada, qui s'établit à 6,1 % (Tremblay-Guérin et Turbide, 2016).

Cette présence africaine croissante au Québec s'explique par des facteurs qui ont évolué dans le temps. Durant les années 1990, les flux migratoires en provenance d'Afrique subsaharienne étaient principalement motivés par l'instabilité politique, les conflits armés et les crises humanitaires qui s'en suivent, notamment en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Somalie (Drescher, 2008).

Plus récemment, les motivations migratoires se sont diversifiées, reflétant davantage des aspirations liées à la mobilité économique, à l'accès à l'éducation et à l'amélioration des conditions de vie, dans un contexte des transformations socioéconomiques profondes sur le continent africain (Houle, 2020).

Cette évolution se reflète dans la composition récente des flux migratoires. Parmi les immigrants permanents admis au Québec en 2023, 41,2 % provenaient d'Afrique, devançant nettement l'Asie (28,0 %), l'Europe (16,0 %) et les Amériques (14,5 %). Au sein du continent africain, le Cameroun se distingue comme le principal pays d'origine (11,8 %), suivi de l'Algérie et du Maroc (4,7 % chacun) et de la Tunisie (4,2 %) (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2019).

2.1.2 Immigrants d'origine rwandaise

Le Rwanda a connu un départ massif de ses citoyens à partir des années 1990, déclenché par des bouleversements historiques majeurs, au premier rang desquels le génocide de 1994 (Kondan et Symss, 2023). Cette trajectoire collective distingue la diaspora rwandaise des autres diasporas africaines : elle est profondément marquée par les séquelles de l'histoire collective, le besoin de reconstruction psychologique et le souci de préserver les liens familiaux en exil (Yohani et Kreitzer, 2023).

Les relations entre le Rwanda et le Québec sont toutefois antérieures à ce contexte de crise. C'est au début des années 1960 qu'elles se sont consolidées, dans un contexte où le Québec cherchait à tisser des liens avec les pays africains francophones, tandis que le Rwanda, nouvellement indépendant (1962) exprimait un besoin en matière d'éducation. Ces relations se sont concrétisées notamment par l'invitation faite aux Dominicains du Québec de fonder une université au Rwanda. En 1963, le père Georges-Henri Lévesque, de l'Université de Montréal, fonde ainsi l'Université nationale du Rwanda à Butare, entraînant dans son sillage plusieurs enseignants de Montréal, tandis que des étudiants rwandais venaient poursuivre leurs études au Québec (Paré, 2019).

Sur le plan démographique, la communauté rwandaise au Canada s'est constituée progressivement. En 2001, on dénombrait 1 725 Rwandais au Québec, dont 950 établis à Montréal, principalement dans les quartiers d'Achutes-Cartierville, de Côte-des-Neiges et de LaSalle (Paré, 2019). Selon le recensement de 2016, le nombre total de personnes d'origine rwandaise au Canada était estimé à environ 10 775, auxquelles sont inclus environ 2 745 résidents permanents (Kondan et Symss, 2023 ; Government of Canada, 2017). Les données les plus récentes de statistique Canada en 2021, indiquent sur parmi les

33 155 personnes d'origines africaines vivant dans la région métropolitaine de Montréal, 2 125 mentionnent le Rwanda comme pays de naissance (Statistique Canada, 2022). La communauté rwandaise demeure ainsi relativement modeste en volume comparativement aux autres groupes d'immigrants, et les données précises sur l'ensemble des personnes d'origine rwandaise ; incluant les résidents temporaires et les citoyens naturalisés ; restent limitées (Marson, 2018 ; Statistique Canada, 2022).

Les immigrants rwandais sont répartis entre les différentes catégories d'admission ; immigration économique, regroupement familial, réfugiés et autres ; et se concentrent principalement dans quatre villes canadiennes : Montréal, Ottawa, Toronto et Edmonton (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2019). Dès 1988, des membres de cette communauté ont fondé la Communauté des Rwandais au Québec (CRQ), dont la mission repose sur des valeurs de solidarité, d'entraide et d'intégration harmonieuse (CRwQ, 2024). Par la suite, d'autres organisations ont vu le jour, notamment la Rwandan Community Abroad (RCA), la Canadian Association of Rwandan Youth (CARY), PAGE-Rwanda et le Réseau des professionnels rwandais du Canada, toutes orientés vers le maintien de la culture rwandaise, la promotion de la justice et la réconciliation (Kondan et Symss, 2023).

Comme de nombreux autres groupes immigrants, les Rwandais font face à des défis significatifs d'insertion socioéconomique : difficultés de reconnaissance des qualifications étrangères, obstacles à la réintégration dans leur domaine professionnel et précarité financière dans les premières années d'installation (Yohani et Kreitzer, 2023). Ces difficultés ne restent pas sans conséquence sur la cohésion familiale. Les tensions générées par la précarité économique, le choc normatif et l'isolement social peuvent fragiliser les unions et constituer un facteur de rupture conjugale pour certains ménages rwandais (Marson, 2018 ; Owen, 2009). Pour les femmes en particulier, ces défis se cumulent : elles doivent composer simultanément avec la redéfinition de leurs rôles parentaux, les attentes de la communauté d'origine et les exigences d'adaptation à une société aux normes de genre sensiblement différentes de celles du Rwanda ; autant de réalités qui constituent le cœur de la présente recherche.

2.1.3 Situation des immigrants sur le marché de l'emploi

Les barrières auxquelles les immigrants font face sur le marché de l'emploi sont un phénomène observé à l'échelle mondiale. Bien que le Québec accueille une population immigrante parmi les plus qualifiées des pays membres de l'OCDE, les taux d'emploi et de chômage pour les immigrants âgés de 15 à 64 ans se situent aux niveaux moyens de cette organisation, selon les données du ministère de l'Immigration de la

Diversité et de l'Inclusion (2015). En 2011, par exemple, le taux d'emploi des personnes issues de minorités visibles âgées d'au moins 15 ans était de 55,6 %, entraînant un taux de chômage de 12 %. À titre de comparaison, les natifs non issus de minorités visibles affichaient des taux de 60,8 % et 6,5 % respectivement. En ce sens, les avantages de l'immigration diminuent parce que les immigrants ne parviennent pas à atteindre leur plein potentiel (ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2015). Marie-Andrée Gravel, conseillère experte et coordinatrice du programme d'indicateurs sociaux à l'ISQ, a expliqué lors de son entrevue le phénomène du taux élevé d'employabilité des personnes provenant des minorités visibles au Québec. Elle a souligné que ces personnes se retrouvent souvent dans les tranches d'âge où l'on est plus actif sur le marché du travail. En 2023, le taux d'emploi des femmes issues des minorités visibles était de 64 % contre 58 %, et de 72 % pour les hommes, par rapport à 64 % pour les hommes non issus des minorités visibles. Mais malgré cela, un taux de chômage plus élevé est remarquable chez ces personnes provenant de groupes de minorités visibles (Lévesque, 2025).

2.2 Divorce et séparation parmi les immigrants

2.2.1 Les réalités vécues par les familles immigrantes

L'immigration vers un pays tel que le Canada représente un changement significatif pour les familles. Cette transition peut souvent provoquer un stress considérable et une perte de confiance chez les parents (Salami *et al.*, 2020), car les méthodes d'éducation et de discipline employées dans le pays d'origine ne correspondent pas toujours aux normes sociales, juridiques et culturelles canadiennes. Les parents doivent donc réapprendre à exercer leur rôle dans un nouveau contexte qui favorise d'autres approches éducatives (Alaazi *et al.*, 2018). Le processus d'adaptation s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation identitaire, où les parents doivent harmoniser leurs valeurs culturelles d'origine avec celles de la société d'accueil. Selon Dion et Dion, (2001), l'adaptation culturelle des familles immigrantes ne se réalise pas de manière homogène ; elle dépend notamment des croyances relatives aux rôles de genre, du degré d'acculturation et du contexte social dans lequel les familles évoluent.

Les familles immigrantes doivent également faire face à des transformations profondes dans leurs relations intergénérationnelles. En effet, les enfants, souvent plus rapidement exposés à la langue et aux normes culturelles du pays d'accueil grâce à l'école et aux réseaux sociaux, s'adaptent plus rapidement que leurs parents (Kanouté, 2007b). Cette disparité peut entraîner un renversement partiel des rôles au sein de la famille, où les enfants deviennent parfois des intermédiaires culturels et linguistiques pour leurs parents.

Bien que ce phénomène puisse faciliter l'intégration familiale à court terme, il peut également affaiblir l'autorité parentale et engendrer des tensions, surtout lorsque les valeurs transmises à la maison sont en désaccord avec celles de la société d'accueil. Dans ce contexte, les parents peuvent percevoir cette évolution comme une diminution de leur autorité ou une séparation des traditions familiales, ce qui accentue le sentiment d'insécurité déjà existant dans le parcours migratoire. Ce décalage entre les générations peut également affecter les méthodes éducatives, incitant les parents à mettre en œuvre des stratégies hybrides qui allient les valeurs d'origine et celles du pays d'accueil. De plus, dans de nombreuses cultures d'origine, l'éducation des enfants repose sur des normes collectives et une certaine hiérarchie familiale, tandis que les sociétés occidentales mettent l'accent sur l'autonomie de l'enfant et adoptent des méthodes éducatives non contraignantes (Aumont, 1998). Cette divergence peut aussi amener les parents immigrants à faire face à des jugements ou à des malentendus de la part des institutions, notamment scolaires et sociales. Certains parents peuvent donc craindre l'intervention des services de protection de l'enfance, ce qui les pousse parfois à modifier leurs méthodes éducatives.

Avant l'immigration, la communauté jouait souvent un rôle fondamental dans l'éducation et le soutien des enfants. Cependant, en situation d'immigration, de nombreux parents se sentent isolés et socialement déconnectés, même s'ils conservent des liens émotionnels et culturels avec leur pays d'origine (Salami *et al.*, 2020). Cette rupture avec les réseaux traditionnels modifie profondément les pratiques familiales. Laaroussi, (2000) souligne que, dans plusieurs cultures, l'éducation des enfants repose sur une responsabilité collective impliquant la famille élargie et le voisinage. En contexte migratoire, cette responsabilité repose principalement sur les parents, ce qui accroît la pression et la charge mentale, en particulier pour les mères.

Du point de vue économique et social, les barrières linguistiques, culturelles et géographiques auxquelles font face les familles immigrantes restreignent leur accès aux services d'aide. Les parents désireux d'offrir un environnement plus sûr et de meilleures occasions favorables à leurs enfants se heurtent aussi à des obstacles institutionnels qui entravent leur intégration professionnelle (Phan *et al.*, 2015). De plus, ces obstacles comprennent la non-reconnaissance des diplômes, les exigences d'expérience locale et les discriminations lors du recrutement. Preston *et al.*, (2012) soulignent que ces difficultés s'inscrivent dans des dynamiques structurelles où le genre, la race et le statut migratoire interagissent pour engendrer des inégalités persistantes, en particulier en ce qui concerne la sécurité économique.

Les femmes immigrantes, en particulier celles ayant de jeunes enfants, sont les plus touchées, car elles subissent une forte diminution de leur taux de participation au marché du travail et de leurs revenus, cette situation est exacerbée par la difficulté de concilier maternité et intégration (Cooke, 2008). De plus, certaines femmes immigrantes peuvent être financièrement dépendantes de leur partenaire, ce qui peut restreindre leur autonomie et leur capacité à prendre des décisions, surtout en cas de tensions conjugales ou de séparation. Preston *et al.*, (2012) mettent en avant que cette dépendance économique peut engendrer des conséquences à long terme, en augmentant la vulnérabilité des femmes face à la précarité.

Les rôles de genre traditionnels exercent également une influence sur ces dynamiques. Les hommes peuvent ressentir un déséquilibre dans l'attribution des responsabilités familiales tout en s'efforçant de rester le principal soutien financier. Cette pression peut avoir un impact sur leur estime de soi, en particulier lorsqu'ils font face à des difficultés d'insertion professionnelle. En revanche, un bon soutien social provenant de la famille, de la communauté ou des institutions aide particulièrement les femmes à mieux gérer leur intégration (Phan *et al.*, 2015). Dans cette optique, Dion et Dion, (2001) démontrent que les évolutions des rôles de genre dans un contexte migratoire peuvent engendrer des conflits, mais aussi des adaptations positives, surtout lorsque les couples adoptent des modalités de partage des responsabilités plus égalitaires.

Les recherches de Brako et Hardy, (2012) offrent une perspective supplémentaire en démontrant que les croyances associées aux rôles de genre ont un impact direct sur la satisfaction conjugale des couples immigrants. Lorsque les attentes traditionnelles ne s'alignent plus avec la réalité vécue dans le pays d'accueil, des tensions peuvent surgir, surtout si les partenaires n'évoluent pas au même rythme. Dans certains cas, ces tensions peuvent mener à une dégradation de la relation conjugale.

Les expériences migratoires peuvent exacerber les vulnérabilités familiales existantes ou en créer de nouvelles. Les conditions de vie précaires, le stress lié à la recherche d'emploi et les discriminations systémiques peuvent compromettre les relations de couple et familiales. De nombreuses études montrent que la migration peut être associée à une augmentation des conflits conjugaux, voire à des séparations au sein des familles (Bernier, 2014 ; Bucur, 2006). Dans ce cadre, les changements dans les rôles de genre évoqués par Dion et Dion, (2001) ainsi que les tensions conjugales résultant d'attentes divergentes peuvent intensifier les risques de rupture (Brako et Hardy, 2012).

Ces circonstances deviennent encore plus complexes lorsque les réseaux de soutien traditionnels, tels que la famille élargie, sont souvent manquants dans le pays d'accueil. Le problème de l'isolement social revêt une grande importance dans les parcours migratoires. Dans leur pays d'origine, les familles bénéficiaient d'un réseau de solidarité informelle bien établi, incluant les grands-parents, les voisins et la communauté élargie (Laaroussi, 2000). En situation migratoire, cette structure est fréquemment remplacée par des réseaux plus éclatés et institutionnels. Bien que certaines communautés diasporiques s'efforcent de recréer des formes de solidarité, celles-ci ne parviennent pas à compenser entièrement la perte des liens proches.

Cet isolement peut entraîner des répercussions notables sur la santé mentale des parents, en augmentant les risques de stress, d'anxiété et de dépression. Les femmes immigrantes, en particulier, peuvent être plus vulnérables à ces difficultés en raison de leur isolement social et de leur charge familiale accrue. Cependant, la présence de réseaux de soutien, qu'ils soient communautaires ou institutionnels, peut réduire ces effets néfastes et favoriser une adaptation plus efficace.

L'intégration des familles immigrées dépend en grande partie des politiques publiques et des structures institutionnelles mises en place dans le pays d'accueil. Les services d'accompagnement, les programmes de francisation et les politiques de soutien à l'emploi sont cruciaux pour le processus d'adaptation (Bachelier *et al.*, 2020). Néanmoins, l'accès à ces ressources demeure inégal, principalement en raison des barrières linguistiques, du manque d'information ou de la méfiance envers les organismes. Preston *et al.*, (2012) soulignent que ces inégalités d'accès s'inscrivent dans des structures sociales plus larges qui perpétuent certaines formes d'exclusion.

Il est essentiel de souligner que, malgré les nombreux obstacles rencontrés, les familles immigrantes élaborent également des stratégies de résilience et d'adaptation. Elles mobilisent leurs ressources personnelles, culturelles et sociales pour surmonter les épreuves et rétablir un équilibre familial dans ce nouvel environnement. Cette aptitude à s'adapter se manifeste notamment par la création de nouveaux réseaux sociaux, l'adaptation des pratiques parentales et la valorisation de l'éducation comme un vecteur de mobilité sociale pour les enfants. Dion et Dion, (2001) mettent en avant que cette capacité d'adaptation est souvent facilitée par une flexibilité culturelle et une ouverture au changement.

Les réalités des familles immigrantes s'inscrivent dans un processus complexe de transformation, caractérisé à la fois par des défis importants et des dynamiques de reconstruction. L'expérience migratoire

ne se limite pas à un simple déplacement géographique, mais implique une reconfiguration profonde des identités, des rôles et des relations au sein de la cellule familiale. Dans cette optique, l'analyse des trajectoires familiales doit prendre en considération l'interaction entre les facteurs culturels, économiques et sociaux, ainsi que les rapports de genre qui façonnent ces expériences.

2.2.2 Aperçu des différences de divorce entre immigrants et natifs au Canada

Les résultats de Statistique Canada, selon l'étude de Clémence et Solène (2024), révèlent que les comportements en matière de mise en union et de rupture des unions sont différents chez les immigrants et chez ceux qui sont nés au Canada. Selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille de 2017, 31 % des personnes nées au Canada étaient susceptibles de vivre une deuxième union ou des unions ultérieures, comparées à 13 % de celles nées à l'étranger.

Bien que le nombre des dissolutions de l'union ne soit pas trop élevé parmi les immigrants comparés aux personnes nées au Canada, le divorce en contexte migratoire n'est pas une simple séparation. Pour les immigrantes rwandaises installées au Québec, cela représente un véritable choc à plusieurs niveaux, entre autres le niveau social, économique et culturel. Ces femmes doivent faire face à une double pression : d'une part, elles s'adaptent à un environnement social québécois où les relations de genre, les normes familiales et les valeurs d'égalité diffèrent grandement de celles de leur pays d'origine ; d'autre part, elles doivent affronter le regard souvent critique de leur propre communauté dans le pays d'accueil, où le divorce est encore stigmatisé, considéré comme une trahison des valeurs traditionnelles ou une atteinte à l'honneur familial (Hernandez, 2007). Le divorce révèle le choc entre deux mondes, entre une culture patriarcale où l'homme a presque tous les pouvoirs sur la maison, et une société d'accueil qui valorise l'égalité, la liberté individuelle et la justice sociale. Ce conflit de normes n'affecte pas seulement le couple, mais a aussi un impact sur toute la famille, en particulier les enfants, et affaiblit le processus d'intégration dans la société québécoise (Rojas-Viger, 2008).

La famille joue un rôle essentiel dans l'intégration sociale des immigrants. Elle fournit un équilibre psychologique, un soutien émotionnel et une structure protectrice indispensable pour surmonter les divers défis liés à l'installation dans un nouveau pays. Néanmoins, l'immigration est comme « une greffe », souvent douloureuse, qui exige des changements significatifs dans tous les aspects de la vie (Bergheul *et al.*, 2019). Les rôles familiaux doivent être rapidement redéfinis sans tarder. Être un père ou une mère, partenaire ou enfant dans un pays où les valeurs éducatives, les lois et les pratiques sociales sont très

différentes, pousse chacun à revoir sa place, son identité et ses attentes. Ce processus de redéfinition identitaire n'est pas seulement source de stress, mais il peut aussi provoquer une perte de repères, de la détresse psychologique, et même un isolement (Delcroix, 2013).

Quand les deux partenaires d'un couple n'évoluent pas au même rythme dans leur intégration, ou si l'un se libère tandis que l'autre reste attaché aux valeurs du pays d'origine, des tensions apparaissent inévitablement. Ces différences d'intégration peuvent se traduire par des écarts dans l'accès à l'emploi, dans la maîtrise de la langue, dans les relations avec le pays d'origine, ou encore dans la manière dont chacun se perçoit par rapport à la société québécoise (Hernandez, 2007). En plus, il y a un manque de soutien familial traditionnel, qui, dans la société rwandaise, jouait un rôle fondamental dans la médiation des conflits de couple et la garde des enfants.

2.2.3 Les facteurs de rupture de la relation conjugale : spécificité des couples immigrants

Le contexte de la migration crée des tensions entre les couples en raison des différences culturelles et de la répartition des rôles dans lesquels les membres de la famille immigrante étaient habitués avant leur immigration (Hernandez, 2007). D'après les études du ministère de la Famille du Québec, les familles immigrantes font face à de nombreux défis pour s'intégrer (ministère de la Famille, 2016). Parmi eux, nous pouvons citer :

- Les obstacles pour trouver un emploi stable et satisfaisant, les barrières linguistiques, l'accès restreint au logement, les discriminations systémiques et l'isolement social. Ces facteurs influencent la relation de couple et peuvent mener à des désaccords de valeurs entre les conjoints ;
- Les normes parentales au Québec demandent une répartition des rôles dans la famille, un dialogue ouvert avec les enfants et une reconnaissance de leurs droits individuels. Ces éléments sont contradictoires avec les valeurs éducatives traditionnelles où l'autorité des parents est rarement contestée ;
- Les femmes, souvent à l'avant pour l'intégration (accès aux services, scolarisation des enfants, apprentissage du français), obtiennent plus vite une certaine autonomie. Cette évolution peut perturber l'équilibre des rôles de genre, affaiblissant l'autorité masculine et suscitant un sentiment de perte de contrôle chez certains hommes, ce qui peut créer des tensions et mener à des séparations conjugales (Rousseau *et al.*, 2016).

Les travaux de Vatz-Laaroussi mettent en lumière le rôle complexe de la culture dans l'intégration des immigrants. Les intervenants sociaux ont souvent tendance à voir les comportements des immigrants à travers les préjugés et les passions de leur culture d'origine, qu'ils jugent comme étant fixes ou limitants. Pourtant, la culture n'est ni uniforme ni permanente ; elle évolue, se redéfinit et se négocie sans cesse durant le parcours migratoire (Laaroussi, 2000) .

Cette mentalité enferme les femmes immigrantes dans des stéréotypes qui ne font pas ressortir la richesse de leurs expériences ni leur capacité d'adaptation. Par exemple, leur réserve ou leur silence face aux injustices peuvent être interprétés comme de la soumission culturelle, alors qu'ils peuvent parfois être des stratégies de survie ou un manque de repères dans un système juridique et social qu'elles découvrent à peine. De plus, les valeurs fondamentales de la société québécoise, telles que l'égalité entre les sexes et les droits de l'enfant, sont impératives dans le processus d'intégration (Laaroussi, 2000). Cela entraîne un choc direct avec certaines normes culturelles traditionnelles, surtout rwandaises, où le mari détient le pouvoir sur la gestion du foyer, des biens et des décisions importantes (Nyanziga, 2006).

2.2.4 La perte du réseau d'entraide

La perte du réseau d'entraide familiale accentue le déséquilibre des familles immigrantes (Aumont, 1998). Dans les sociétés rwandaises et africaines en général, la famille élargie est non seulement une structure affective, mais également économique, éducative et sociale. Elle joue un rôle essentiel dans la répartition des responsabilités, la gestion des conflits et le soutien moral. Avec la migration, ce réseau disparaît ou se trouve éloigné, ce qui rend les individus vulnérables. Les femmes, surtout, doivent souvent porter seules plusieurs responsabilités : mère, employée, responsable de la maison. Le manque de soutien ou d'aide augmente leur charge mentale et les rend plus vulnérables à l'épuisement. Certains réseaux communautaires locaux peuvent agir comme un soutien, mais ils peuvent aussi renforcer les pressions traditionnelles, notamment en ce qui concerne le mariage à tout prix, pour sauvegarder l'image familiale ou la réputation de la communauté. Cette mentalité peut faire en sorte que certaines femmes hésitent à dénoncer des abus ou à quitter une relation toxique, par crainte d'être jugées ou rejetées par leur propre communauté ; ce qui a été le cas même pour certaines femmes ayant participé à notre étude.

Le stress d'acculturation constitue une autre composante clé de cette dynamique. Il peut se manifester par de la dépression, de l'anxiété, des troubles psychosomatiques ou des conflits relationnels. La perte de statut socioéconomique, le déclassement professionnel, la difficulté à faire reconnaître ses compétences,

la barrière linguistique et le sentiment d'illégitimité dans la société d'accueil engendrent une profonde souffrance (Hernandez, 2007). Ce stress touche non seulement les individus, mais aussi l'unité du couple et de la famille. Les hommes qui luttent pour assumer leur rôle traditionnel de soutien peuvent éprouver un sentiment d'échec ou d'inutilité. Les femmes, quant à elles, prennent parfois le contrôle du foyer, ce qui peut être perçu comme une remise en question du rôle masculin et provoquer des tensions (Bernier, 2014).

En conclusion, le divorce des femmes rwandaises immigrantes au Québec ne peut être appréhendé sans le contexte migratoire qui le sous-tend. Il est causé par plusieurs facteurs interdépendants : choc culturel, réajustement des rôles de genre, isolement social, pressions communautaires, stress d'intégration et perte des repères traditionnels. La famille, qui devrait être un refuge, devient fréquemment l'endroit où se manifestent les tensions liées à l'immigration. Pour comprendre ces dynamiques, il faut une analyse approfondie qui va au-delà des stéréotypes culturels et qui tient compte de la complexité des parcours individuels et familiaux.

2.3 Conséquences du divorce

2.3.1 Conséquences économiques

La période d'après divorce ou séparation dans le contexte d'immigration est souvent très pénible. Les parents doivent relever de nombreux défis pour s'adapter à la séparation. Une femme verra probablement son revenu familial diminué plus fortement après la dissolution de l'union que celui d'un homme (Leopold, 2018). Alors que de nombreuses femmes quittent le marché du travail ou réduisent leurs heures de travail après avoir eu un enfant, une séparation ou un divorce peut les inciter à élargir leur offre de travail. Mais les possibilités d'emploi à temps plein pour les femmes sont fortement limitées par les heures d'ouverture restreintes des garderies ainsi que par l'opinion traditionnelle selon laquelle la mère devrait être la seule responsable à s'occuper de ses enfants. Le partenariat est souvent considéré comme une stratégie alternative pour améliorer le bien-être économique du ménage. La constatation la plus importante est que la séparation fait que les pères et les mères prennent moins de congés. C'est probablement parce que les contraintes économiques et les considérations de carrière font en sorte qu'il est moins probable que les parents séparés demandent toutes leurs prestations de congé. Kreyenfeld et Trappe (2020) ont conclu donc que les enfants de parents séparés sont désavantagés, car ils sont moins susceptibles que les autres enfants de passer du temps avec leurs deux parents. Après la séparation, le bien-être des mères et des pères est

façonné de différentes façons. Les mères ont tendance à souffrir d'une perte de revenu, à contrario, les pères font souvent face à un contact réduit avec leurs enfants (Kreyenfeld et Trappe, 2020).

2.3.2 Conséquences sur la gestion des enfants

Les séparations ou ruptures d'union peuvent entraîner des conséquences dans différents domaines de la vie des enfants, notamment sur leur éducation ou sur leur comportement. Dans son étude sur l'impact de la séparation et le divorce sur la scolarisation des enfants, Archambault (2002) a révélé que, quel que soit l'environnement social, la séparation parentale est associée à de faibles résultats scolaires chez les enfants. Si les parents se séparent avant l'atteinte de l'âge adulte chez l'enfant, la durée de la scolarité passe d'une moyenne de six mois à plus d'un an à cause de l'abandon scolaire dû aux blessures émotionnelles. Les témoignages recueillis auprès des jeunes fournissent quelques indices. À leurs yeux, quitter le foyer parental est un point central, un lien entre le passé familial, la poursuite ou l'achèvement de la scolarité et la formation du premier couple. Les restructurations familiales, outre les conflits habituels, peuvent donner lieu à des conflits intergénérationnels. Des désaccords intrafamiliaux mal définis entraînent des départs prématurés de plus d'un an en moyenne (Archambault, 2002). La rupture du mariage peut entraîner une légère supervision parentale en matière d'éducation et une gestion éducative plus flexible dans la plupart de cas, car l'un des parents est resté le seul responsable de l'éducation de l'enfant. Dans des situations nouvellement établies, les nouveaux beaux-parents peuvent décharger le parent tuteur de certaines tâches importantes et lui laisser du temps à consacrer à ses enfants.

Cependant, la situation peut être compliquée davantage si les beaux-parents ont eux-mêmes des responsabilités familiales, et il n'est pas certain que l'union des deux nouvelles familles entraîne une amélioration dans les responsabilités éducatives des deux nouveaux parents. Par ailleurs, les pères ayant généralement un statut social plus élevé, leur absence entraîne une perte significative de statut social au sein de la famille. Étant donné que l'éducation d'un enfant dépend fortement du statut social de la famille, la perte de ce dernier après une séparation a aussi un impact négatif majeur sur l'éducation de l'enfant (Archambault, 2007, p. 86). La manière dont la séparation a eu lieu ou les causes à l'origine ainsi que la personne initiatrice influencent aussi les modalités de garde des enfants (Deslauriers et Dubeau, 2019). Dans une étude réalisée auprès des 14 pères divorcés, 79 % ont répondu que ce sont leurs femmes qui ont entrepris le divorce, dans le reste des situations la décision a été discutée, mais le conjoint a quand même entrepris la séparation ou a fait partie intégrante de la décision (Deslauriers et Dubeau, 2019).

Après le divorce ou la séparation, un nouveau réseau parental peut se créer, incluant les personnes qui sont les plus susceptibles d'assumer le rôle parental à l'égard des enfants. C'est-à-dire le parent gardien lui-même, le parent non gardien, les grands-parents des deux côtés, les nouveaux partenaires (également des deux côtés) et leurs propres parents. Ce réseau peut être divisé en sept formes principales :

1. Le parent gardien qui vit seul avec les enfants et qui entretient des relations avec le réseau parental antérieur établi par l'intermédiaire du mariage.
2. Le parent gardien remarié et qui entretient une relation avec l'ex-conjoint(e) et entretient également des liens avec le réseau parental antérieur établi par le mariage,
3. Le parent gardien qui entretient une relation uniquement avec son ex-conjoint(e),
4. Le parent qui entretient des relations à divers niveaux des réseaux : l'ex-conjoint, les liens familiaux antérieurs et les liens familiaux actuels lorsqu'ils cohabitent avec le nouveau partenaire.
5. Le parent gardien qui est isolé sans relation avec les membres du réseau de parents tels que définis,
6. Le parent gardien qui entretient des relations uniquement avec l'ancien partenaire et un nouveau conjoint, mais ce dernier ne vit pas avec eux,
7. Le parent qui cohabite avec un nouveau conjoint et, en plus de sa relation avec l'ex-conjoint(e), établit un réseau de nouveaux parents grâce à l'alliance familiale formée à travers cette cohabitation.

Ces différentes formes montrent la diversité des dynamiques familiales qui peuvent se produire après un divorce ou une séparation, selon les relations établies avec les anciens et nouveaux membres de la sphère parentale (Martin, 1997).

2.4 L'après-divorce

La vie après la rupture du foyer est difficile pour tout le monde, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes ou d'enfants, et elle pose des défis dans différents aspects de la vie. Dans leur étude Haxhe et Montulet (2018) ont montré que le divorce est marqué par de nombreuses pertes et un sentiment de douleur pour toutes les personnes impliquées. Pour les adultes, cet événement représente une perte d'un projet de vie et l'absence d'une famille stable. Ils ont affirmé que chaque partenaire perçoit le chagrin de cette relation de manière différente, en fonction de son histoire et de ses luttes. Se souvenir d'une famille unie est quelque chose de très difficile à lâcher, c'est une réalité commune que les parents partagent. Pour les enfants, ce chagrin a un impact significatif, créant une confusion émotionnelle à gérer.

Après la séparation, les ex-partenaires s'accusent mutuellement quant à leurs implications dans la vie des enfants (Décoret ; 2001). La gestion des responsabilités parentales est devenue un problème majeur : pour certains hommes, la mère peut avoir « joué un rôle très important » ou, de l'autre côté, « il n'y a pas de problème qui implique un rôle », tandis que, pour les femmes, il semble que le père soit souvent absent. La capacité des parents à dissocier leurs rôles en tant que conjoints et parents, le processus de tolérance, l'analyse fondée sur les raisons ayant conduit à la séparation, ainsi que l'impact de la qualité de la collaboration au sein du foyer avant la séparation influencent le comportement de collaboration dans la garde des enfants (Rouyer *et al.*, 2015). Le mieux serait donc que l'autre corresponde à la perfection des responsabilités qui lui sont attribuées, ce qui signifierait le réduire à l'absence de toute autonomie en tant qu'être à part entière (Décoret, 2001).

D'après D'Amore (2018), la séparation est fortement corrélée à la qualité des liens et à la dynamique des échanges au sein du domicile. D'Amore affirme notamment que les familles qui adoptent une approche proactive s'efforcent de maintenir un dialogue constructif, même en cas de séparation, et qu'elles préservent un élément essentiel dans la famille malgré la pression qu'elles subissent. En revanche, les familles qui ne respectent pas cela ne peuvent pas avoir une représentation claire du passé. Ainsi, la séparation peut nuire à la perception du temps et à la mémoire. Ces familles nécessitent un répit dans le temps, en raison des changements fréquents et de l'imprévisibilité des événements.

La manière de se relever après une rupture est évaluée comme une zone de renaissance, à la fois sur le plan affectif et matériel. Ce processus entraîne souvent un chagrin émotionnel, des changements dans les relations parentales et le sentiment de commencer une nouvelle vie (Lloyd *et al.*, 2014). Cependant, il est essentiel de se rappeler que, face au divorce, les femmes sont souvent soumises à une pression plus forte que les hommes. Lorsque les normes liées à ces situations sont établies, des barrières culturelles nuisent aux femmes tout en valorisant les hommes. Les questions individuelles montrent que les femmes en situation de séparation se sentent souvent isolées et ressentent beaucoup plus de tristesse et de détresse que les hommes (Wahyuni *et al.*, 2024).

Selon les travaux de Jeloyari *et al.* (2021), de nombreuses stratégies ont été mises en œuvre par des femmes ayant vécu la séparation pour faire face à cette période. Parmi celles-ci, on trouve :

- Création d'une nouvelle identité en tentant de modifier leur perception et leur orientation, en se concentrant sur de nouveaux problèmes plutôt que sur ceux du passé ;

- Interaction avec le divorce qui implique une communication appropriée avec l'ex-conjoint, une bonne relation avec soi-même, interaction correcte avec les autres ;
- Gestion des défis post-divorce, dont la gestion des finances, la communication, et gestion des problèmes des enfants ;
- Engagement dans des activités sociales enrichissantes, participation à des activités de groupe, implication dans des actions bénévoles, poursuite d'objectifs sociaux, de l'environnement social ;
- Avoir le soutien psychologique, suivre des discours positifs, soins matériels et physiques ;
- Engagement dans des événements spirituels et religieux, lien divin, croyances religieuses fondamentales ;
- Gestion des éléments imprévisibles et anticipation des situations hors de contrôle.

Ceci est affirmé par Wahyuni *et al.*, (2024), qui disent aussi que les femmes, après le divorce ou la séparation, se lancent dans des activités telles que la prière et l'exercice physique pour atténuer le stress lié à ces problèmes. Les études réalisées par Navratil et Lapierre (2009) montrent que les personnes peuvent compter sur des projets formels, tels que des groupes de soutien, des conseils sur la santé mentale, ou des formations pour modifier leur comportement après une séparation. Et ce, afin que les individus puissent faire face à de nombreux défis après une séparation ou un divorce, et que le suivi de ces formations puisse les aider à se reconstruire après l'effondrement d'un mariage. Ces auteurs ont dévoilé que ce programme vise à promouvoir le soutien émotionnel et le bien-être des membres du groupe. Dans ces ateliers, différents sujets sont abordés, notamment la relation avec les enfants et les effets du divorce sur eux, les relations avec les anciens partenaires, les émotions face aux difficultés présentes, la rencontre amoureuse, ainsi que les aspects juridiques et financiers. Tout ceci peut aider les participants à discuter des projets qu'ils ont pour l'avenir et à établir de nouveaux objectifs dans leur vie.

3 CHAPITRE 3 : CADRE CONCEPTUEL

Pendant la période de dissolution du mariage et dans les moments qui suivent le divorce, de nouveaux événements et processus médiateurs peuvent surgir, influençant ainsi les émotions, les comportements et la santé des individus. Parmi ces médiateurs pour les adultes, on trouve : la prise en charge exclusive des enfants pour les parents-gardiens ; la perte de contact avec leurs enfants pour les parents non-gardiens ; des conflits persistants avec l'ex-conjoint concernant la pension alimentaire, les visites ou la garde ; une diminution du soutien émotionnel en raison d'un contact réduit avec les beaux-parents, les amis mariés et les voisins ; une dégradation de la situation économique, surtout pour les mères. À cela s'ajoutent d'autres événements perturbateurs, tels que le déménagement de la maison familiale vers un logement moins cher dans un quartier moins favorisé (Amato, 2000a). Ce chapitre vise à approfondir notre compréhension des phénomènes analysés et à mettre en lumière les concepts fondamentaux associés à cette recherche. Nous procéderons à la définition des termes essentiels et à l'éclaircissement des théories pertinentes pour appréhender les défis et les stratégies des femmes rwandaises immigrantes au Québec ayant vécu un divorce ou une séparation. Par ailleurs, nous fournirons des outils théoriques qui faciliteront l'interprétation des données collectées.

3.1 Définition des concepts

3.1.1 La famille

En sociologie, notamment dans une perspective fonctionnaliste, la famille est définie comme « une institution sociale dynamique qui participe à la reproduction biologique, ainsi qu'à la transmission des normes, des valeurs et des ressources sociales entre les générations » (Bales et Parsons, 2014). Elle constitue un espace central de socialisation, d'entraide et de construction des identités, tout en étant façonnée par des contextes historiques, culturels et économiques spécifiques (La Ferrara, 2008). Loin d'être une réalité immuable, la famille est aujourd'hui perçue comme une construction sociale en perpétuelle redéfinition, caractérisée par la pluralité des configurations familiales et l'impact des transformations sociales, normatives et institutionnelles (Ouellette, 2012). Les approches modernes de la famille prolongent les analyses traditionnelles en soulignant non seulement son rôle de cohésion sociale, mais également la variété des formes relationnelles qui s'y manifestent. Dans cette optique, l'examen des dynamiques familiales porte une attention particulière aux interactions entre les individus, aux modes de

régulation des relations, ainsi qu'aux tensions et conflits susceptibles d'émerger, mettant ainsi en lumière l'influence des contextes sociaux et des inégalités sur les expériences vécues au sein de la famille (Widmer *et al.*, 2002).

Les transformations récentes des sociétés ont profondément modifié les formes et les fonctions de la famille. On constate une diversification accrue des configurations familiales (monoparentales, recomposées, homoparentales) ainsi qu'une individualisation des parcours conjugaux et parentaux, reflétant des mutations sociales plus larges, telles que l'évolution des normes de genre ou des parcours de vie (Ouellette, 2012). Au Canada et au Québec, est considérée comme la famille : «

- Un couple marié ainsi que les enfants de ce couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints ;
- Un couple en union libre et les enfants du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints ;
- Un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement.
- Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent » (Ministère de la famille, 2024).

La famille reste cependant un espace privilégié de reproduction sociale et de transmission des capitaux économiques et culturels, tout en s'adaptant aux recompositions des liens affectifs et des solidarités. Dans notre étude, nous nous sommes concentrées sur la dynamique familiale dans des familles monoparentales et des familles recomposées.

3.1.2 La dynamique familiale

La dynamique familiale fait référence à l'ensemble des interactions, des rôles, des normes et des rapports de pouvoir qui organisent les relations entre les membres d'une famille. Elle inclut notamment les modes de communication, la distribution des rôles sociaux et parentaux souvent influencée par des normes de genre ainsi que les frontières familiales, c'est-à-dire la définition de ce qui fait partie ou non du système familial (Rouyer *et al.*, 2015). Les recherches plus récentes en sociologie et en psychologie familiale mettent également en avant l'importance des processus de négociation et des ajustements permanents dans la formation des relations familiales (Déchaux, 2022 ; Widmer *et al.*, 2002).

À la suite d'une séparation conjugale, ces dynamiques familiales subissent d'importantes reconfigurations. Les rôles parentaux sont redéfinis, en particulier dans le cadre de la coparentalité, tandis que les liens affectifs se réorganisent entre parents, enfants et éventuellement nouveaux partenaires. Ces transitions s'accompagnent souvent de ce que certains auteurs désignent comme des « remaniements des relations familiales », impliquant une redéfinition des frontières et des formes d'appartenance familiale (Rouyer *et al.*, 2015). Les recherches actuelles soulignent que ces recompositions peuvent engendrer à la fois des tensions et de nouvelles formes de solidarité, en fonction des ressources disponibles et des modalités de communication au sein de la famille (Ganong et Coleman, 2017).

3.1.3 Le divorce/la séparation

Le divorce ou la séparation constituent une étape majeure sur les plans biographique et familial, s'insérant dans des contextes sociaux, économiques et juridiques spécifiques. Cette situation est influencée par divers éléments, tels que les conditions économiques des foyers, l'évolution des normes sociales relatives au couple et à la famille, ainsi que les cadres législatifs régissant la rupture conjugale. Cette transition entraîne une redéfinition des relations parentales, notamment par l'établissement de nouvelles formes de coparentalité, ainsi que des répercussions émotionnelles et matérielles considérables pour les personnes concernées. Les études indiquent que ces transitions familiales sont souvent accompagnées de coûts psychologiques, sociaux et économiques, impactant différemment les adultes et les enfants en fonction des ressources disponibles et des modalités de séparation (Amato, 2000b ; Saint-Jacques, 2004).

Du point de vue sociologique, le divorce n'est plus perçu comme un phénomène marginal, mais s'inscrit dans un processus plus vaste d'individualisation des parcours conjugaux et familiaux. Comme l'a démontré Giddens (2013), l'évolution des relations intimes vers des formes plus réflexives et négociées favorise la légitimation des ruptures lorsque les attentes individuelles ne sont plus comblées. Le divorce représente ainsi la transition d'une famille conjugale centrée sur le couple à une famille post-divorce, où les liens parentaux demeurent malgré la dissolution du lien conjugal. Les recherches récentes mettent en évidence que cette reconfiguration s'accompagne d'une redéfinition des obligations, des solidarités et des formes d'engagement familial dans des contextes sociaux en perpétuelle évolution (Déchaux et Pape, 2021).

3.1.4 La coparentalité

La coparentalité fait référence à l'ensemble des interactions et des modes de coordination entre les parents concernant l'éducation et le soin de l'enfant, sans tenir compte de leur relation conjugale. Elle évoque la façon dont les parents collaborent, se soutiennent ou, à l'inverse, se réprimandent dans l'exercice de leurs responsabilités parentales. Cette notion englobe plusieurs dimensions clés, telles que la qualité de la communication, le niveau de coopération ou de conflit, ainsi que la reconnaissance réciproque des rôles et des compétences parentales (Rouyer *et al.*, 2013).

À la suite d'une séparation, la coparentalité représente un enjeu majeur, car elle conditionne le maintien de relations significatives entre l'enfant et chacun de ses parents. Elle nécessite une dissociation entre le rôle conjugal, désormais interrompu, et le rôle parental, qui se poursuit dans le temps. La qualité de la coparentalité après la rupture entraîne des répercussions directes sur le bien-être et le développement de l'enfant, en particulier en ce qui concerne l'adaptation émotionnelle et la stabilité relationnelle (Amato *et al.*, 2015). Les principaux défis résident dans la gestion des conflits, l'établissement de modalités de communication efficaces et la capacité des parents à établir une collaboration malgré la rupture, dans un contexte souvent empreint de tensions et de réaménagements des rôles familiaux (Rouyer *et al.*, 2015).

3.1.5 La monoparentalité

La monoparentalité fait référence à une structure familiale où un seul parent vit avec un ou plusieurs enfants et prend principalement en charge les responsabilités éducatives, affectives et économiques. D'un point de vue sociologique, cette configuration se distingue par une forte féminisation, les mères constituant la majorité des parents isolés, ainsi que par une vulnérabilité économique plus prononcée par rapport aux familles biparentales. Cette situation est souvent accompagnée d'une surcharge de rôles, le parent devant à la fois garantir la subsistance financière, l'encadrement éducatif et le soutien affectif des enfants (Saint-Jacques, 2004).

Au Québec, la monoparentalité touche une part significative d'enfants et s'inscrit dans des transformations plus larges des trajectoires familiales, notamment en lien avec l'augmentation des séparations conjugales. Cette situation soulève plusieurs enjeux cruciaux, tels que la conciliation entre le travail et la vie familiale, le risque d'isolement social, ainsi que l'accès inégal aux ressources institutionnelles et communautaires. Les études révèlent que les conditions de vie des familles

monoparentales varient en fonction des politiques publiques, des réseaux de soutien et des ressources disponibles, influençant directement le bien-être des parents et des enfants (Saint-Jacques, 2023). En dépit de ces défis, ces familles mettent également en place des stratégies d'adaptation et de solidarité qui illustrent leur capacité de résilience dans des contextes parfois difficiles.

3.1.6 La recomposition familiale

La recomposition familiale fait référence à l'établissement d'une nouvelle union conjugale où au moins un des partenaires a un ou plusieurs enfants issus d'une relation précédente, ce qui entraîne la présence d'un beau-parent. Cette situation se distingue par la diversité des figures parentales et une redéfinition des rôles au sein du système familial, en particulier en ce qui concerne l'attitude et les fonctions du beau-parent. Elle nécessite également la coexistence de plusieurs systèmes familiaux : la famille d'origine et la famille recomposée, qui doivent s'intégrer dans la vie quotidienne (Papernow, 2013).

Du point de vue sociologique, la recomposition familiale pose plusieurs enjeux pertinents, notamment en ce qui concerne la légitimité du beau-parent, qui se construit souvent de manière progressive à travers les interactions, ainsi que les loyautés conflictuelles que les enfants peuvent éprouver envers les différentes figures parentales. La coordination entre les familles « d'origine » et « recomposée » représente également un défi majeur, surtout dans les contextes de coparentalité après une séparation. Ces configurations peuvent compliquer les relations familiales et engendrer des tensions, voire des formes de rivalité entre les adultes concernés, mais elles peuvent également favoriser l'émergence de nouvelles solidarités et d'arrangements relationnels novateurs. Les recherches actuelles mettent en évidence que la qualité des relations dépend en grande partie des compétences en communication, en négociation et en adaptation des membres de ces familles (Coleman et Ganong, 2005).

3.1.7 La garde des enfants

La garde des enfants fait référence à l'ensemble des modalités juridiques et pratiques qui régissent la résidence de l'enfant ainsi que le partage des responsabilités parentales à la suite d'une séparation ou à un divorce. Elle peut se manifester sous différentes formes, telles que la garde exclusive attribuée principalement à un seul parent, la garde partagée ou encore la garde alternée, où l'enfant réside de manière relativement équivalente chez chacun des parents (Maccoby, 1992). L'auteur a démontré que ces

arrangements ne se limitent pas à des décisions juridiques, mais s'inscrivent dans des dynamiques relationnelles, sociales et économiques plus larges.

D'un point de vue sociologique, les modalités de garde soulèvent des enjeux distinctifs en lien avec les rapports de genre, les inégalités économiques et la continuité des liens parentaux. Bien qu'il y ait eu une avancée dans les modèles de garde partagée, les mères continuent souvent d'être les principales responsables, ce qui peut exacerber les désavantages économiques préexistants. De plus, le type de garde choisi a un impact direct sur la qualité de la relation entre l'enfant et chacun de ses parents, ainsi que sur la dynamique de coparentalité après une séparation. Les études récentes indiquent que les arrangements qui encouragent l'implication des deux parents sont généralement corrélés à de meilleurs résultats pour les enfants, à condition que le niveau de conflit entre les parents demeure modéré (Amato *et al.*, 2016 ; Steinbach et Hank, 2016).

3.2 Théories mobilisées

Ce mémoire mobilise quatre cadres théoriques complémentaires. La socialisation des rôles de genre et le patriarcat dressent les structures sociales dans lesquelles s'inscrivent les expériences étudiées. La théorie du rôle examine comment ces structures sont vécues et négociées au quotidien. L'intersectionnalité permet de rendre compte de la diversité des positions sociales qui façonnent ces expériences. Enfin, la théorie de l'adaptation au divorce ancre l'analyse dans la situation concrète des femmes rencontrées.

3.2.1 La théorie de la socialisation des rôles de genre ainsi que le patriarcat

La socialisation des rôles de genre constitue le cadre le plus fondamental de cette recherche, en ce qu'elle explique comment les rôles que les individus occupent et que la théorie du rôle analysera dans leur dimension interactionnelle sont d'abord appris, intériorisés et reproduits à travers des processus sociaux structurés. Selon Perronnet (2016), la socialisation désigne l'ensemble des processus par lesquels un individu intègre les manières de penser, d'agir et de se percevoir valorisé dans son environnement social. La socialisation de genre en constitue une dimension spécifique : elle désigne le processus par lequel les individus apprennent les comportements, les attitudes et les responsabilités associés à leur appartenance sexuelle (Eagly et Wood, 1999). Contrairement aux théories évolutionnistes qui attribuent les différences entre les sexes à des dispositions biologiques, les théories de la socialisation montrent que ces différences résultent de la distribution inégale des rôles et des positions sociales entre hommes et femmes ; une

distribution qui varie selon les contextes culturels, historiques et sociaux (Charpentier, 2022 ; Eagly et Wood, 1999).

Ce cadre apporte une contribution spécifique à la théorie du rôle en montrant comment les rôles sont intériorisés avant même d'être négociés. Pour les femmes rwandaises, la socialisation primaire dans un contexte patrilinéaire a inscrit dans leurs dispositions un ensemble d'attentes relatives aux rôles domestiques, maternels et conjugaux (Jessee, 2017 ; Rietveld, 2017). La rupture conjugale vient alors bousculer ces dispositions incorporées, obligeant les femmes à assumer des rôles ; notamment professionnels et décisionnels ; qui étaient auparavant partagés ou délégués (Amato, 2000 ; D'Amore, 2018). Dans le contexte québécois, où les normes de genre sont formellement plus égalitaires, cette reconfiguration est à la fois une contrainte et une opportunité de redéfinition identitaire (Ministère de la Famille, 2016 ; Phan *et al.*, 2015).

Sur la question du patriarcat, il convient de noter qu'il n'est pas mobilisé ici comme concept autonome, mais comme structure sous-jacente qui traverse l'ensemble des théories présentées. Les conventions sociales qui imposent aux femmes de s'occuper de la sphère domestique et aux hommes de gérer la sphère publique sont bien visibles dans les attentes de la communauté rwandaise à l'égard des femmes séparées, dans la manière dont le divorce est perçu et dans la façon dont la garde des enfants est répartie après une rupture (Azoulay et Quiminal, 2002 ; Tsala Tsala, 2004). Plutôt que d'en faire une théorie à part entière, ce mémoire le traite comme une dimension structurelle qui s'articule avec les cadres de l'intersectionnalité, de la socialisation et de la théorie du rôle pour rendre compte des inégalités de genre vécues par ces femmes.

3.2.2 La théorie du rôle et des attentes sociales

Si la théorie de la socialisation explique comment les rôles de genre sont intériorisés et reproduits à travers l'apprentissage social, la théorie du rôle et des attentes sociales permet quant à elle d'analyser comment ces rôles sont ensuite négociés, ajustés et parfois remis en question dans les interactions quotidiennes. Comme développé par Goffman (1959) et Mead (2015), cette théorie fournit un cadre analytique particulièrement pertinent pour comprendre comment les individus construisent et ajustent leur identité à travers leurs interactions sociales. Ces auteurs soutiennent que les comportements humains ne peuvent pas être séparés des rôles sociaux que les individus occupent et des attentes qui y sont associées. Dans cette perspective, l'individu est considéré comme un acteur social qui joue différents rôles selon les

contextes dans lesquels il opère (Goffman, 1959 ; Mead, 2015). La théorie de Stryker et Burke (2000) constitue une fondation particulièrement riche pour cette conceptualisation. D'après ces auteurs, le soi se compose d'un ensemble d'identités structurées de manière hiérarchique, chacune étant associée à une position sociale précise. À cet égard, le rôle ne se limite pas à un ensemble de normes extérieures, mais correspond à une identité intériorisée ; c'est-à-dire un ensemble de significations que l'individu se donne dans une position spécifique.

La théorie du rôle souligne également l'existence d'une hiérarchie parmi les différentes identités. Cette hiérarchie influence la probabilité qu'une identité soit activée dans une situation spécifique et affecte les comportements des individus (Stryker et Burke, 2000). Dans le contexte analysé, le rôle des mères tend à occuper une place centrale, en raison de l'importance des liens affectifs et des obligations liées à la parentalité. Cette centralité peut être accentuée dans les situations de divorce, où les femmes prennent souvent une part significative des responsabilités parentales.

Selon Goffman, les interactions sociales peuvent être comprises comme une mise en scène où les individus cherchent à contrôler l'image qu'ils projettent aux autres. Cette gestion des impressions implique une adaptation constante aux normes sociales et aux attentes du groupe. Mead, de son côté, met l'accent sur la construction de soi à travers les interactions, soulignant que l'identité se développe en intégrant les attentes significatives des autres et de la société dans son ensemble. Ainsi, les rôles sociaux ne sont pas fixes, mais dynamiques et susceptibles d'évoluer selon les changements de situation (Eagly et Wood, 1999).

La dimension du rôle est également centrale dans l'approche développée par West et Zimmerman, qui conceptualisent le genre comme un accomplissement social. Selon ces auteurs, le genre est produit et reproduit au sein des interactions quotidiennes, à travers des pratiques évaluées selon des normes sociales (West et Zimmerman, 1987). Cette perspective permet de saisir que les rôles maternels et conjugaux ne sont pas simplement intériorisés, mais doivent être continuellement opérés dans des contextes sociaux spécifiques. Dans un cadre post-divorce, les femmes peuvent ainsi faire face à des attentes normatives concernant la manière d'incarner leur rôle de mère, notamment en ce qui concerne la disponibilité, la responsabilité et le dévouement.

Dans une optique intersectionnelle, les recherches de Collins (2000) fournissent un éclairage crucial en soulignant l'entrelacement des rapports de pouvoir associés au genre, à la race et à la classe sociale. Cette approche facilite une compréhension approfondie des expériences particulières des femmes immigrantes,

dont les parcours sont influencés par des systèmes d'oppression variés et interconnectés. Elle approfondit ainsi l'analyse des rôles en mettant en avant que ceux-ci ne peuvent être séparés des structures sociales dans lesquelles ils se manifestent.

Les recherches menées par Mary Blair-Loy et ses collaborateurs (2015) démontrent que, malgré certaines évolutions des normes de genre et des structures familiales, une inégalité dans la répartition du travail domestique et émotionnel demeure au fil du temps. Dans leur étude, les auteurs mettent en avant que les idéaux d'égalité coexistent souvent avec des comportements quotidiens qui perpétuent des déséquilibres, en grande partie à cause de contraintes structurelles, de cultures organisationnelles et d'attentes sociales intériorisées. Cette tension entre continuité et transformation est particulièrement manifeste dans les parcours familiaux contemporains, où les femmes continuent de porter une part significative de la gestion du foyer et des relations interpersonnelles, même dans des contextes de recomposition familiale tels que le divorce. Par conséquent, les rôles familiaux se présentent non seulement comme des positions normatives, mais également comme des pratiques dynamiques, influencées par des arbitrages constants entre exigences professionnelles, responsabilités domestiques et engagements affectifs (Blair-Loy *et al.*, 2015).

Dans le cadre de cette recherche, cette théorie permet d'examiner des transformations identitaires vécues par les femmes immigrantes rwandaises au Québec à la suite d'un divorce. En effet, la rupture conjugale entraîne une redéfinition significative des rôles sociaux, notamment le passage du rôle de partenaire à celui de mère célibataire ou de coparente (Amato, 2000 ; Rouyer *et al.*, 2015). Cette transition implique non seulement une réorganisation des responsabilités familiales, mais aussi une adaptation aux nouvelles attentes sociales associées à ces rôles (Cloutier, 2008 ; Deslauriers et Dubeau, 2019).

Les femmes divorcées peuvent parfois être confrontées à des normes sociales contradictoires. D'une part, on attend d'elles qu'elles remplissent leur rôle de mères responsables, capables d'assurer le bien-être de leurs enfants malgré les défis liés à la séparation (Hetherington, 1999). D'autre part, elles peuvent faire face à des jugements sociaux ou à des formes de stigmatisation associées à la monoparentalité ou au divorce, en particulier dans certains contextes culturels où la stabilité matrimoniale est fortement valorisée (Le Goff, 2011 ; Mayrand, 1977). Cette tension entre les attentes sociales et les réalités vécues peut influencer la manière dont elles se perçoivent et se présentent aux autres (Goffman, 1959).

Dans le contexte migratoire québécois, ces dynamiques sont d'autant plus compliquées par la rencontre entre différentes normes culturelles. Les femmes rwandaises doivent naviguer entre les attentes issues de leur culture d'origine et celles de la société d'accueil (Phan *et al.*, 2015). Cette double référence culturelle peut entraîner des ajustements significatifs dans la manière dont elles définissent et exercent leurs rôles familiaux (Kanouté, 2007). Par exemple, la coparentalité, qui peut être institutionnalisée et valorisée dans le contexte québécois, peut nécessiter une adaptation importante pour les femmes dont les pratiques antérieures étaient basées sur d'autres modèles familiaux (Gouvernement du Québec, 2023).

La théorie des rôles et des attentes sociales nous permet également de comprendre les stratégies mises en œuvre par ces femmes pour gérer leur image sociale. Elles peuvent chercher à projeter une image de compétence et de résilience afin de répondre aux attentes sociales, tout en dissimulant certaines difficultés liées à leur situation (Riessman, 1987). Cette gestion des impressions devient ainsi un outil d'adaptation, mais peut également constituer une source de pression supplémentaire (Wahyuni *et al.*, 2024).

La notion de rôle représente donc un outil analytique fondamental pour appréhender les dynamiques familiales dans un contexte migratoire. Elle permet d'examiner comment les individus occupent, négocient et modifient leurs positions sociales au sein de la famille en interaction avec des structures sociales et des rapports de pouvoir. Dans cette optique, la théorie de l'identité met en exergue le lien entre rôles sociaux et construction identitaire, en soulignant que les individus adaptent leurs comportements en fonction des attentes liées à leurs statuts sociaux (Stryker et Burke, 2000). De plus, l'interactionnisme symbolique, notamment à travers les recherches de Goffman (1959), aide à comprendre comment les rôles sont représentés et redéfinis dans les interactions quotidiennes. Enfin, les approches féministes et intersectionnelles, telles que celles développées par Crenshaw (1989), fournissent un éclairage crucial sur l'entrelacement des rapports de pouvoir associés au genre, à l'origine migratoire et à d'autres dimensions sociales. L'examen des dynamiques de rôles chez les femmes immigrantes rwandaises au Québec après un divorce met en lumière la complexité des processus de transformation identitaire et sociale. Il souligne le caractère multidimensionnel des rôles, leur ancrage dans des contextes spécifiques et leur évolution à travers les interactions. Ce cadre permet donc de dépasser les approches simplistes pour offrir une analyse détaillée des stratégies mises en œuvre par les femmes pour faire face aux défis de la coparentalité et de la recomposition familiale.

3.2.3 La théorie de l'intersectionnalité

Introduite par Kimberle Crenshaw à la fin des années 1980, l'intersectionnalité constitue un cadre analytique développé dans le sillage des luttes féministes et antiracistes, afin de rendre visible la situation des femmes noires dont les expériences ne pouvaient être pleinement saisies ni par une analyse centrée uniquement sur le genre ni par une analyse limitée à la race (Crenshaw, 1989). Le postulat fondamental de cette approche est que les catégories sociales, telles que le genre, la race, la classe, le statut migratoire, ne fonctionnent pas de manière isolée, mais s'entrecroisent pour produire des formes spécifiques d'inégalités et d'oppressions qui ne peuvent être réduites à la somme de leurs composantes. Comme le souligne Bilge (2010), ces chevauchements produisent des expériences sociales uniques, marquées par des relations de pouvoir différenciées qui influencent l'accès aux ressources, aux opportunités et à la reconnaissance sociale. L'intersectionnalité permet ainsi de dépasser des analyses simplistes et de saisir la complexité des parcours de vie dans toute leur diversité (Ollivier et Tremblay, 2000).

Cette approche s'avère particulièrement pertinente pour analyser les dynamiques post-séparations des femmes immigrantes rwandaises au Québec, précisément parce que leur expérience ne peut être comprise à partir d'une seule de ces dimensions. Le genre structure leur rapport à la parentalité et au marché du travail (Amato, 2000 ; Leopold, 2018) ; l'origine ethnoculturelle façonne les normes auxquelles elles sont soumises au sein de la communauté (Calvès *et al.*, 2018), le statut migratoire conditionne leur accès aux droits, aux ressources institutionnelles et aux réseaux de soutien (Boudarbat, 2010; Rousseau *et al.*, 2016) enfin, la situation familiale; monoparentalité ou coparentalité; détermine la nature et l'intensité des responsabilités qui leur incombent (Cloutier, 2008 ; Rouyer *et al.*, 2015).

L'apport analytique de l'intersectionnalité ne se limite pas à l'identification des oppressions : elle permet également de mettre en lumière les stratégies que ces femmes déploient pour y faire face. En tenant compte de la multiplicité des dimensions qui façonnent leur expérience, cette approche éclaire leur capacité à mobiliser différentes ressources économiques, sociales, culturelles pour reconstruire leur vie familiale et professionnelle (Kanouté, 2007 ; Vatz Laaroussi, 2000). Cette approche évite ainsi de les réduire à des figures de victimes et rend compte de leur capacité de contrôle de situation dans des contextes de contrainte. Elle permet particulièrement de comprendre comment ces femmes négocient leur rôle de mère dans un contexte de coparentalité, tout en cherchant à concilier leurs responsabilités familiales avec leur intégration sur le marché du travail. C'est dans cet esprit que l'intersectionnalité sera mobilisée tout au

long de l'analyse, non comme cadre descriptif, mais comme outil interprétatif permettant de rendre compte de la complexité des trajectoires individuelles.

3.2.4 La théorie de l'adaptation au divorce

La théorie de l'adaptation au divorce représente un cadre analytique fondamental pour comprendre les changements subis par les individus à la suite d'une séparation conjugale. Développée notamment par Amato (2000) et reprise par plusieurs auteurs dans le champ de la sociologie de la famille, la théorie de l'adaptation au divorce repose sur l'idée que la séparation conjugale ne constitue pas un événement isolé, mais un processus long et multidimensionnel qui nécessite des ajustements psychologiques, sociaux et relationnels profonds (D'Amore, 2018; Martin, 1997). Ce processus implique des pertes dans plusieurs sphères de vie simultanément; affective, économique, sociale et identitaire; rendant l'adaptation particulièrement exigeante pour les individus concernés (Cloutier, 2008). Sur le plan émotionnel, les femmes récemment séparées traversent souvent une succession de réactions d'amertume, de colère, de culpabilité ou de regret, qui évoluent progressivement vers un rétablissement de l'équilibre personnel (Lloyd *et al.*, 2014 ; Wahyuni *et al.*, 2024). Bien que ces réactions émotionnelles soient normales et attendues, leur persistance dans le temps peut entraver le processus d'adaptation et fragiliser la reconstruction de la vie familiale (Jeloyari *et al.*, 2021; Navratil et Lapierre, 2009) . La gestion de ces émotions constitue donc une étape incontournable, mais non suffisante, du processus d'adaptation.

Au-delà de la dimension émotionnelle, la théorie met en évidence l'importance des ressources individuelles et collectives dans la capacité d'adaptation. La résilience personnelle, la santé mentale et le soutien social figurent parmi les facteurs les plus déterminants (Amato, 2000 ; Lloyd *et al.*, 2014; Gürmen *et al.*, 2021). En ce qui concerne les femmes immigrantes rwandaises au Québec, ces ressources prennent une configuration particulière : le soutien peut provenir des réseaux familiaux transnationaux, des organisations de la diaspora rwandaise ou des institutions québécoises de soutien aux familles, mais son accessibilité reste inégale selon le statut migratoire et le niveau d'intégration (Kondan et Symss, 2023 ; Yohani et Kreitzer, 2023). Or, ces différentes sources de soutien ne véhiculent pas nécessairement des messages convergents. La famille transnationale, ancrée dans les normes culturelles rwandaises, peut encourager la préservation du lien conjugal ou stigmatiser la séparation, tandis que les institutions québécoises valorisent l'autonomie individuelle et proposent des ressources orientées vers la reconstruction personnelle (Bilge, 2010 ; Vatz Laaroussi, 2000). Cette tension entre des référents normatifs contradictoires constitue elle-même une épreuve supplémentaire dans le processus d'adaptation,

obligeant les femmes à naviguer entre des injonctions parfois incompatibles tout en cherchant à préserver leurs relations communautaires et familiales.

La théorie de l'adaptation au divorce éclaire également de la réorganisation des rôles familiaux qui suit la rupture. La séparation entraîne une redéfinition des responsabilités parentales et des relations entre membres de la famille, plaçant la coparentalité au cœur des négociations post-conjugales (Cloutier, 2008 ; Deslauriers et Dubeau, 2019 ; Rouyer *et al.*, 2015). Lorsque s'ajoute la recomposition familiale, de nouvelles dynamiques relationnelles émergent, impliquant l'intégration de nouveaux partenaires et la redéfinition des frontières familiales (Haxhe et Montulet, 2018 ; Le Gall et Popper, 2013). Ces transformations constituent une source de stress supplémentaire, particulièrement pour les femmes qui en assument la gestion principale (Kreyenfeld et Trappe, 2020).

3.3 Hypothèses de recherche

Les hypothèses qui guident ce travail sont ancrées à la fois dans la littérature recensée des données issues des entretiens exploratoires menés auprès des femmes rwandaises divorcées ou séparées au Québec. Elles prolongent les cadres théoriques présentés précédemment en les confrontant aux réalités empiriques du terrain.

La première hypothèse suggère que la réorganisation de la vie familiale des femmes rwandaises à la suite d'un divorce ou d'une séparation s'avère particulièrement complexe, en raison de l'éloignement géographique de leur famille élargie. Dans les sociétés d'Afrique subsaharienne, l'interdépendance avec les membres de la famille constitue une source essentielle d'entraide affective et pratique (Gürmen *et al.*, 2021). En contexte migratoire, l'absence de ces réseaux de proximité risque d'alourdir le processus d'adaptation post-divorce et d'accentuer la vulnérabilité des femmes concernées.

La deuxième hypothèse postule que cette réorganisation familiale peut néanmoins être facilitée pour les femmes qui disposent d'une autonomie financière ou qui ont recours aux organismes communautaires et institutionnels disponibles au Québec. L'accessibilité de ces ressources constituerait ainsi un facteur protecteur significatif dans les trajectoires post-séparation.

La troisième hypothèse avance que les femmes rwandaises au Québec, lorsqu'elles envisagent un nouveau mariage, tendent à associer leurs enfants à cette décision; une pratique qui contraste avec les normes en

vigueur au Rwanda. Dans le contexte d'origine, la décision de remariage relève exclusivement de l'autorité parentale : les enfants n'y sont pas consultés, et l'obéissance aux aînés constitue une norme fondamentale dont le non-respect expose à la désapprobation familiale et à une discipline stricte (Pontalti, 2018). L'expérience migratoire et l'immersion dans les valeurs québécoises; davantage centrées sur l'autonomie de l'enfant et la négociation familiale; semblent ainsi modifiées les pratiques décisionnelles de ces femmes en matière de recomposition familiale.

4 CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE

4.1 Méthodes de collecte de données

La collecte des données repose sur des entrevues semi-dirigées, une méthode particulièrement adaptée à l'exploration des expériences subjectives et des trajectoires de vie. Ce choix méthodologique s'appuie sur le postulat qu'une compréhension approfondie du vécu des femmes immigrantes rwandaises après une séparation ne peut être atteinte qu'en leur donnant la parole directement, dans un espace d'expression ouvert et structuré. Comme le souligne Ollivier et Tremblay (2000), l'analyse des propos des femmes constitue une voie privilégiée pour décrire, clarifier et saisir la complexité de leur réalité quotidienne. Les entrevues semi-dirigées répondent à cette exigence en permettant à chaque participante d'aborder les thèmes proposés selon sa propre logique narrative, tout en assurant une cohérence suffisante pour la comparaison des données.

4.1.1 Entrevues semi-structurées

Pour appréhender la dynamique familiale des femmes rwandaises immigrantes au Québec à la suite d'un divorce ou une séparation, nous avons choisi d'adopter une approche méthodologique qualitative. Cette approche permet d'explorer au-delà des discours rationnels afin d'accéder aux éléments implicites (Gauthier, 2009). Il est crucial de recueillir les points de vue de femmes rwandaises établies au Québec qui ont vécu un divorce ou une séparation, car cela nous permet de mieux comprendre, de décrire et d'analyser les aspects de la dynamique familiale, de la codécision parentale et de la restructuration familiale qu'elles ont expérimentées, sur les plans personnels et familiaux. C'est pourquoi nous avons privilégié des entrevues semi-structurées. Cette méthodologie présente un intérêt pratique, car elle nous a facilité la compréhension et l'appréhension de la réalité des parcours des femmes rwandaises après la rupture de leur union conjugale.

L'entretien semi-directif « est une méthode de collecte de données favorisant l'élaboration de connaissances relevant des approches qualitatives et interprétatives, particulièrement des paradigmes constructivistes » (Lincoln, 1995, cité, dans Imbert, 2010, p. 24). D'après Gauthier (2009), les entretiens jouent un rôle essentiel dans une recherche qualitative. Ils constituent un moyen de collecte de données qui valorise à la fois l'expérience des personnes qui participent et la flexibilité du cadre d'entretien. Les

entrevues semi-dirigées impliquent d'établir une interaction verbale entre un interviewer ou une intervieweuse et un interviewé ou une interviewée où les deux parties s'engagent à définir un récit composé d'histoires personnelles, interpersonnelles, sociales et culturelles de l'interviewé ou interviewée (Gauthier, 2009). De plus, les entrevues semi-structurées offrent à l'individu interviewé la possibilité de s'exprimer librement sur un sujet défini par le chercheur ou la chercheuse, qui s'efforce de formuler des questions ouvertes en lien avec des sous-thèmes, tout en écoutant et en encourageant la personne répondante. Le même auteur met en avant que l'entretien se définit comme une interaction verbale entre des individus qui s'engagent de manière volontaire dans une telle relation dans le but de partager un savoir spécialisé, et ce, afin de parvenir ensemble à une meilleure compréhension d'un phénomène qui suscite l'intérêt des personnes présentes. Selon les travaux de Ollivier et Tremblay (2000), l'examen des discours des femmes constitue une approche efficace pour décrire, clarifier et appréhender la réalité de leur existence.

Une autre utilité de l'entrevue semi-dirigée est qu'elle permet à l'information de se manifester d'elle-même et de mettre en lumière des éléments qui auraient pu être négligés avec d'autres méthodes de collecte de données, telles que le questionnaire. De plus, les entrevues semi-structurées maintiennent l'autonomisation des participantes et des participants en leur offrant la possibilité de définir leurs réalités, ce qui est essentiel pour eux, et de le faire selon leurs propres termes, en affirmant leur vision avec toute la légitimité requise (Ollivier et Tremblay, 2000). Ainsi, cette approche semble adéquate, car elle donne la parole aux femmes et permet de les rendre visibles, afin de les considérer comme des sujets et non comme des objets.

La plupart des entretiens ont été réalisés en face-à-face, et chacun a duré entre quarante-cinq minutes et une heure et trente minutes. Avant le début de chaque entretien proprement dit, les objectifs de la recherche ont été rappelés aux interviewées, même si cela leur avait été présenté une première fois par téléphone ou par courriel. Le guide d'entretien a abordé trois grandes thématiques. La première concerne la dynamique familiale après la rupture conjugale, la seconde concerne la coparentalité et la dernière partie portait spécifiquement sur la gestion des enfants et la recomposition familiale. Au cours des entretiens, diverses questions ont été abordées concernant leur parcours pour aboutir à leur situation actuelle. Nous avons évoqué aussi les rapports qu'elles entretiennent à la fois avec la communauté de leur pays d'accueil et avec leur pays d'origine. Bien que l'analyse des résultats se concentre plus sur la dynamique familiale après le divorce ou la séparation des participantes, un guide a été ainsi élaboré en

vue de recueillir le plus d'informations possible sur leurs parcours éducatifs et professionnels, les conditions sociales et matérielles de leurs familles afin de comprendre leurs expériences. Par souci de rigueur intellectuelle et scientifique, nous avons vérifié auprès des femmes interviewées si la transcription des entretiens est conforme à leur attente, afin de la corriger au besoin.

Nos entretiens semi-structurés se sont déroulés sans obstacle culturel, car les participantes à cette étude sont des immigrantes d'origine rwandaise, partageant la même langue et la même culture que la chercheuse. De plus, il n'y a eu aucun problème de compréhension du discours des répondantes ni d'interprétation liée aux différences linguistiques ou culturelles. Néanmoins, certaines participantes ont choisi de répondre à certaines questions ou d'exprimer certaines idées en kinyarwanda, leur langue maternelle, ce qui a nécessité une interprétation de leurs réponses.

4.2 Données

4.2.1 Le terrain de l'étude

Notre recherche s'est concentrée sur la province de Québec. Ce choix est justifié par la forte concentration d'immigrants francophones d'origine africaine dont la tendance à s'installer au Québec est en grande partie liée à l'importance de la maîtrise du français pour une intégration réussie. Les immigrants d'Afrique affichent un taux de présence notable au Québec, avec les plus hauts taux provenant d'Afrique centrale et du nord, suivis par ceux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est (Robitaille, 2023).

4.2.2 La population de l'étude

Notre population cible est constituée des femmes immigrantes rwandaises, dont l'âge varie entre 30 et 59 ans et qui sont soit séparées, divorcées ou remariées. Cette catégorie d'âge est pertinente pour notre étude, car elle a permis d'effectuer des comparaisons appropriées, contribuant ainsi à évaluer si l'âge représente une variable significative dans la capacité à surmonter les difficultés associées au divorce ou à la séparation. Nous avons précisé des critères suivants pour garantir une sélection adéquate des participantes :

- Être femme rwandaise ou d'origine rwandaise
- Être résidente dans la province de Québec depuis au moins 2 ans,

- Être âgée de 30 à 59 ans,
- Avoir déjà été en union (union libre ou mariage),
- Avoir des enfants issus de l'union précédente
- Être divorcée ou séparée depuis au moins 2 ans.

Pour respecter l'anonymat de nos répondantes, nous leur avons attribué des noms fictifs. Avant de présenter le profil de ces répondantes, il faut noter que la majorité d'entre elles utilisent leur langue maternelle comme première langue parlée à la maison. Toutefois, elles parlent toutes couramment soit le français, l'anglais et parfois même les deux.

4.3 Le recrutement

Les participantes ont été recrutées par la méthode d'échantillonnage en boule de neige, à partir des réseaux personnels et communautaires de la chercheuse au Québec. Une annonce de recrutement présentant les objectifs de la recherche et les critères d'inclusion a été diffusée dans ces réseaux, puis relayée par les personnes contactées auprès de leurs propres cercles de proximité susceptibles de répondre aux critères établis. Cette procédure présente toutefois une limite connue : elle a tendance à reproduire les réseaux sociaux existants et peut ainsi réduire la diversité des profils recrutés (Paillé et Mucchielli, 2021).

La recherche qualitative se fonde sur l'idée que la richesse et la profondeur des données sont plus importantes que leur quantité. Au départ, 15 entretiens étaient planifiés pour obtenir une variété de points de vue. Toutefois, des contraintes pratiques, comme le recrutement et la disponibilité des participantes, ont entraîné la réalisation de seulement huit entretiens. Ce nombre limité n'affecte pas pour autant la portée de l'analyse. Comme l'ont noté Paillé et Mucchielli (2021), de petites tailles d'échantillon peuvent offrir une analyse détaillée tant que les données sont riches et bien contextualisées. En outre, le concept de « saturation » suscite des discussions dans la recherche qualitative, surtout dans les approches critiques et féministes (Gubrium et Holstein, 2002 ; Riessman, 1987). Ces recherches mettent en avant que les données provenant des entretiens sont contextuelles, relationnelles et potentiellement inépuisables, rendant ainsi la définition de la saturation complexe et non uniforme. Dans cette étude, au lieu de chercher une saturation stricte, l'analyse se base sur la cohérence des thèmes qui émergent, leur fréquence dans le discours, et la diversité des récits recueillis. Les entretiens menés ont permis d'identifier des pistes d'interprétation solides et nuancées en rapport avec les objectifs de l'étude.

Le premier contact dépendait de la disponibilité et des préférences des participantes. Il s'est déroulé par téléphone, et c'est à ce moment que l'objet et les objectifs de l'étude sont brièvement exposés aux participantes. Cette étape a permis également de convenir des dates et des lieux des entrevues. Une fois un accord conclu, un document contenant les thématiques a été envoyé par courriel à chaque participante pour faciliter les échanges suivants. Il est essentiel de préciser qu'au-delà d'un simple contact, cette phase était perçue comme une confirmation de l'importance de l'étude, ainsi qu'une garantie de la confidentialité des informations, des enregistrements et de l'anonymat des personnes à interviewer. L'objectif est de favoriser un climat de confiance.

4.4 Consentement et confidentialité

Chaque participante a reçu le formulaire de consentement par courriel dès que la date et l'heure de l'entrevue ont été établies. Avant le début de l'entrevue, ce formulaire a été examiné avec chaque participante pour garantir la compréhension de tous les énoncés. Le formulaire, une fois signé, a été renvoyé par courriel, conformément aux recommandations du comité d'éthique de l'UQAM. Les entrevues ont été transcrites et numérotées. Les enregistrements ont été détruits immédiatement après leur transcription, et tous les documents associés aux entrevues sont conservés en lieu sûr pendant toute la durée de la recherche. L'ensemble des documents sera éliminé sans sursis après la dernière communication scientifique, en accord avec mes engagements.

4.5 Déroulement des entrevues

Les entretiens ont été principalement conduits en face-à-face avec la plupart des participantes. Chacune d'elles a donné son accord pour l'enregistrement sonore des discussions, facilitant ainsi la consultation des audios lorsque nos notes écrites étaient jugées insuffisantes. Parmi les femmes avec qui nous avons discuté, il y en a une qui avait d'abord manifesté une réticence lorsque nous avons voulu enregistrer. Cependant, après lui avoir expliqué la raison de cet enregistrement sonore et que cela serait détruit après l'étude, elle a accepté et nous avons eu une conversation. Ces entretiens ont été planifiés en soirée, durant la semaine ou le week-end, en fonction des préférences individuelles de chaque participante concernant la date, l'heure et le lieu. La durée des entretiens est de 45 à 1 h 30.

4.6 Considérations éthiques

Il est essentiel de se conformer aux normes éthiques lors de la réalisation d'entrevues avec des participants humains. Dans un premier temps, nous avons pris connaissance des directives établies par la politique des trois Conseils relatives à l'éthique de la recherche impliquant des êtres humains, et nous avons suivi le tutoriel d'introduction à l'EPTC 2. Nous avons également obtenu le « Certificat d'achèvement de la formation en éthique de la recherche (FER) », proposé en ligne par le Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche. Cette recherche porte sur des sujets humains susceptibles d'être affectés d'une manière ou d'une autre par les questions posées durant les entrevues ou par la manière dont leurs réponses sont traitées. Nous avons donc soumis notre projet de recherche au comité éthique pour qu'il puisse l'évaluer. Après examen, ce dernier a affirmé que notre questionnaire est conforme aux règles éthiques en recherche de l'Université du Québec à Montréal et nous a donné le feu vert pour commencer notre recherche. Nous avons pris soin d'envoyer à chaque participante, au moins une semaine avant l'entrevue, le formulaire de consentement leur assurant l'anonymat et la possibilité de se retirer de la recherche à tout moment.

4.7 Analyse thématique

Nous avons utilisé une analyse thématique comme méthode d'analyse de contenu, et nous avons effectué notre analyse avec le logiciel QDA Miner. Selon Mucchielli, cité par Vanoutrive *et al.* (2014) « l'analyse de contenu englobe un ensemble de méthodes variées, objectives, systématiques, quantitatives et complètes, dont l'objectif commun est d'extraire, à partir de documents, un maximum d'informations relatives aux individus, aux événements rapportés, aux thèmes abordés, tout en cherchant à comprendre la signification de ces informations ». Cet auteur souligne que l'analyse de contenu se trouve confrontée à une impasse où deux contradictions coexistent : maintenir l'objectivité tout en procédant à des inférences. Étant donné que toute analyse de contenu vise à explorer le sens de la communication, il est essentiel de préciser les méthodes adoptées afin de garantir une objectivité maximale (Vanoutrive *et al.*, 2014).

À la fin des entretiens réalisés grâce à un enregistrement audio, toutes les informations recueillies ont été soigneusement retranscrites dans un document Word, en conformité avec les normes éthiques en vigueur. Selon les objectifs de l'étude, les données transcrites sont classées par catégories et sous-catégories après avoir identifié les messages clés et les éléments figurant dans notre carnet d'enquête. Elles ont ensuite été codées et analysées et ont servi à soutenir notre argumentation lors de la rédaction de notre mémoire.

Une étude fondée sur l'analyse thématique permet de mettre en évidence des citations communes, des contradictions et des stratégies à partir des discours réels des participantes, sans idée préconçue (Paillé et Mucchielli, 2021). Cette méthode s'inscrit dans un cadre à la fois compréhensif et contextuel, en conformité avec l'objectif de la recherche : analyser les dynamiques familiales et la coparentalité après le divorce, étudier les enjeux de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale après le divorce, et identifier les défis ainsi que les expériences liées à la recomposition familiale. Le processus d'analyse a été fait en plusieurs étapes :

1. La transcription intégrale des entretiens a été réalisée pour préserver l'originalité du langage et des récits des participantes;
2. Des lectures répétées des verbatim ont été effectuées pour s'immerger dans le contenu, identifier les idées principales et repérer les récurrences;
3. Des passages importants ont été surlignés et ensuite classés sous des codes qui représentent des idées clés, comme la fatigue, les difficultés organisationnelles, le soutien familial, le manque de communication avec l'ex-conjoint et la charge mentale;
4. Plusieurs grands thèmes ont été abordés, notamment la dynamique familiale, la coparentalité et la recomposition familiale. En outre, nous avons examiné divers aspects liés au divorce, tels que les changements qui s'opèrent après une séparation, l'influence psychologique du divorce, les mécanismes de résilience émotionnelle, le soutien spirituel, la gestion du quotidien avec les enfants, l'aide des amis et de la famille, l'assistance sociale ou communautaire, l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, les épreuves rencontrées, les stratégies utilisées, l'adaptation financière après un divorce, la perception du divorce dans la culture rwandaise, la collaboration avec l'ex-partenaire, les pièges et les opportunités de la coparentalité, les avantages et les défis de la recomposition familiale, ainsi que les opinions des membres au sein des familles recomposées.
5. Une illustration de chaque code a été réalisée avec des extraits de verbatim pour respecter les récits des participantes.

4.8 Difficultés rencontrées

La collecte de données a été marquée par plusieurs difficultés, liées à la fois à la sensibilité du sujet et aux contraintes pratiques des participantes.

La nature intime du thème a constitué le principal frein au recrutement. Plusieurs femmes contactées ont décliné l'invitation, évoquant un malaise à aborder publiquement la question du divorce, la douleur encore vive associée à leur séparation, ou simplement la difficulté à mettre en mots une expérience qu'elles jugeaient difficile à raconter. Le fait de ne pas connaître personnellement la chercheuse a également pu renforcer ces réticences.

Sur le plan logistique, la disponibilité des participantes a compliqué le déroulement des entretiens. De nombreux rendez-vous ont été reportés, les femmes invoquant la charge de responsabilités multiples qui laissait peu de place à ce type d'engagement. Par ailleurs, deux participantes ont préféré que l'entretien se déroule en appel vidéo plutôt qu'en présentiel, souhaitant un espace qu'elles jugeaient plus sécuritaire. Ce format a été accepté afin de ne pas compromettre leur participation.

Enfin, le niveau de familiarité avec la chercheuse a influencé la profondeur des échanges. Les deux participantes déjà connues se sont exprimées plus librement et ont partagé des éléments personnels avec plus d'aisance. Les autres, moins à l'aise au départ, ont fourni des réponses plus courtes; une réserve qui s'est progressivement atténuée lorsque les questions étaient reformulées ou illustrées par des exemples tirés de la littérature ou d'expériences comparables.

5 CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats issus des données empiriques recueillies lors des entrevues semi-dirigées avec les femmes rwandaises séparées ou divorcées qui ont participé à notre recherche. L'analyse qualitative qui en découle adopte une approche compréhensive, typique de la sociologie, visant à saisir les logiques sociales derrière les discours ainsi que les habitudes et les représentations des femmes rwandaises interviewées. L'objectif de ce chapitre est donc de montrer la diversité des parcours, des expériences et des positions sociales des participantes, tout en soulignant les récurrences, les tensions et les contrastes dans leurs récits.

Dans un premier temps, nous faisons une brève présentation des participantes, afin de situer leurs caractéristiques personnelles importantes par rapport à la problématique étudiée : âge, statut matrimonial, lieu de mariage, nombre d'enfants et situation professionnelle. Cette mise en contexte aide à mieux comprendre les points de vue exprimés et les logiques d'interprétation utilisées lors des entretiens.

Dans un second temps, les témoignages personnels des participantes seront présentés. Cette méthode narrative permet de montrer la complexité et l'unicité des expériences, tout en mettant en valeur les aspects subjectifs de la relation au monde social. Chaque histoire sera présentée en respectant la voix de la femme interviewée et en restant fidèle aux données recueillies. Ces histoires offrent des aperçus sur des univers sociaux variés, mais liés par des dynamiques communes qui seront examinées dans le chapitre suivant.

L'objectif de ce chapitre n'est pas encore de créer des catégories d'analyse approfondie ni de tirer des conclusions générales, mais plutôt de poser les bases empiriques qui soutiennent une analyse sociologique. Dans cette perspective, cette restitution vise à faire entendre la diversité des points de vue et à montrer comment les femmes rwandaises perçoivent leurs expériences de divorce et de recomposition familiale, à travers la réflexion de leur parcours et des contextes dans lesquels elles évoluent.

5.1 Les caractéristiques sociodémographiques des participantes

Dans cette partie nous présenterons les caractéristiques personnelles des participantes ainsi que leurs caractéristiques migratoires.

5.1.1 Les caractéristiques personnelles

Le tableau 1 ci-dessous présente un résumé des caractéristiques personnelles des huit femmes rwandaises séparées ou divorcées ayant participé aux entrevues. Les noms mentionnés sont des pseudonymes afin de garantir leur anonymat. Ce tableau illustre que les huit participantes que nous avons interrogées étaient variées en ce qui concerne leur âge, leur situation maritale, le lieu de leur mariage, le nombre d'enfants et leur situation professionnelle au moment de l'entrevue. Ainsi, l'âge des participantes varie entre 30 et 59 ans. Deux d'entre elles ont entre 30 et 45 ans, tandis que les six autres ont un âge qui se situe entre 45 et 59 ans. En ce qui concerne l'état matrimonial, quatre sont divorcées, trois sont séparées et une s'est remariée après son divorce. Toutefois, parmi celles qui étaient séparées ou divorcées au moment de l'entrevue, certaines s'étaient remariées ou avaient vécu en union libre après leur divorce, mais ont ensuite vécu une séparation. En ce qui concerne le lieu du mariage, six d'entre elles se sont mariées à l'extérieur du Canada (au Rwanda et en Europe), deux au Canada, et toutes étaient mariées à des hommes rwandais. En ce qui concerne le nombre d'enfants, trois femmes ont 2 enfants, trois autres en ont 3, une a un enfant et une autre femme interviewée en a 4. Toutes les femmes interrogées résident au Canada depuis plus de 10 ans et elles sont toutes citoyennes canadiennes.

Tableau 5.1 : Caractéristiques personnelles des participantes

Nom fictif de la participante	Tranche d'âge	Statut matrimonial	Lieu de mariage	Nombre d'enfants	Situation professionnelle
Amanda	Entre 45 et 59 ans	Divorcée	Extérieur du Canada	3	En emploi
Amina	Entre 45 et 59 ans	Séparée	Extérieur du Canada	4	En emploi
Aisha	Entre 45 et 59 ans	Séparée	Au Canada	2	En emploi
Ashula	Entre 45 et 59 ans	Divorcée	Extérieur du Canada	2	En emploi
Anna	Entre 45 et 59 ans	Divorcée	Au Canada	1	En emploi
Asya	Entre 30 et 45 ans	Divorcée	Extérieur du Canada	3	Au chômage
Aaliyah	Entre 45 et 59 ans	Séparée	Extérieur du Canada	3	En emploi
Anaya	Entre 30 et 45 ans	Remariée	Extérieur du Canada	2	En emploi

5.1.2 Les caractéristiques migratoires

Dans cette partie, nous exposons ce que les participantes ont révélé concernant leurs motivations pour immigrer au Québec. Les motifs d'immigration diffèrent d'une femme à l'autre. Néanmoins, le motif le plus

fréquemment mentionné par la majorité des participantes est la réunification familiale. D'autres raisons évoquées par certaines incluent : le génocide au Rwanda et la recherche de sécurité.

Parmi les huit participantes, trois ont immigré au Québec pour des raisons de sécurité, quatre autres sont arrivées au Canada dans le cadre d'un parrainage post-mariage et une autre, dans le cadre d'une réunification familiale. Beaucoup d'entre elles étaient mariées avant leur immigration au Québec et ont divorcé ou se sont séparées après leur arrivée dans la province (tableau 2).

Tableau 5.2 : Caractéristiques migratoires des participantes

Nom fictif de la participante	Motif de la migration
Amanda	Protection humanitaire
Amina	Migration matrimoniale
Aisha	Protection humanitaire
Ashula	Regroupement familial
Anna	Protection humanitaire
Asya	Migration matrimoniale
Aaliyah	Migration matrimoniale
Anaya	Migration matrimoniale

5.2 Défis rencontrés et nouveaux repères après la rupture

Dans la vie courante, les problèmes liés à la vie conjugale surviennent fréquemment, tels que des conflits entre le mari et la femme, ce qui amène certaines femmes à considérer le divorce comme la seule solution pour fuir une relation devenue toxique. Lorsque le domicile, qui devrait être un lieu de sécurité, se transforme en un lieu de contrôle, de violence, mettre un terme au mariage devient un geste de survie. Dans ces situations, le divorce ne symbolise pas une séparation, mais un acte de libération, un pas vers le rétablissement, la dignité et la liberté, une solution rapide pour résoudre les difficultés. Dans cet extrait, une participante nous a expliqué comment elle a trouvé le divorce comme la seule et unique solution :

Mieux vaut vivre toute seule que mal accompagnée. On peut mourir dans une relation. Ma première relation était toxique, tellement toxique. Donc même y penser, je ne le souhaite à personne. Donc, sortir de là, ça a été la meilleure des choses que je peux. La leçon si je dois reprendre est que je ne rentrerai pas dans cette relation. Je suis sortie et je ne retournerai jamais. [...] C'était ma décision ; je savais pourquoi je la prenais et j'étais prête à vivre avec. (Témoignage Amanda)

Dans les mariages qui unissent la femme à l'homme, le rôle de chef de famille est attribué à l'homme, qui est chargé d'être le principal soutien financier. Pour certains, la conclusion d'un mariage représente le début d'un cheminement en tant que mère célibataire. Cette transformation engendre des défis propres, en particulier en ce qui concerne le soutien émotionnel, financier et communautaire, dans un pays où elles peuvent éprouver un sentiment d'isolement. Lorsqu'un divorce se produit, les femmes se voient contraintes de devenir cheffes de ménage, alors qu'elles ne se sont jamais préparées dès le départ à assurer ce rôle. Les participantes nous ont raconté, lors des entrevues, comment le divorce ou la séparation ont entraîné un changement radical dans leurs routines quotidiennes, et ce, que ce soit chez celles qui élèvent seules leurs enfants en tant que mères monoparentales, ou chez celles qui ont vécu des situations similaires avant leurs nouveaux mariages. Elles ont souligné deux points communs : la fatigue et une organisation rigoureuse.

« Amanda », qui est divorcée et vit toute seule avec ses enfants, nous a fait part de sa routine quotidienne avec les enfants. Elle a expliqué que son programme était extrêmement chargé. Elle se levait habituellement entre 6 h et 6 h 30 pour pratiquer le sport. Vers 7 h 25, tous les enfants se réveillaient. Pendant que les enfants prenaient leur petit-déjeuner, elle en profitait pour préparer les repas à emporter. Elle les déposait à l'école, où ils arrivaient souvent à 8 h, juste à temps pour le début des cours. En rentrant chez elle, elle ouvrait son ordinateur et commençait à travailler dès 8 h 30, le moment de sa première réunion. Elle a précisé que l'école se terminait à 15 h 30 et, lorsque son emploi du temps le lui permettait, elle allait chercher les enfants entre 15 h 30 et 17 h, s'il n'y avait pas une autre réunion. Une fois de retour à la maison, les enfants regardaient la télévision pendant qu'elle poursuivait son travail. Elle a ajouté qu'elle préparait le dîner à midi, afin qu'il soit prêt au retour des enfants de l'école. À 17 h, c'était l'heure de la douche, suivie du dîner, puis des devoirs, et enfin du temps de lecture obligatoire de 15 minutes. Le coucher avait lieu à 20 h. Elle nous a confié qu'après avoir couché les enfants, elle nettoyait la cuisine et lavait la vaisselle, sauf quand elle était trop fatiguée. Dans ce cas, elle reportait cette tâche au lendemain matin, se levant alors un peu plus tôt, vers 6 h 15 ou 6 h 20, ou bien elle le faisait à midi, pendant qu'elle préparait le souper. Elle reconnaissait que le télétravail l'aidait à gérer ce rythme. Elle nous a raconté également que le samedi était le seul jour un peu plus calme, à condition qu'il n'y ait pas de match de football l'après-midi. Sinon, c'était le dimanche matin qu'ils se levaient en courant pour le sport. Elle a conclu en affirmant que leur quotidien était surchargé, mais qu'il était nécessaire d'avoir une routine bien établie, sinon on pouvait oublier les tâches à accomplir. D'ailleurs, les enfants étaient bien habitués à ce programme.

Ce témoignage souligne la charge mentale d'une mère divorcée qui doit équilibrer son travail, ses responsabilités parentales et la gestion de son foyer. Il montre une organisation rigoureuse. Malgré la fatigue, cette mère s'efforce de garder une habitude stable pour ses enfants. Travailler à domicile a été un soutien logistique, même si cela ne réduit pas la pression constante du quotidien.

Le télétravail n'était pas pour tout le monde. Après un divorce, certaines femmes rwandaises séparées ou divorcées ont exprimé une fatigue persistante, à la fois physique et mentale, lorsqu'elles devaient quitter leur domicile pour se rendre à leur travail. Cette fatigue était plus difficile à supporter, car elle était rarement comprise par leur entourage. Un autre extrait d'entretien avec une femme rwandaise interviewée nous décrit comment elle dormait constamment très épuisée en raison de sa routine quotidienne, étant seule avec les enfants :

Avant, j'avais un horaire de travail de 7 h à 15 h, ce qui était difficile avec les enfants [...]. Après j'ai eu la chance de décrocher un poste qui commençait à 11 h dans un établissement près de chez nous et je terminais à 19 h. Cela m'a permis d'être à la maison le matin. Je préparais les enfants le matin, mais leurs boîtes à lunch, je les préparais le soir. Le matin [...], ils vont à l'école avec les autobus. Mais quant aux deux plus vieux [...] j'avais deux voitures, l'un partait à l'école et l'autre prenait l'autre voiture pour aller au travail. Donc, eux, ils s'organisaient. [...] Plus les enfants grandissent, plus les problèmes diminuent. Les soirs quand je rentrais à 19 h, je préparais le souper du lendemain. Quand j'arrive à la maison, je les laisse un temps parce que, comme les enfants d'aujourd'hui ont besoin des électroniques après le souper, je les laisse jusqu'à 20h ou 20h30 maximum et après ils vont dormir. Une fin de semaine sur deux, je travaille. Quand ils ont une activité de piano, par exemple, je les amène, les deux petits, quand je ne suis pas là à cause du travail ; leur sœur s'en occupe. Plus les enfants grandissent, ils vont t'aider. Le soir, après avoir préparé le souper du lendemain, je nettoie la cuisine et les salles de bain. Le matin, la maison reste en désordre, quand je rentre le soir, je me débrouille, donc je suis tout le temps fatigué. Quand je travaille, je suis toujours fatiguée, car souvent je dors vers 23 h ou à minuit. (Témoignage Amina)

Ce témoignage montre la réalité quotidienne des mères célibataires, qui doivent jongler entre le travail rémunéré et les responsabilités à la maison. Bien que l'agencement de leurs horaires de travail puisse apporter un léger soulagement, cela n'empêche pas qu'il y ait toujours la fatigue. La mère reste la principale responsable du bien-être des enfants, mais l'autonomie croissante de ces derniers est vue comme un facteur d'adaptation dans une famille monoparentale.

Un autre témoignage d'une mère divorcée dévoile sa vie de tous les jours, centrée sur la garde partagée et la gestion de la famille pendant la semaine. Elle a expliqué comment elle a pu jongler entre le télétravail, les tâches domestiques et son rôle de mère, tout en s'appuyant sur le soutien de sa voisine et le père de ses enfants.

La routine quotidienne avec les enfants pour moi c'est du lundi au vendredi parce que le samedi, leur père vient les prendre, donc la majorité des week-ends ils sont avec leur père. Du lundi au vendredi, on se réveille le matin, je pratique le sport, quand les enfants se réveillent, ils se préparent pour l'école. J'ai une voisine qui a des enfants qui fréquentent la même école que les miens et qui les amène souvent à l'école avec elle. Ça me stresse moins, car je suis chanceuse d'être parmi les employés qui sont encore en télétravail. Donc, je n'ai pas à me déplacer pour aller au boulot et ma journée commence à la maison. C'est pendant ma pause que je prépare les petites collations que les enfants vont manger en rentrant à la maison. Ils arrivent vers 15 h 40 ou 16 h, ils mangent une collation pendant que je termine de travailler, vers 16 h 30 ou 17 h, puis on va souper. Ensuite, selon la journée, on fait de la marche, on regarde un film ou on va à la bibliothèque pour lire. La fin de semaine, c'est le père qui fait les devoirs avec eux. Là, c'est la période hivernale. En été, je reste avec les enfants du lundi au dimanche. Mon fils joue au soccer, donc on a des activités sportives, on s'amuse. On essaie quand même de s'organiser avec leur père. Si, par exemple, mon fils a un match de soccer, et que je me sens fatiguée, je peux appeler son père pour l'amener. (Récit Ashula)

Le récit de cette femme rwandaise divorcée montre une dynamique familiale collaborative, où la répartition des tâches avec le père des enfants aide à équilibrer la vie professionnelle et familiale. Le télétravail a aussi été un facteur clé pour réduire le stress, permettant ainsi une bonne gestion quotidienne du foyer. On remarque aussi l'importance des moments de qualité passés avec les enfants, à travers des activités culturelles, sportives ou simplement du temps partagé le soir.

Ces divers témoignages illustrent les difficultés pour les femmes rwandaises divorcées ou séparées de gérer toutes seules un foyer « C'est une course contre la montre », comme elles l'ont souligné. Néanmoins, certaines d'entre elles travaillent à domicile (télétravail), ce qui leur permet de préparer le dîner et le souper et de faire d'autres tâches pendant leurs temps de pause de midi. D'autres ont souligné l'importance du soutien des amis et des voisins et même de leurs anciens partenaires pour surmonter des défis.

Comme l'ont vécu les femmes rwandaises divorcées ou séparées vivant au Québec, qui étaient les participantes dans cette recherche, elles ont rencontré divers changements significatifs après le départ de leur mari en raison d'un divorce ou une séparation. De nombreuses femmes rwandaises ayant divorcé, avec qui nous avons eu l'occasion d'échanger, ont exprimé qu'elles se sentaient abandonnées par certains membres de leurs familles et les amis proches en raison de leur séparation avec leurs époux. Cette situation les a conduits à vivre dans l'isolement. Certaines d'entre elles nous ont même confié qu'il n'y avait personne pour les inviter à des mariages ou à d'autres célébrations en raison de l'absence de leurs maris. D'autres ont partagé leur honte d'être désignées comme des divorcées, en raison de la perception négative

du divorce dans la société rwandaise. La majorité d'entre elles demeurent dans l'isolement, sans visite ni demande de nouvelles de la part de quiconque. D'autres encore ont rapporté que les gens parlaient d'elles en les critiquant, et que ces rumeurs finissaient par leur parvenir. Cela a poussé certaines femmes rwandaises à choisir de vivre seules, apprenant à se défendre et à subvenir à leurs besoins sans attendre d'aide. La plupart d'entre elles ont affirmé qu'elles réussissaient grâce à leur forte personnalité, tandis que d'autres ont mentionné que leur réussite était due à la prière.

Pour certaines femmes rwandaises, le divorce ne se limite pas à la séparation du couple, mais implique également un éloignement difficile de leur propre famille. Lors de l'entrevue, quand nous avons demandé à « Amanda » de nous expliquer des changements qu'elle a remarqués après le divorce, elle a répondu de manière suivante : « [...] c'était le changement familial. Tout a changé. Le rejet, le refus d'accepter : je n'avais plus de place dans la communauté ». Quand nous avons évoqué le rejet, qu'il provienne de sa famille ou de la communauté rwandaise, elle a répondu en ces termes :

Les deux. Les deux, ça a été très difficile. C'était à l'époque où personne n'avait divorcé dans ma génération. [...] Il y a des gens qui vont endurer une relation extrêmement difficile, parfois abusive, juste pour ne pas aller vers le côté de la monoparentalité, qui est associée à la honte. (Témoignage d'Amanda)

Le témoignage suivant vient de l'entretien avec une femme rwandaise séparée de son conjoint. Elle a souligné l'aspect social de l'expérience d'une femme rwandaise après la séparation. Elle a exprimé son sentiment d'isolement et de rejet, surtout au sein de la communauté rwandaise où les relations sociales semblaient se détériorer rapidement après la rupture conjugale.

Sur le plan de l'organisation sociale, c'était tout aussi difficile, car tu te retrouvais seule avec les enfants, sans aide. Il y a beaucoup de stress dedans. Il y a un stress derrière, surtout quand tu as des enfants à bas âges. Quand j'ai divorcé, je n'avais aucun ami, c'est-à-dire que vous formiez une famille, alors du coup, tu te retrouves toute seule. Tous les amis proches de la famille du coup, ils ne veulent rien connaître de toi. Je ne comprends pas les pensées des Rwandais, mais c'est quelque chose que j'ai remarqué. C'est comme si tu es abandonné et, après ça, il n'y a personne qui va t'inviter. Avant le divorce s'il y avait des cérémonies, on t'invitait, mais, quand tu restes seule, il n'y a personne qui t'invite. Je ne comprends pas les Rwandais. (Témoignage Amina)

Ce récit explique l'effet du divorce même au-delà de la famille. Il souligne la solitude sociale que certaines femmes subissent. L'abandon de leurs proches et la stigmatisation qui en résulte révèlent une pression culturelle importante ainsi qu'un manque de soutien pour les mères célibataires. Ce récit met en évidence

la stigmatisation persistante entourant la condition sociale de la femme rwandaise divorcée, qui est isolée des cercles sociaux auxquels elle appartenait auparavant.

Dans son témoignage, une autre participante à l'étude a parlé de la lutte silencieuse qu'elle a menée contre des blessures intérieures, souvent ignorées par une société qui prend la violence conjugale pour de simples coups :

Ça a été une chose que j'ai dû gérer et tenir fort. Ils disaient si le mari ne te bat pas ou n'a pas amené une autre femme pourquoi vous partirez. Donc, pour la société rwandaise, si le mari ne te bat pas, il faut rester, mais ils ne pensent pas qu'il y a d'autres choses qui peuvent t'affecter en tant que femme, donc ça a été dur que ce soit au niveau de ma famille, mes parents, mes frères et sœurs. [...] Cet aspect-là a été très difficile émotionnellement, parce qu'il n'y avait personne pour me comprendre. Bon, je l'ai géré toute seule, mais c'est au fil des années que mes proches sont revenus vers moi, m'ont comprise et m'ont donné raison. Mais avant que ce soit ma famille ou la communauté rwandaise, personne ne pouvait me comprendre. (Témoignage Ashula)

À l'exemple de ce premier témoignage, d'autres femmes révèlent des vérités ignorées, où la souffrance n'est pas nécessairement considérée. Certaines femmes rwandaises sont celles qui souffrent en silence enfermé par des pressions sociales et familiales. Dans les témoignages suivants, nous avons découvert différents points de vue :

Dans la société québécoise, les gens quand ils se séparent, ils continuent à se parler, il y a la communication qui passe encore par rapport aux Rwandais quand on est divorcé ou séparé, surtout quand tu es une femme, tu n'es plus la bienvenue dans la communauté, tu n'es plus invitée nulle part, la communication avec l'ex-partenaire est coupée parce que les hommes disparaissent dans l'environnement des enfants. Mais les hommes divorcés, quant à eux, continuent d'être invités, d'être considérés, ils vont se remarier facilement contrairement aux femmes qui ne se remarient pas parce qu'il est difficile de se remarier avec les enfants, et la tradition rwandaise n'avantage pas le remariage chez les femmes; c'est mal vu. Malheureusement, on a même cette tradition ici. (Témoignage Anna)

En ce qui concerne « Asya », elle a déclaré : « En général, je pense que, au Rwanda, c'est un sujet encore tabou. La femme peut mourir dans le foyer, car, une fois divorcée, c'est une honte. » Son histoire donne l'impression que le statut matrimonial des femmes rwandaises était la seule source de leur valeur ou de leur légitimité.

Le rejet isole encore plus ces femmes pendant une période de vulnérabilité. Une participante a exprimé comment le divorce l'a conduite à l'isolement :

Après le divorce, j'ai été confronté à la solitude, devant reconstruire ma vie à partir de zéro et assurer toutes les responsabilités, y compris celles liées à mon enfant et à moi-même. Je n'avais pas de réseau social, pas d'amis, ayant perdu tous les contacts que j'avais établis par l'intermédiaire de mon ex-conjoint. Les relations devenaient étranges et je préférais éviter tout contact, craignant les conversations entre nous. Comme vous le savez, chaque personne a son propre récit qui a conduit à la rupture, ce qui me poussait à m'interroger sur ce qu'ils pouvaient penser de moi, sans avoir d'explications à leur fournir. Cela m'a conduit à m'isoler. (Témoignage Anaya)

Tous les récits évoqués précédemment ont des éléments en commun : le rejet et l'incompréhension venant des familles des femmes divorcées ou séparées, ainsi que de la communauté rwandaise dans son ensemble. Certaines femmes ont signalé que leurs proches, qu'elles soient restées dans leur pays d'origine ou qu'elles résident au Canada, les considéraient comme responsables de leurs divorces ou séparations, les accusant d'avoir échoué ou de ne pas avoir suffisamment supporté.

D'un autre côté, certaines autres femmes rwandaises qui sont séparées ou divorcées ont eu du mal à expliquer la situation à leurs enfants, car ces derniers n'arrivaient pas à accepter le départ de leur père. Cependant, la fin du mariage n'était pas forcément vue comme un fardeau trop lourd, car les enfants étaient encore jeunes lorsque leur père les a abandonnés à cause du divorce ou de la séparation. En revanche, les enfants qui ont été laissés par leur père à l'âge adulte ou à l'adolescence ont ressenti une grande détresse après ce départ, au point que certains ont montré des signes d'inacceptation à travers des comportements inhabituels, comme traîner, quitter l'école ou devenir indifférents.

Différentes femmes rwandaises ont partagé avec nous l'influence que le divorce a exercée sur le bien-être de leurs enfants :

À la suite de la garde partagée, une femme rwandaise divorcée nous a fait part de ses difficultés :

Les enfants sont déstabilisés par le fait de vivre dans deux foyers ; dans mon cas, le père veut se racheter envers les enfants et tout est permis, et quand ils reviennent chez moi, c'est difficile pour moi de leur dire non. La stratégie que j'utilise est que je prends le temps pour leur parler et expliquer, mais souvent c'est difficile, car les enfants aiment quand on ne les impose pas la loi. (Récit Asya)

Une autre femme rwandaise séparée avec qui nous avons échangé a fait face aux épreuves après la séparation, car ses enfants ont subi des répercussions psychologiques après le départ de leur père. Elle nous a parlé de cette manière :

Pour le petit, il a fallu que j'aie le chercher (chez son père), car il était affecté et je voyais que cela pouvait avoir un impact sur ses études. Il m'appelait souvent en étant triste, je lui demandais ce qui le dérangeait, mais il n'arrivait pas à le dire. Nous avons pensé, moi et le père de l'enfant, qu'il pourrait avoir des problèmes et qu'il est nécessaire que je l'amène vivre avec moi afin qu'il ne souffre pas de dépression, car sa vie était en danger, mais aujourd'hui, il s'est rétabli et va bien. Mon fils aîné, quant à lui, a souffert de graves conséquences en raison de notre séparation, car il n'a pas pu continuer ses études depuis la 3^e année du secondaire. Aujourd'hui, lorsqu'il trouve un emploi, il y reste peu de temps avant de le quitter sans raison valable, puis il cherche à nouveau un autre emploi. Jusqu'à aujourd'hui, il n'est pas stable. (Témoignage Aaliyah)

Cependant, cette situation n'a pas duré longtemps chez certaines femmes rwandaises, car certains enfants ont finalement été sensibilisés à accepter le départ de leur père.

« Amina », dans son témoignage, nous a expliqué que, lorsqu'elle est restée seule après la séparation, elle a dû arrêter certaines activités sportives de son fils, ce qui l'a rendu triste. Cependant, elle a pris le temps d'expliquer aux enfants qu'elle devait travailler dur pour payer les factures et qu'un jour, ils pourraient retrouver leur propre maison, sinon ils risquaient de se retrouver à la rue. À ce moment-là, les enfants ont compris et accepté la situation.

D'autres femmes rwandaises ont expliqué à leurs enfants que le divorce ne signifiait pas la fin du lien entre le père et le fils, ni la relation avec la fille, et que le père pouvait continuer à jouer son rôle même après le divorce des parents. Cela vient du fait que ces femmes se sont inspirées de la société québécoise ou qu'elles veulent donner le meilleur à leurs enfants sans se laisser guider par la rancœur et le désir de vengeance envers leurs anciens partenaires. Certaines ont partagé leurs expériences :

Moi j'ai de la chance d'avoir reçu de nouvelles amies et d'avoir vécu plusieurs années dans la société québécoise. Pour moi, ce sont donc nos enfants : s'ils sont malades et que j'en ai besoin, je l'appelle. (Récit Amanda)

Dans la vie de tous les jours, les femmes monoparentales ne se limitent pas à leurs responsabilités de mères, mais elles doivent aussi gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de leurs familles. Elles travaillent fort pour leurs enfants et répondent aux exigences de leurs foyers. Elles ont différents emplois, et même si leur salaire n'est pas très élevé, elles sont toujours reconnaissantes pour l'argent qu'elles gagnent. Si ces revenus ne suffisent pas à couvrir les besoins de leur famille, dans certains cas, les femmes n'hésitent pas à demander de l'argent à leurs enfants.

C'est vrai que, quand les enfants étaient encore trop jeunes, le budget était trop serré. Ce que j'ai fait, comme j'ai des connaissances dans le domaine de beauté et esthétique, je fixais des rendez-vous aux clients pendant mes journées de congé. Cet argent m'a beaucoup aidé et m'a permis d'avancer. En plus, comme je travaille dans le domaine de la santé, je pouvais faire des heures supplémentaires, surtout les vendredis [...], je privilégiais le travail pour avancer et mes enfants étaient au courant [...]. Si jamais j'ai besoin d'argent, je peux en solliciter à mes enfants et ils me le donnent. Le gouvernement m'a trop aidé aussi [...] donc j'avais l'argent pour payer le logement et l'auto et moi, je me battais pour avoir l'argent pour payer d'autres factures. (Témoignage Amina)

Le témoignage suivant d'une femme ayant participé à l'étude montre le parcours d'une mère déterminée qui, face aux contraintes financières et aux besoins de sa famille, a dû faire des choix difficiles. En particulier, elle a dû s'éloigner de ses enfants pour occuper un emploi loin de chez elle, se sacrifiant ainsi pour assurer un avenir meilleur de ses enfants. Aujourd'hui, grâce à ses sacrifices, ses enfants ont développé l'autonomie et la solidarité, et ils offrent à leur tour leur soutien.

Je devais travailler plusieurs heures pour pouvoir payer les factures et répondre aux besoins du foyer. C'est ce qui m'a poussé à prendre la décision de laisser les enfants pour aller travailler loin de la maison afin de gagner plus d'argent. Aujourd'hui, je peux dire que c'est plus facile, car les enfants ont grandi; ils ont un emploi et ils m'aident aussi à payer le loyer. (Récit Aaliyah)

De plus, le soutien des amis a été capital pour alléger le fardeau que doivent porter les femmes monoparentales divorcées ou séparées, comme le montrent les récits ci-dessus de certaines femmes.

En plus de subvenir aux besoins de leur famille, ces femmes avaient aussi d'autres responsabilités, comme la gestion des tâches domestiques. Beaucoup d'entre elles ont reçu de l'aide de leurs enfants et de leurs proches pour accomplir les tâches ménagères. En général, les femmes divorcées ou séparées partageaient des responsabilités avec leurs enfants pour diminuer leur charge. De plus, ces femmes avaient des opinions diverses sur leur désir de se remarier. Plusieurs d'entre elles souhaitaient retrouver un partenaire, mais leurs enfants étaient contre cette idée. Cela s'explique par le fait que les enfants voyaient leur père comme irremplaçable.

D'autre part, certaines femmes souhaitaient préserver leur statut de divorcées et se focaliser sur leurs enfants, en raison des expériences traumatisantes qu'elles avaient vécues durant leur mariage.

Le tableau 3 ci-dessous résume les différents défis rencontrés par les femmes après leur divorce ou séparation.

Tableau 5.3 : Résumé des réponses des participantes-principaux défis rencontrés

Nom fictif de la participante	Isolement	Difficultés financières	Fatigue	Choc émotionnel (enfant et/ou mère)	Conciliation vie familiale-travail
Amanda	Oui	Non	Oui	Oui	Difficile
Amina	Oui	Oui	Oui	Oui	Difficile
Aisha	Non	Non	Oui	Oui	Difficile
Ashula	Oui	Non	Oui	Oui	Facile
Anna	Oui	Oui	Oui	Non	Moins difficile
Asya	Non	Non	Oui	Oui	Facile
Aaliyah	Oui	Oui	Oui	Oui	Difficile
Anaya	Oui	Oui	Oui	Oui	Difficile

5.3 Autres défis rencontrés après le divorce ou la séparation

5.3.1 Difficultés financières

Le divorce provoque des perturbations, en particulier sur le plan financier. Les femmes rwandaises divorcées ou séparées dont nous avons pu parler nous ont rencontré leurs expériences personnelles. Chacune d'elles a abordé une réalité de manière distincte selon sa situation professionnelle, ses ressources et sa capacité à s'ajuster à cette nouvelle étape de vie.

Le récit d'« Amina » montre les difficultés de passer d'un double revenu à un seul revenu. Il met en avant l'importance de gérer strictement les dépenses pour s'en sortir. Son expérience illustre les difficultés rencontrées par de nombreuses femmes après un divorce, surtout lorsqu'elles doivent prendre en charge seules les responsabilités financières. « Les changements [...] c'est comme je l'avais dit, c'est surtout au niveau financier. Avec un seul revenu, les dépenses sont trop serrées, mais tu contrôles tout ; sinon, tu n'y arrives pas ».

Une participante à l'étude témoigne de l'autonomie financière et de la résilience. Grâce à son emploi stable et à son activité d'entrepreneuriat, elle a pu maintenir un bon niveau de vie après son divorce. Bien qu'elle accepte qu'elle doive être plus attentive à ses dépenses, son témoignage montre que posséder une indépendance financière peut réduire les conséquences d'un divorce :

Étant donné que j'ai toujours mon emploi, en plus d'être une femme entrepreneure qui possède un petit business à côté, je n'ai pas senti financièrement l'impact de la séparation. Il y a des changements, car on commence à faire des calculs que peut-être avant on ne faisait pas, mais je parviens à payer mon hypothèque, ma voiture, à nourrir mes enfants. (Témoignage Ashula)

Une autre femme rwandaise a souligné une certaine stabilité après son divorce. Étant déjà la principale responsable des besoins de sa famille avant la séparation, elle n'a pas remarqué d'écart significatif sur le plan financier. Son témoignage montre que, dans certains cas, la responsabilité financière peut déjà reposer principalement sur une seule personne, même dans un couple. Pendant les entretiens, nous avons remarqué qu'elle faisait face à une situation similaire à celle de certaines autres femmes : « [...] c'était moi qui travaillais pour subvenir aux besoins de tous les membres de la famille, alors j'ai continué à vivre comme je le faisais avant la séparation. Il n'y a rien qui a changé » (Aisha).

5.3.2 La conciliation de la vie familiale et le travail

En jouant entre les responsabilités familiales et professionnelles, les femmes rwandaises divorcées ou séparées font souvent face à une double charge familiale et professionnelle. Avec le manque de soutien quotidien d'un partenaire, elles doivent gérer l'éducation des enfants, les tâches ménagères et la pression au travail, tout en assurant la stabilité financière de leur foyer. Cette situation rend l'équilibre entre la vie de famille et la vie professionnelle plus exigeante.

Ce témoignage d'« Ashula » présente l'importance du développement personnel comme moyen d'équilibrer la vie familiale et professionnelle après une séparation. En suivant des formations sur la gestion du temps et des priorités, cette femme rwandaise montre une grande capacité d'adaptation et une volonté de réaliser ses rêves. Son parcours démontre qu'il est possible d'atteindre un équilibre, même avec une charge de travail importante, en utilisant des stratégies de croissance personnelle :

Je suis une adepte du développement personnel, j'ai fait des formations à ça et c'est quelque chose que je travaille beaucoup sur moi, donc la gestion du temps, la gestion des priorités, donc je me forme davantage sur ce sujet-là. (Ashula)

Le récit suivant présente le choix déterminé d'une mère séparée qui fait de sa vie de famille une priorité, même si cela nécessite des sacrifices pour sa carrière. Le fait d'ajuster ses choix professionnels aux horaires de ses enfants a prouvé l'importance de sa présence quotidienne dans la vie de ses enfants. Son témoignage dévoile les sacrifices que certaines mères sont prêtes à faire pour maintenir le lien familial et

offrir une certaine stabilité à leurs enfants, même si cela implique de renoncer à un emploi à la hauteur de leurs diplômes. C'est un exemple d'une importance accordée aux liens affectifs :

Mon rôle de mère a toujours été primordial, donc j'ai choisi d'être mère avant de travailler. Je donne donc la priorité à l'horaire de mes enfants quand je cherche un travail. C'est moi qui dépose mes enfants à l'école et je tiens à ça, car je profite de ce moment pour bavarder avec eux, on parle de tout ce qui ne va pas. Chaque fois que je cherche un travail, je vise un horaire entre 9 h et 17 h. Parfois, je n'arrive pas à trouver un travail qui correspond à mon diplôme, mais je m'en fous. Ce que je veux, c'est être avec mes enfants. (Témoignage d'Aisha)

5.3.3 Impact émotionnel

Le divorce provoque aussi un bouleversement profond sur le plan psychologique et émotionnel, tant pour les femmes que pour leurs enfants. Vécu comme une rupture affective, il peut causer du stress, de la tristesse, un sentiment d'échec ou d'abandon, et parfois une perte de repères. Pour les femmes, il s'agit souvent de reconstruire leur dignité tout en prenant de nouvelles responsabilités. Les enfants, quant à eux, peuvent ressentir de l'insécurité ou de la confusion. Comprendre ces impacts est crucial pour aider au mieux les familles dans cette transition.

Le témoignage d'« Aisha » nous fait comprendre l'aspect émotionnel du divorce. En plus des aspects pratiques ou financiers, elle exprime la douleur psychologique vécue, tant par elle que par ses enfants. Son histoire montre à quel point la séparation peut bouleverser l'équilibre émotionnel de toute la famille : « La séparation a eu un impact émotionnel et psychologique sur les enfants et sur moi-même aussi, je ne m'en tirais pas ».

5.4 Les stratégies d'adaptation après le divorce/séparation

Face à l'absence totale ou partielle du père dans la vie de leurs enfants, les femmes rwandaises divorcées interviewées ont dû développer une série de stratégies pour assurer l'équilibre familial et le bien-être des enfants. Que ce soit par la réorganisation de leur quotidien, le renforcement de leur présence affective ou le recours à l'aide de proches, ces mères ont montré une manifeste résilience. Leurs histoires exposent des efforts fournis pour maintenir un environnement stable, malgré les défis financiers, psychologiques et matériels. Ces stratégies représentent des actes d'amour et d'engagement envers leurs enfants. Leurs témoignages donnent une vue d'ensemble de la maternité dans le cadre de la monoparentalité après le divorce.

Lors des entretiens, les participantes ont discuté de la façon dont elles font face aux réactions émotionnelles liées au divorce, y compris la gestion de la culpabilité, ainsi que des stigmates sociaux et des blessures émotionnelles de leurs enfants. Après le divorce ou la séparation, certaines femmes rwandaises ont eu recours aux services psychosociaux, tandis que d'autres ont mentionné qu'elles ont pu tenir grâce à la prière.

Ce récit d'« Amina » souligne les mécanismes d'adaptation psychologique et émotionnelle qu'elle a mis en place après une séparation difficile. Face à l'absence du père et à la souffrance de ses enfants, elle a trouvé dans la communauté religieuse un soutien essentiel. Elle a expliqué que ses enfants ont trouvé à l'église un environnement accueillant, structuré et socialement enrichissant, propice à leur développement émotionnel :

Je priais beaucoup, je les amenais à l'église, et ça les a aidés, car il y avait beaucoup d'enfants à l'église. À l'église, on mettait les enfants à part ; ceci les a aidés, car ils étaient nombreux et ils faisaient des choses de jeunes. Tu sais, quand les enfants sont ensemble, ils trouvent du plaisir à jouer. Ils aimaient ça et c'était surtout pour jouer et manger des gâteaux. Quant aux parents, ils s'organisaient pour qu'il y ait des collations pour les enfants. Ceci les a beaucoup aidés, car ils étaient bien entourés des enfants de leur âge, ce qui fait qu'ils ont oublié. Déjà, le père était parti et il ne les parlait pas. Donc, ma stratégie était de les laisser jouer avec les enfants de leur âge et de les amener à l'église pour les activités ecclésiales. (Amina)

L'initiative de cette mère rwandaise séparée met en avant l'importance des liens sociaux et communautaires pour favoriser la résilience, en particulier chez les enfants. Entourés d'autres jeunes, les enfants ont pu rétablir une certaine stabilité émotionnelle. Cette méthode montre que, même en cas de difficultés liées à un divorce ou une séparation, il est possible de redéfinir des repères pour aider les enfants à surmonter cette crise de manière positive.

5.4.1 La coparentalité : entre collaboration et abandon parental

Dans le contexte des changements au sein des familles, le divorce n'est plus perçu comme une rupture totale des liens entre parents. Certaines femmes rwandaises qui sont séparées ou divorcées s'engagent aujourd'hui dans des formes de coparentalité, où la collaboration avec leurs anciens partenaires est nécessaire pour l'éducation des enfants. Lors des entretiens, ces femmes nous ont dit comment elles ont réussi à maintenir des relations solides, à gérer la coparentalité avec leurs anciens partenaires parfois éloignés ou absents, et à assurer un équilibre dans l'éducation de leurs enfants.

5.4.2 Des expériences de collaboration

Les récits montrent que certaines femmes rwandaises réussissent à établir une communication rationnelle avec le père de leurs enfants. Amina raconte comment son ex-conjoint et elles ont progressivement amélioré leur relation au fil des années, en particulier en ce qui concerne l'éducation :

[...] Au début, il était difficile pour nous de communiquer. Au fil des années, les enfants deviennent plus grands et commencent à s'ouvrir à leur père, qui est toujours présent pour leur éducation. Quand je trouve que mon fils ne m'obéit plus, je parle à son père. Je me rappelle il y a un certain moment que je n'étais plus capable et j'ai envoyé mon fils habiter avec son père. Il y est resté pendant un an. (Amina)

Quant à elle, Amanda a mis en place un système pour que le père soit tenu au courant de la vie scolaire de leurs enfants, même sans une implication directe de sa part :

[...] à l'école, j'inscris son nom partout, même au football ; comme ça, si on m'envoie un courriel, il le verra pour être informé tout le temps. C'est une façon d'impliquer malgré lui : il n'aura pas à dire qu'il n'a pas vu, il est au courant de tout. (Amanda)

Pour Aisha, la coparentalité est sous forme de visites non régulières, mais significatives pour les enfants :

Je dirais qu'il est là partiellement. Il ne voit pas les enfants souvent, mais, quand il a le temps, il vient les prendre pour aller manger ensemble au restaurant, ils jazzent et puis il les ramène à la maison. On est en bon terme et je l'ai fait au profit des enfants, car avant ils étaient blessés profondément. Je ne suis pas comme certaines femmes qui punissent les hommes en les privant du contact avec les enfants. C'est une mauvaise chose pour les enfants. (Aisha)

Le témoignage d'Ashula illustre une reconnaissance du rôle paternel au-delà des relations conjugales mal tournées :

C'est vrai qu'entre nous ça n'a pas fonctionné, mais, pour les enfants, il est toujours le père. Donc je le valorise pour que les enfants sachent qu'ils ont un père qui les aime. Ils font des activités ensemble. Si les enfants ont besoin de marcher, je leur dis de demander à leur père pour qu'ils marchent ensemble. (Ashula)

Tous ces témoignages soulignent une réorganisation des rôles parentaux au sein de la famille après le divorce ou la séparation, avec comme motivation le souhait de préserver la stabilité affective et éducative des enfants. Ils expliquent aussi un changement des normes sociales liées à la parentalité, mettant l'accent sur le dialogue, le partage des responsabilités et l'équilibre entre les parents, même en dehors du cadre normal du couple.

5.4.3 Les réalités de l'abandon parental

Contrairement aux cas de coparentalité active, d'autres femmes rwandaises séparées ou divorcées doivent faire face à une réalité différente : celle de l'abandon parental. Après la séparation ou le divorce, leurs anciens partenaires se sont complètement éloignés de la vie des enfants. Ils ne s'impliquent ni dans leur éducation, ni dans leur vie quotidienne, ni même dans leur présence affective. Dans leurs témoignages, les mères ont tenu le fardeau de responsabilités toutes seules.

Le silence et l'absence de l'autre parent laissent des traces profondes dans la vie de famille. Les témoignages révèlent une réalité commune, où les mères doivent se réinventer seules pour remplir les vides laissés par un parent absent. « Anna » a mentionné, lors de l'entretien, que son ancien partenaire a abandonné ses responsabilités parentales et ne s'impliquait en rien dans l'éducation de leur enfant. Elle a révélé qu'il n'existe aucune forme de coopération entre eux, ce qui l'a laissée seule à prendre en charge toutes les responsabilités. Elle caractérise son rôle de mère comme éprouvant, marqué de hauts et de bas, ainsi que de lourdes charges émotionnelles. « Asya » a indiqué qu'il n'y a pas de collaboration avec son ancien partenaire et que la situation est difficile à cause de manque de communication entre eux. Elle affirme qu'elle s'efforce de faire de son mieux, en prêtant attention aux besoins de ses enfants et en gardant un bon contact avec leurs enseignants pour mieux les aider et les soutenir dans leur parcours scolaire. Dans son histoire, « Aaliyah » a raconté que le père de ses enfants a repris sa vie et que ni elle ni les enfants ne le voient plus. Elle a mentionné que son deuxième enfant est en colère contre le père et ne lui parle plus. Elle se souvient qu'il y a deux ans, leur père avait suggéré de les emmener au restaurant ; l'aîné avait accepté, mais le plus jeune avait dit non, car il voulait que ses deux parents puissent d'abord discuter ensemble. Cependant, d'après « Aaliyah », son ancien partenaire n'était pas ouvert à cette proposition et ne souhaitait plus discuter avec elle. Depuis cet événement, le père s'est totalement éloigné de la vie des enfants. Elle a mentionné qu'ils n'ont plus des liens avec lui et qu'il a depuis formé une nouvelle union. « Aaliyah » termine en disant que le père vit désormais sa vie de son côté, tandis qu'elle poursuit la sienne avec les enfants.

5.4.4 Le soutien social et communautaire

En l'absence de famille, plusieurs femmes rwandaises qui sont séparées ou divorcées s'appuient beaucoup sur des amitiés formées avec d'autres mères ayant des expériences similaires. Ces liens sont essentiels pour garder l'équilibre, se partager les tâches, ou simplement avoir un endroit pour se confier. « Aisha » a

partagé avec nous certains éléments de son expérience. Elle a mentionné que, grâce à son groupe d'amies, elle a pu trouver un peu de temps pour se reposer :

J'ai un groupe d'amies, nous sommes toutes trois séparées, on s'aidait mutuellement dans le sens que, quand je déposais les enfants à l'école le matin j'amenais les enfants de mes amies aussi, et le soir, quand j'étais encore au travail, elles récupéraient mes enfants aussi. Ça m'a beaucoup aidé. (Témoignage Aisha)

Dans le cadre des stratégies d'adaptation après un divorce, solliciter les services sociaux est une étape importante pour retrouver la stabilité et le soutien. En ce qui concerne la connaissance des projets communautaires qui pourrait les aider, certaines femmes rwandaises ont dit en être au courant et y avoir eu recours, tandis que d'autres ont affirmé ne pas les connaître; d'autres encore ont mentionné qu'elles en avaient entendu parler, mais qu'elles n'avaient pas demandé de l'aide à ces projets.

En sollicitant l'appui du CLSC et des travailleurs sociaux, « Aisha » a assuré le bien-être de ses enfants tout en amorçant un processus de guérison personnelle : « [...] J'ai cherché de l'aide auprès du CLSC et j'ai rencontré les travailleurs sociaux pour assurer le suivi des enfants, tandis que, pour ma part, je me suis rétablie progressivement ».

« Aaliyah », quant à elle, nous a fait part de son expérience avec les services communautaires. Elle a expliqué qu'après sa séparation, elle a vécu dans un appartement HLM, car ses revenus ne lui permettaient pas de se loger ailleurs. Cela a prouvé l'importance des ressources communautaires pendant les périodes de transition. Ce recours montre non seulement un besoin matériel, mais aussi une volonté de créer un environnement de vie sûr pour elle et ses enfants. Il illustre aussi le rôle essentiel que les organismes sociaux peuvent jouer dans l'adaptation après une rupture d'union.

5.4.5 La recomposition familiale

Tableau 5.4 : Présentation du profil des participantes-recomposition familiale

Nom fictif de la participante	Recomposition familiale	Ethnie du nouveau partenaire	Enfants avec le nouveau partenaire	Divorcée ou séparée après reconstitution familiale
Amanda	Oui	Rwandais	Oui	Oui
Amina	Oui	Rwandais	Oui	Oui
Aisha	Non	-		-

Ashula	Non	-		-
Anna	Non	-		-
Asya	Oui	Rwandais	Oui	Oui
Aaliyah	Oui	Rwandais	Oui	Oui
Anaya	Oui	Rwandais	Oui	Non

Après le divorce, certaines femmes rwandaises ont dû faire face à des défis économiques, émotionnels et sociaux. Dans ce contexte, la recomposition familiale apparaissait comme une des solutions possibles pour retrouver une stabilité affective et matérielle. Le tableau 4 présente les situations familiales après le divorce des femmes interviewées. En s'engageant dans une nouvelle relation, ces femmes peuvent non seulement retrouver un équilibre personnel, mais aussi offrir un nouvel environnement familial à leurs enfants.

J'ai commencé à avoir des relations amoureuses deux ans après le divorce, mais, même peu de temps après, je gardais toujours l'espoir de trouver un amour véritable. Cela s'est bien déroulé, car, lorsque l'on s'aime mutuellement et que l'autre partenaire possède un esprit ouvert, il peut comprendre que le divorce est une situation normale, tout se passe alors de manière harmonieuse. Il faut juste une communication efficace et être honnête. Je n'ai pas rencontré des défis, mais plutôt des occasions favorables. J'ai vécu une nouvelle expérience d'amour et je me rends compte que, quand on a quelqu'un avec qui partager, la vie peut redevenir vraiment agréable, d'autant plus que j'avais traversé des moments difficiles. J'ai compris que la vie peut redevenir belle. (Témoignage Anaya)

Cette stratégie, bien qu'elle puisse être une source de développement personnel, exige une adaptation mutuelle et une gestion prudente des nouvelles dynamiques familiales, car toutes les configurations ne mènent pas à la stabilité souhaitée. Lorsque les enjeux aux rôles parentaux, aux attentes émotionnelles et aux changements identitaires ne sont pas réglés, la recomposition peut échouer. Certaines femmes rwandaises ont partagé leurs expériences de recomposition familiale. Certaines d'entre elles ont évoqué les difficultés de la recomposition familiale, notamment les conflits entre leurs enfants issus de la première union et leurs nouveaux partenaires.

Mon intérêt personnel était d'amener un autre homme dans ma maison : je voulais des enfants, mais aussi quelqu'un qui m'aiderait à prendre soin des enfants quand je ne suis pas là [...] Ce n'était pas facile pour les enfants, seule ma fille était tranquille. Son frère, lui, était un garçon de caractère. Il disait à mon partenaire qu'il n'est pas son père, et mon partenaire se tournait vers moi pour me demander mon opinion, mais je n'y pouvais rien. Donc, chaque fois qu'il y avait un problème avec mon fils c'est moi qui devais intervenir, sinon mon

partenaire ne pouvait pas le toucher. Mon partenaire me disait qu'il faut que je parle à mon fils qui lui manque de respect, mais moi, je ne savais pas quoi faire. (Témoignage Amina)

Une autre participante a reconnu qu'établir une nouvelle relation avec confiance n'était pas facile, surtout après une relation précédente toxique. Elle a mentionné que ses enfants avaient des sentiments partagés sur sa nouvelle vie, craignant de perdre leur liberté dès qu'un nouvel homme entrait dans leur vie. Elle a aussi ajouté que, pour son partenaire, la situation n'était pas simple non plus; il avait du mal à être accepté, surtout par les enfants plus âgés, qui parfois lui manquaient de respect (Témoignage Asya).

Après son divorce, une autre femme rwandaise qui a participé à l'étude a essayé de reconstruire sa vie amoureuse, espérant trouver un équilibre entre son rôle de mère et son désir d'amour. Elle a tenté de former une nouvelle famille avec le père de son dernier enfant, mais cette relation n'a pas abouti, même avant qu'ils ne commencent à vivre ensemble. Dans son témoignage, elle parle des difficultés rencontrées quand un nouveau partenaire n'a pas réussi à intégrer ses enfants dans la relation, ce qui a engendré des tensions et des troubles. La participante a expliqué la douleur que peut provoquer une telle incompréhension :

Oui, j'ai essayé avec le père de mon dernier enfant et puis, avec lui aussi, ça n'a pas marché avant même qu'on ne décide de vivre ensemble. Parce qu'il était quelqu'un qui pensait beaucoup à moi, mais jamais à mes enfants. Ils les prenaient comme des personnes adultes qui n'ont pas besoin d'attention alors que c'était faux. Mes enfants avaient encore des traumatismes liés à la séparation, donc ils avaient besoin d'attention. J'ai trouvé ça égoïste de la part de cet homme. Il voulait me valoriser tout seul en rejetant mes enfants qui font partie de ma vie. (Témoignage Aaliyah)

5.5 Le rôle des normes culturelles et des perceptions sociales

Des récits de certaines participantes rencontrées nous ouvrent les yeux sur les expériences de stigmatisation vécue par des femmes divorcées ou séparées dans leur communauté rwandaise d'origine. En plus des douleurs personnelles causées par la séparation, des dynamiques sociales et culturelles peuvent aggraver le sentiment d'isolement quand elles mettent à l'écart les femmes perçues comme une menace pour l'ordre conjugal :

Le seul moment où je me suis sentie en isolement c'est quand les femmes mariées de la communauté rwandaise me mettaient à l'écart en pensant que je fréquentais leurs maris parce que je suis une femme séparée et là je me suis sentie dans l'obligation de prendre la distance vis-à-vis de la communauté rwandaise pour mettre fin à ce sentiment d'insécurité

chez les femmes mariées. Au lieu de me justifier tout le temps, j'ai pris la décision de me mettre à l'écart. (Témoignage Aaliyah)

Dans son récit personnel, la participante a évoqué un cas de marginalisation dans la communauté, notamment celle des femmes mariées de la communauté rwandaise.

5.6 L'influence culturelle sur la gestion familiale post-divorce

D'après les témoignages de différentes femmes rwandaises interviewées, dans la culture rwandaise, le divorce est souvent perçu comme un échec personnel, et même comme un phénomène social difficile à accepter. L'une des participantes a déclaré : « je pense qu'au Rwanda c'est un sujet encore tabou où la femme peut mourir dans le foyer, car, une fois divorcée c'est une honte » (Asya).

Cette stigmatisation crée un lourd fardeau psychologique pour les femmes touchées, qui doivent affronter un sentiment de honte ou de rejet dans leur communauté d'origine.

Quand il y a un divorce, les gens deviennent des ennemis. C'est malheureux, mais c'est comme ça dans notre culture rwandaise. C'est triste parce que, au départ, c'est l'affaire de deux personnes, mais avec cette mentalité, ça affecte plusieurs générations et des familles qui ne se parlent plus. Moi, ce qui m'a allumé l'esprit, j'ai des belles-sœurs québécoises dont les parents sont divorcés, mais tu vas voir quand il y a une fête les deux parents divorcés viennent chacun avec son nouveau conjoint dans la fête pour soutenir leurs enfants. Ça, quand je l'ai vu, ça m'a vraiment touché et j'ai dit, voilà, les gens ne peuvent pas être des ennemis parce qu'ils ont divorcé. Pour elle, elle se contente de voir ses parents et elle ne préoccupe pas de la personne qui est avec ses parents. Je trouve qu'il y a des éléments de la culture québécoise qu'on peut emprunter pour développer la mentalité des Rwandais. (Témoignage Ashula)

De l'autre côté, le contexte québécois, qui est plus tolérant et individualiste sur les choix de mariage, offre un environnement social et juridique où le divorce est plus accepté.

Dans la société québécoise, les gens, quand ils se séparent, ils continuent à se parler, il y a la communication qui passe encore et puis le statut de la personne ne change pas par rapport aux Rwandais quand on est divorcé ou séparé, surtout quand tu es une femme, tu n'es plus la bienvenue dans la communauté, tu n'es plus invitée nulle part, la communication avec l'ex-partenaire est coupée parce que les hommes disparaissent dans l'environnement des enfants. Mais les hommes divorcés, quant à eux, continuent d'être invités, d'être considérés, ils vont se remarier facilement contrairement aux femmes qui ne se remarient pas parce qu'il est difficile de se remarier avec les enfants, et la tradition rwandaise n'avantage pas le remariage chez les femmes; c'est mal vu. (Récit Anna)

Cette différence culturelle oblige les femmes à développer des stratégies d'adaptation complexes, équilibrant leur besoin de s'intégrer dans la société d'accueil et le maintien de leurs liens avec leur culture d'origine.

En tant que Rwandaise, j'éprouvais personnellement de la honte après la rupture. Les gens étaient au courant que je suis partie pour me marier et établir un foyer, et je ne savais pas quoi expliquer. Je me demandais comment ils réagiraient tous à ma situation, compte tenu de la mentalité rwandaise qui prône la patience et la non-séparation. Je craignais qu'ils me posent des questions sur ma situation, alors que d'autres restent dans leur mariage. Vous comprenez ? C'est ce genre de choses. Cette humiliation m'a profondément affectée au début de la séparation. J'ai dû prendre le temps de me concentrer sur moi-même avant de pouvoir informer mes amis de ma situation. J'éprouvais de la honte à cause de la perception des Rwandais, qui estiment qu'échouer si rapidement après avoir immigré au Canada est inacceptable. Je considérais cette rupture comme un échec. Mon esprit était envahi par de nombreuses questions sans réponse. Cependant, de nos jours, cela est devenu courant. Si quelqu'un m'informe de son divorce, je le considère comme une situation ordinaire. Il y a eu une évolution des mentalités. Auparavant, je pensais qu'une personne divorcée était difficile à fréquenter, qu'elle avait de mauvaises manières, mais aujourd'hui, même une personne tout à fait ordinaire peut divorcer pour diverses raisons. (Témoignage Anaya)

En conclusion, cette division a dévoilé, à travers les réponses d'entretiens; les expériences des femmes rwandaises vivant au Québec, que ce soit dans la recomposition familiale ou la séparation. Divers sujets abordés dans leurs récits incluent la persévérance, la motivation à affronter les défis, les croyances religieuses, la solitude visible due à la séparation, les conditions socioéconomiques souvent précaires et la pression de responsabilités professionnelles importantes. Pour mieux comprendre les aspects de leurs vies et les dynamiques familiales, la partie suivante analysera et discutera des réponses sur la base des recherches antérieures menées sur les femmes immigrantes, la séparation et l'adaptation après la séparation.

6 CHAPITRE 6 : ANALYSE DES RÉSULTATS

Les entretiens menés auprès des femmes rwandaises divorcées ou séparées révèlent une diversité de trajectoires post-divorce, marquées par l'entrecroisement de dimensions à la fois personnelles et familiales, ou économiques et culturelles. Loin de se réduire à un événement strictement conjugal, la rupture d'union apparaît dans ces récits comme un processus de reconfiguration globale de la vie quotidienne, des rôles parentaux et de l'identité qui se déploie dans un contexte migratoire aux contraintes spécifiques. Les résultats sont interprétés en regard des cadres théoriques retenus, avec une attention particulière aux tensions entre normes d'origine et normes d'accueil qui traversent les trajectoires post-séparation de ces femmes.

6.1 Être mère seule en contexte migratoire : de la charge parentale au rapport au social

6.1.1 Assumer seule les responsabilités parentales : une charge amplifiée par la migration

Les résultats font apparaître des changements profonds dans les dynamiques familiales des femmes immigrantes rwandaises après un divorce ou une séparation. Ces changements révèlent des réalités marquées à la fois par des inégalités structurelles et par des stratégies d'adaptation et de résilience. À l'intersection du genre, du statut migratoire, et de la situation familiale, les expériences décrites dépassent largement une simple transition vers la monoparentalité : elles s'inscrivent dans des parcours complexes, façonnés par des rapports de pouvoir et des contraintes contextuelles spécifiques au vécu migratoire.

La monoparentalité des participantes semble davantage être une contrainte qu'un choix, entraînant une prise en charge presque totale des responsabilités parentales. Bien que des études antérieures aient mis en lumière cette surcharge chez les mères séparées, notamment celles de Calvès *et al.*(2018), les témoignages recueillis dans cette recherche révèlent que cette réalité est encore plus marquée dans un contexte migratoire. Les résultats corroborent ainsi les observations de Thierry *et al.*(2018), qui soulignent que la migration affaiblit les mécanismes de soutien familial habituels et renforce les responsabilités des mères. Cependant, notre étude approfondit ces analyses en montrant que, chez les femmes immigrantes rwandaises au Québec après un divorce, cette surcharge ne se limite pas à une simple accumulation de

tâches parentales, mais inclut également un sentiment d'isolement structurel dû à l'absence de coparentalité effective et à la difficulté de reconstruire un réseau de soutien dans la société d'accueil.

L'absence d'un réseau familial élargi, associée à une insertion parfois instable sur le marché du travail, alourdit de manière significative la charge mentale, émotionnelle et matérielle de ces femmes, comme l'ont déjà noté Kanouté (2007b) et Rousseau *et al.*(2016). Cependant, les résultats obtenus mettent en lumière un aspect moins étudié dans ces recherches : la façon dont le divorce agit comme un facteur de rupture supplémentaire dans les dynamiques migratoires. En effet, plusieurs participantes évoquent une double transition, à la fois migratoire et conjugale, qui les place dans une situation de recomposition identitaire et familiale particulièrement exigeante. Cette double vulnérabilité renforce non seulement la précarité économique, mais également les difficultés à maintenir une continuité éducative et affective auprès des enfants.

La théorie de la socialisation des rôles de genre, élaborée par Eagly et Wood (1999) et reprise par Perronnet (2016), éclaire cette réalité. Ces chercheurs démontrent que les normes sociales ont historiquement assigné aux femmes la responsabilité principale du soin et de l'éducation des enfants. Les résultats de cette étude confirment la persistance des rôles genrés même après une rupture conjugale. Cependant, ils approfondissent leurs analyses en révélant que, dans le contexte particulier des femmes immigrantes rwandaises au Québec, ces normes semblent se renforcer en raison de la migration et du divorce combinés. Les participantes indiquent qu'elles se sentent souvent moralement contraintes d'assumer seules la stabilité familiale, même lorsque les conditions matérielles et psychologiques deviennent extrêmement pesantes.

De plus, les recherches menées par Phan *et al.*(2015) ainsi que par Vatz Laaroussi (2000) ont révélé que les familles immigrantes rencontrent souvent des obstacles à l'accès aux ressources institutionnelles et communautaires. Les résultats de notre étude corroborent cette observation, tout en mettant en avant une dimension plus précise : certaines participantes affirment ne pas être au courant des dispositifs de soutien relatifs à la coparentalité, à la médiation familiale ou à l'accompagnement post-divorce. Ainsi, au-delà de l'accès limité, il semble que certaines ressources soient culturellement ou symboliquement distantes de leur vécu, ce qui entrave leur utilisation. Cette recherche vise donc à enrichir les travaux antérieurs en soulignant que les défis de la monoparentalité immigrante ne se limitent pas à un manque

de ressources objectives, mais incluent également un décalage entre les dispositifs disponibles et les réalités socioculturelles expérimentées par ces femmes.

Cette surcharge ne saurait toutefois être réduite à une question de genre seul. Le renoncement de certaines participantes à faire valoir leurs droits juridiques, notamment en matière de pension alimentaire, met en lumière de manière particulièrement frappante la vulnérabilité structurelle qui découle de l'interaction entre le statut migratoire, la position socioéconomique et les rapports de genre (Bilge, 2010 ; Crenshaw, 1989). À travers cette étude, les analyses de Bilge et de Crenshaw permettent de saisir que cette réalité ne se limite pas à un choix individuel, mais résulte d'un ensemble de contraintes structurelles entremêlées. Leur approche intersectionnelle illustre comment les rapports sociaux de sexe, les inégalités économiques et les conditions migratoires engendrent des formes spécifiques de dépendance et de marginalisation. Les résultats de cette recherche approfondissent néanmoins leurs travaux en soulignant les conséquences concrètes de cette vulnérabilité dans la gestion quotidienne de la coparentalité post-divorce. En effet, au-delà de l'identification des systèmes d'oppression, les participantes mettent en lumière comment la peur des conflits judiciaires, le désir de maintenir une stabilité familiale minimale ou encore la crainte d'aggraver une précarité déjà existante poussent plusieurs femmes à renoncer volontairement à certains recours légaux pourtant cruciaux pour leur sécurité économique et celle de leurs enfants.

Ce renoncement, motivé par la peur de perturber un équilibre déjà précaire, reflète un accès inégal aux ressources institutionnelles ainsi qu'un rapport de pouvoir déséquilibré qui perdure bien au-delà de la séparation conjugale (Nyanziga, 2006 ; Rojas-Viger, 2008). Les recherches de Nyanziga et de Rojas-Viger avaient déjà démontré que les femmes immigrantes peuvent rester piégées dans des relations de dépendance après la séparation, en raison des obstacles institutionnels, économiques et culturels qu'elles rencontrent. Cependant, les résultats de cette étude viennent enrichir ces analyses en révélant que ces rapports de pouvoir influencent également la manière dont la coparentalité et la recomposition familiale se développent. En effet, plusieurs participantes continuent d'assumer seules les responsabilités parentales tout en tentant de maintenir une forme de coopération minimale avec l'ex-conjoint afin d'éviter des tensions qui pourraient nuire aux enfants ou à leur stabilité résidentielle et financière. Cette recherche met ainsi en lumière les stratégies d'adaptation élaborées par les femmes rwandaises immigrantes pour préserver l'équilibre familial malgré des conditions marquées par l'inégalité.

Ces femmes se retrouvent donc à assumer seules des responsabilités qui devraient être partagées, dans un contexte où leur marge de manœuvre reste fortement limitée. Les résultats de cette étude permettent ainsi d’approfondir plusieurs travaux antérieurs en mettant en lumière non seulement les mécanismes de domination et de précarisation, mais également les logiques de protection familiale, de résilience et de négociation qui façonnent les expériences post-divorce des femmes immigrantes rwandaises au Québec. Ils révèlent que la coparentalité après la séparation ne se réduit pas à une redistribution des rôles parentaux, mais qu’elle s’inscrit dans un ensemble complexe d’enjeux migratoires, économiques, affectifs et culturels qui influencent profondément les trajectoires de recomposition familiale.

6.1.2 Coparentalité empêchée : entre coopération partielle et désengagement paternel

Les formes de coparentalité observées dans cette étude révèlent une dynamique fortement asymétrique. Si certains pères maintiennent un lien avec leurs enfants, celui-ci demeure le plus souvent partiel, irrégulier ou essentiellement symbolique; confirmant les observations de Cloutier (2008) sur la fragilisation des liens paternels après la séparation. Dans ce contexte, les mères assument la gestion principale des relations parentales, endossant simultanément les rôles d’organisatrice, de médiatrice et de principale figure d’attachement pour les enfants. Cette asymétrie s’analyse, à travers la théorie du rôle, comme une redéfinition inégale des responsabilités post-conjugales : les femmes accumulent des fonctions multiples tandis que les pères occupent une position périphérique dans la structure familiale recomposée (Goffman, 1959 ; Stryker et Burke, 2000). Cette configuration n’est pas le seul produit de la rupture conjugale; elle reflète également la persistance de normes patriarcales qui continuent de façonner les attentes envers les hommes et les femmes, tant dans le contexte d’origine qu’en situation migratoire (Azoulay et Quiminal, 2002 ; Bergheul *et al.*, 2019).

Ces dynamiques ne sont cependant pas figées. L’engagement de certains pères, qui s’est intensifié sous l’influence des enfants, indique que la coparentalité est un processus en évolution, capable de se transformer au fil du temps et des négociations familiales (Gürmen *et al.*, 2021). Néanmoins, cette tendance vers une coparentalité plus équitable demeure précaire et est tributaire de facteurs relationnels et contextuels que cette étude incite à explorer davantage.

Selon la perspective de Gürmen *et al.*(2021), la coparentalité post-séparation ne se limite pas à une structure rigide des rôles parentaux, mais se développe à travers des ajustements constants entre les anciens partenaires. Les résultats de cette étude sur les femmes immigrantes rwandaises au Québec

soutiennent cette notion en démontrant que les relations coparentales évoluent fréquemment à travers des tensions, des négociations et des réaménagements progressifs des responsabilités parentales. Cependant, bien que Gürmen et ses co-auteurs se concentrent principalement sur les dynamiques relationnelles entre parents séparés, les résultats présentés ici enrichissent cette compréhension en mettant en lumière le rôle actif des enfants dans la transformation des relations familiales. En effet, certains pères semblent intensifier leur engagement parental en réponse aux besoins affectifs ou relationnels exprimés par leurs enfants, ce qui illustre que les enfants jouent un rôle de véritables médiateurs dans les liens coparentaux.

Par ailleurs, cette recherche met en évidence des aspects peu étudiés dans les travaux de Gürmen et al., en particulier l'impact du parcours migratoire et des normes culturelles sur la coparentalité après un divorce. Pour certaines participantes, les expériences migratoires, les défis socioéconomiques ainsi que la redéfinition des rôles de genre au Québec influencent les attentes vis-à-vis des pères et des mères à la suite de la séparation. Par conséquent, contrairement aux études axées sur des contextes majoritaires occidentaux, les résultats indiquent que la réorganisation des relations coparentales chez les femmes immigrantes rwandaises est également affectée par des enjeux identitaires, culturels et institutionnels.

De plus, les résultats mettent en évidence que cette transition vers une coparentalité plus équilibrée reste fragile. Bien que certains pères deviennent plus impliqués, leur engagement demeure souvent sporadique et fortement influencé par la qualité des relations avec l'ex-conjointe, les ressources économiques disponibles et les conditions d'intégration au Québec. Cette réalité nuance les conclusions de Gürmen *et al.* (2021) en démontrant que l'évolution favorable de la coparentalité ne dépend pas uniquement de la volonté parentale, mais également de contraintes structurelles liées au statut migratoire, à l'accès au soutien social et aux expériences de vulnérabilité post-divorce.

6.1.3 Tenir le quotidien : routines, organisation et stratégies d'adaptation

Les récits des participantes révèlent que la structuration du quotidien constitue une forme essentielle d'adaptation à la séparation. L'établissement de routines stables, telles que des horaires fixes, l'organisation des soins et la planification des activités, représente un moyen de préserver la cohésion familiale et de protéger le bien-être des enfants durant une période de transition. Cette organisation intentionnelle du temps et des responsabilités peut être interprétée comme une résilience active, où les femmes mobilisent leurs ressources personnelles pour pallier l'absence de soutien extérieur (Jeloyari *et al.*, 2021). Les

ajustements des horaires de travail, les changements d'emploi ou les décisions concernant le logement illustrent une capacité tangible à réorganiser leur vie en fonction des besoins familiaux.

Ces résultats s'alignent avec les recherches de Jeloyari *et al.* (2021), qui démontrent que les femmes immigrantes élaborent des stratégies d'adaptation axées sur la gestion quotidienne et la réorganisation des rôles familiaux pour maintenir l'équilibre des enfants après des situations de rupture ou de vulnérabilité. Cependant, les résultats de cette recherche approfondissent cette perspective en mettant en avant la dimension migratoire et post-divorce de cette réorganisation. Alors que Jeloyari et ses co-auteurs mettent principalement l'accent sur les mécanismes généraux de résilience, les témoignages recueillis ici illustrent comment la coparentalité après le divorce, l'éloignement de la famille élargie et les contraintes liées à l'immigration contraignent les femmes rwandaises au Québec à assumer simultanément des responsabilités parentales, économiques et émotionnelles. Ainsi, la structuration du quotidien se présente non seulement comme une stratégie d'adaptation, mais également comme un moyen de reconstruire une stabilité familiale dans un contexte marqué par la recomposition des rôles et l'absence de soutien institutionnel durable.

Cette adaptation individuelle se manifeste également par la formation de réseaux de solidarité informels entre femmes. En l'absence de ressources institutionnelles accessibles ou suffisamment connues, ces liens de proximité peuvent être perçus comme des stratégies collectives d'adaptation qui aident à atténuer l'isolement social et à renforcer le sentiment d'efficacité personnelle (Salami *et al.*, 2020 ; Vatz Laaroussi, 2000). Ces pratiques collectives illustrent ainsi une forme de résilience qui va au-delà de la simple survie : elles témoignent d'une capacité à recréer du lien social et à établir des espaces de soutien là où les structures formelles sont absentes ou méconnues.

Les résultats obtenus confirment les analyses de Salami *et al.* (2020) et Vatz Laaroussi (2000), qui affirment que les réseaux communautaires et les solidarités informelles jouent un rôle crucial dans le soutien des femmes immigrantes confrontées à des situations de vulnérabilité. De plus, Laaroussi met en avant l'importance des stratégies relationnelles et des solidarités de proximité dans les parcours migratoires et familiaux. Néanmoins, cette recherche offre une perspective supplémentaire en démontrant que ces réseaux acquièrent une signification particulière dans le cadre de la séparation conjugale et de la recomposition familiale. Les participantes n'utilisent pas seulement ces liens pour recevoir une aide matérielle ou émotionnelle ; elles y découvrent également un espace de reconnaissance de leur vécu en

tant que femmes immigrantes divorcées, souvent confrontées à des normes culturelles, sociales et familiales complexes.

Ainsi, à la différence des recherches précédentes qui examinent principalement les réseaux de soutien sous un angle général d'intégration ou d'adaptation migratoire, les résultats de cette étude soulignent comment ces solidarités se transforment en mécanismes cruciaux de coparentalité et de reconstruction identitaire post-divorce. Ces réseaux informels contribuent non seulement à atténuer l'isolement, mais également à redéfinir les rôles au sein de la famille, à partager indirectement les responsabilités parentales et à renforcer l'autonomie des femmes dans un contexte de recomposition familiale.

6.1.4 Sous le regard des autres : stigmatisation, isolement et quête de reconnaissance

Malgré les stratégies d'adaptation documentées, les participantes rapportent un isolement social significatif, souvent exacerbé par des expériences de stigmatisation. Le divorce se présente dans leur récit comme une forme de disqualification sociale, particulièrement accentuée dans des contextes culturels où la stabilité du mariage est perçue comme une norme essentielle (Le Goff, 2011 ; Martin, 1997). Cette stigmatisation, qu'elle se manifeste par un rejet explicite ou par une mise à distance implicite de la communauté d'origine, contribue à un retrait progressif de la vie sociale et à une marginalisation accrue (Pontalti, 2018).

Les résultats de cette recherche s'alignent ainsi avec les analyses de Le Goff (2011) et de Martin (1997), qui démontrent que le divorce ne représente pas seulement une rupture conjugale, mais également une rupture du lien social lorsque les normes familiales valorisent fortement la permanence du mariage. Cependant, alors que ces auteurs se concentrent principalement sur les conséquences sociales générales du divorce, les expériences des femmes immigrantes rwandaises au Québec mettent en lumière le poids des appartenances culturelles et migratoires dans l'intensification de cette stigmatisation. Pour les participantes, le regard de la communauté d'origine fonctionne comme un mécanisme de contrôle social particulièrement puissant, ce qui approfondit les observations de ces auteurs concernant les effets de la désapprobation sociale.

De la même façon, les observations de Pontalti (2018) concernant le retrait social après une séparation conjugale résonnent de manière significative dans les témoignages recueillis. Néanmoins, les résultats obtenus indiquent que ce retrait ne se limite pas à une simple conséquence émotionnelle du divorce, mais peut également être perçu comme une stratégie proactive de protection contre le jugement social et

communautaire. Cette distinction enrichit les recherches antérieures en mettant en lumière le caractère ambivalent de l'isolement : à la fois un mécanisme de défense et un facteur aggravant de marginalisation.

L'approche intersectionnelle permet de comprendre la spécificité de cette exclusion : le statut de femme divorcée, associé à celui de femme immigrante et racisée, engendre des formes d'invisibilité sociale qui ne peuvent être appréhendées à partir d'une seule de ces dimensions (Bilge, 2010 ; Crenshaw, 1989). Les participantes ne rencontrent pas des difficultés individuelles isolées, mais se heurtent à des systèmes de normes et de rapports de pouvoir qui limitent leur reconnaissance sociale et leur accès aux ressources.

Les résultats prolongent ici les réflexions de Crenshaw (1989) et de Bilge (2010) en illustrant concrètement comment divers rapports de domination s'entrecroisent dans les parcours post-divorce des femmes immigrantes rwandaises. Alors que Crenshaw élabore l'intersectionnalité principalement à partir des vécus des femmes noires dans les systèmes juridiques et sociaux américains, cette recherche transpose et adapte cette perspective au contexte migratoire et familial québécois. Elle met en lumière des formes spécifiques d'invisibilité sociale qui sont simultanément liées au genre, à la racialisation, au statut migratoire et à la situation conjugale. Ainsi, l'étude approfondit les travaux intersectionnels en démontrant comment ces dimensions influencent non seulement l'accès aux ressources, mais aussi la place occupée par ces femmes dans leurs réseaux familiaux et communautaires après le divorce.

L'isolement volontaire, observé chez certaines d'entre elles, s'analyse ainsi comme une stratégie de protection contre le jugement social ; une protection qui, paradoxalement, renforce la marginalisation qu'elle cherche à éviter. Cette dimension stratégique de l'isolement apparaît peu développée dans les études antérieures et constitue un apport significatif des résultats obtenus, puisqu'elle illustre la capacité des participantes à mettre en œuvre des mécanismes d'autoprotection malgré les contraintes structurelles auxquelles elles sont confrontées.

Cette invisibilité se prolonge dans la relation aux ressources institutionnelles. Le déficit de connaissance des services communautaires et des dispositifs d'aide disponibles met en lumière un écart persistant entre des politiques publiques élaborées de manière universelle et les réalités spécifiques des femmes immigrantes divorcées (Bachelier *et al.*, 2020). Leurs besoins particuliers en matière de soutien juridique, économique et psychosocial restent insuffisamment pris en compte, précisément parce qu'ils découlent de l'intersection de plusieurs catégories sociales rarement examinées simultanément lors de l'élaboration des interventions.

Les résultats confirment ici les observations de Bachellerie *et al.* (2020) concernant les limites des politiques et des services conçus selon une logique universaliste. Cependant, cette recherche illustre plus précisément comment cette inadéquation institutionnelle impacte les dynamiques de coparentalité et de recomposition familiale après le divorce. Les participantes mentionnent des difficultés liées à l'accès à l'information, à la compréhension des procédures juridiques et au manque de ressources culturellement adaptées. Ces éléments enrichissent les études antérieures en soulignant que les obstacles institutionnels ne se limitent pas uniquement à l'intégration sociale ou économique, mais influencent également la réorganisation familiale, l'exercice de la parentalité et la stabilité des relations coparentales.

Au terme de cette étude, les parcours post-divorce des femmes immigrantes rwandaises se révèlent marqués par une tension essentielle entre des contraintes structurelles persistantes et des capacités d'adaptation tangibles (Kreyenfeld et Trappe, 2020). Ces femmes ne peuvent pas être réduites à de simples figures de vulnérabilité : leurs trajectoires illustrent une résilience concrète dans la reconstruction de leur vie familiale et identitaire.

Les résultats corroborent les recherches de Kreyenfeld et Trappe (2020), qui indiquent que les trajectoires familiales après une séparation conjugale sont caractérisées à la fois par des fragilités et des processus de réorganisation. Cependant, la présente étude approfondit ces analyses en mettant en lumière les spécificités des parcours migratoires et interculturels dans la recomposition familiale. Pour les participantes, la reconstruction identitaire ne se limite pas à la redéfinition des rôles parentaux ou conjugaux : elle implique également une renégociation des appartenances culturelles, des solidarités communautaires et des normes éducatives dans le contexte québécois.

Les expériences qu'elles ont vécues mettent en lumière des inégalités persistantes qui nécessitent une adaptation des politiques et des interventions aux réalités intersectionnelles des familles immigrantes en situation de recomposition familiale (Côté *et al.*, 2012 ; Laaroussi, 2000). Les recherches menées par Côté *et al.* (2012) ainsi que par Laaroussi (2000) soulignent déjà l'importance d'interventions qui tiennent compte de la diversité des parcours migratoires et familiaux. Néanmoins, les résultats de cette étude révèlent que les problématiques liées au divorce et à la coparentalité sont encore insuffisamment intégrées dans les dispositifs d'intervention destinés aux familles immigrantes. Cette recherche offre donc un éclairage supplémentaire sur les besoins spécifiques des femmes immigrantes rwandaises en matière d'accompagnement psychosocial, de médiation familiale, de soutien économique et de reconnaissance sociale dans les contextes de recomposition familiale post-divorce.

6.2 Pourvoir et prendre soin : les tensions matérielles de la vie post-conjugale

6.2.1 Faire face seule à la précarité : les difficultés financières

Les résultats concernant la conciliation des rôles après le divorce montrent une tension permanente entre survie économique et équilibre familial. Les participantes se trouvent contraintes d'assumer simultanément les fonctions de pourvoyeuse, de mère et de gestionnaire du foyer; une accumulation de responsabilités que la théorie de la socialisation des rôles de genre permet d'éclairer : ces femmes ont été socialisées dans des contextes où ces fonctions étaient distribuées entre conjoints, et la séparation les oblige à les endosser seules, sans transition préparée (Eagly et Wood, 1999 ; Perronnet, 2016). Cette redéfinition forcée des responsabilités s'inscrit dans un contexte d'inégalités multiples, où genre, statut migratoire et situation économique s'entrecroisent pour produire des formes spécifiques de précarité (Crenshaw, 1989).

Les témoignages recueillis confirment que la séparation conjugale constitue un facteur de fragilisation économique particulièrement marqué pour les femmes immigrantes. Le passage à un revenu unique, souvent insuffisant pour couvrir les besoins de la famille met en évidence une dépendance économique préexistante au sein du couple (Leopold, 2018). Cette fragilité est davantage accentuée en contexte migratoire, où les femmes se heurtent à des obstacles structurels supplémentaires : non-reconnaissance des diplômes étrangers, surreprésentation dans des emplois précaires et accès limité à une insertion professionnelle (Boudarbat, 2010 ; Phan et al., 2015). La vulnérabilité économique observée ne résulte donc pas simplement d'une perte de revenu conjugal; elle traduit la combinaison d'inégalités de genre et de conditions structurelles liées à l'immigration, que seule une lecture intersectionnelle permet de saisir pleinement (Bilge, 2010 ; Rousseau et al., 2016).

6.2.2 Entre emploi et foyer : la double charge du travail rémunéré et domestique

Les témoignages des participantes soulignent une aggravation de la double charge de travail à la suite de la séparation. Comme le montre la littérature sur la division sexuée du travail (Cooke, 2008 ; Eagly et Wood, 1999), cette surcharge se manifeste de manière particulièrement marquée dans un contexte post-divorce et migratoire : l'absence de soutien coparental et de réseaux familiaux proches oblige les femmes à prendre en charge seules toutes les tâches domestiques et parentales, en plus de leurs responsabilités professionnelles (Salami *et al.*, 2020 ; Thierry *et al.*, 2018).

Dans ce cadre, les recherches de Cooke (2008) ainsi que celles de Eagly et Wood (1999) permettent d'analyser cette surcharge à travers le prisme de la division sexuée du travail et des rôles sociaux. Eagly et Wood avancent que les inégalités dans la répartition des tâches domestiques et parentales sont profondément ancrées dans des normes sociales et des attentes différenciées selon le genre, qui tendent à conférer aux femmes la charge principale des soins. De son côté, Cooke démontre que ces inégalités perdurent même dans des contextes où l'emploi féminin est en hausse, mettant en lumière la résistance des structures domestiques à un véritable rééquilibrage des rôles.

Les résultats de cette recherche étendent ces analyses, mais les orientent vers une configuration encore plus contraignante. Alors que ces auteurs mettent principalement en lumière des inégalités au sein de ménages biparentaux relativement stables, les témoignages des femmes immigrantes rwandaises au Québec après un divorce révèlent une rupture du cadre de négociation conjugale lui-même : il n'existe plus de redistribution possible des tâches, ce qui transforme la « double charge » en une charge exclusive et non partagée. L'absence de coparentalité effective et la faiblesse des réseaux familiaux locaux intensifient ainsi ce que Salami *et al.*(2020) et Thierry *et al.*(2018) avaient déjà identifié dans les parcours migratoires féminins : une surcharge liée à la conciliation entre travail et famille.

Cependant, ces travaux mettent davantage l'accent sur la conciliation en contexte migratoire de manière générale, tandis que nos résultats précisent ce constat en démontrant que la recomposition familiale ou son absence après un divorce constitue un point de bascule majeur. En effet, la migration ne crée pas seulement une difficulté d'accès aux soutiens sociaux ; elle amplifie, dans ce cas précis, une vulnérabilité post-divorce où la coparentalité devient presque inexistante. Ainsi, nos résultats enrichissent la littérature en articulant trois dimensions rarement considérées ensemble : migration, rupture conjugale et responsabilité parentale unilatérale, ce qui entraîne une intensification structurelle et durable de la charge pesante sur les femmes.

La théorie de la socialisation des rôles de genre éclaire cette réalité en montrant la persistance d'attentes sociales selon lesquelles les femmes demeurent responsables du bien-être familial, y compris lorsqu'elles exercent un emploi à temps plein (Eagly et Wood, 1999 ; Perronnet, 2016). La théorie du rôle permet quant à elle d'analyser cette situation comme une multiplication de performances sociales simultanées, où les femmes doivent répondre à des attentes contradictoires ; celles de l'employeur, celles de la mère, celles de la communauté ; sans que ces injonctions soient réconciliables dans les ressources temporelles disponibles (Goffman, 1959 ; Stryker et Burke, 2000). Le manque de temps pour soi, pour les relations sociales ou pour

une éventuelle nouvelle relation conjugale traduit un déséquilibre profond entre les sphères de vie, qui contribue à l'isolement et restreint les possibilités de redéfinition identitaire après la rupture (D'Amore, 2018 ; Martin, 1997).

Cette contrainte temporelle révèle une forme de précarité structurelle que le seul prisme du genre ne suffit pas à saisir. Le statut migratoire et la position socioéconomique des participantes aggravent cette pression en les privant des réseaux de soutien informels qui, dans d'autres contextes, permettraient de redistribuer une partie de la charge domestique (Kanouté, 2007 ; Vatz Laaroussi, 2000). La difficulté à équilibrer travail et vie familiale n'est donc pas une question de gestion personnelle, mais le produit d'un manque structurel de ressources adaptées à la situation spécifique des femmes immigrantes monoparentales.

6.2.3 Stratégies d'adaptation et de résilience économique : le cumul d'emplois

Les stratégies de cumul d'emplois et d'auto-emploi adoptées par les participantes montrent une grande capacité d'adaptation et un désir d'autonomisation économique. Ces stratégies s'inscrivent dans les processus évoqués par la théorie de l'adaptation au divorce (Amato, 2000b ; Hetherington, 1999), où les individus utilisent diverses ressources pour faire face aux changements causés par la rupture. Cependant, bien que ces stratégies illustrent une forme de résilience, elles mettent aussi en lumière les limites des conditions structurelles dans lesquelles ces femmes évoluent (Lloyd *et al.*, 2014 ; Wahyuni *et al.*, 2024). Le fait de multiplier les emplois, souvent au détriment du repos et de la santé, souligne une situation de surcharge extrême, pouvant conduire à l'épuisement. Ainsi, la recherche d'une autonomie financière après la séparation est accompagnée de coûts importants sur le plan physique et psychologique.

L'analyse intersectionnelle permet de préciser la notion de résilience en soulignant qu'elle ne doit pas être vue comme une simple capacité individuelle, mais comme une réponse à un environnement marqué par des inégalités structurelles (Bilge, 2010 ; Vatz Laaroussi, 2000). Les stratégies économiques des femmes représentent à la fois des formes d'adaptation et des indicateurs d'un soutien institutionnel insuffisant. Elles montrent donc une tension entre l'autonomisation et la vulnérabilité, qui est typique des parcours des femmes immigrantes après un divorce.

6.2.4 S'appuyer sur les autres : ressources institutionnelles et réseaux dans l'équilibre quotidien

Les résultats mettent en avant l'importance des ressources institutionnelles et des réseaux de soutien pour stabiliser les conditions de vie après une séparation. L'utilisation d'organismes communautaires et d'aides publiques se révèle être un élément clé pour que les femmes puissent satisfaire les besoins essentiels de leur famille (Bachelier *et al.*, 2020 ; ministère de la Famille, 2016). Ces résultats s'alignent avec les recherches de Navratil et Lapierre (2009), tout en soulignant un aspect crucial : l'accès à ces ressources dépend largement de la capacité des femmes à les reconnaître et à les demander (Aumont, 1998). Cette situation met en lumière des inégalités d'accès à l'information et aux services, surtout chez les populations immigrantes.

Les témoignages mettent en lumière une transformation significative des perceptions culturelles relatives à l'aide sociale. Dans certains milieux culturels, solliciter de l'aide peut être perçu comme un signe de faiblesse, cependant, les participantes adoptent une approche plus réaliste et positive envers ces ressources (Nyanziga, 2006 ; Rojas-Viger, 2008). Ces auteurs soulignent la persistance d'une représentation de l'aide comme potentiellement stigmatisante dans certains contextes culturels, mais nos résultats nuancent cette vision en démontrant qu'en contexte migratoire québécois, cette représentation est progressivement reconfigurée. Ce changement peut être interprété comme un processus de réadaptation, influencé par le contexte québécois, où l'aide institutionnelle est davantage acceptée. La théorie de la socialisation aide à appréhender comment les normes et les valeurs évoluent dans un contexte migratoire, entraînant de nouvelles pratiques et perceptions (Mead, 2015). Ainsi, cet auteur permet d'interpréter cette transformation comme un apprentissage social continu, mais nos données approfondissent cette analyse en montrant que ce processus n'est pas uniquement adaptatif, il est également émotionnel et identitaire, notamment dans les parcours post-divorce.

L'analyse intersectionnelle enrichit cette compréhension en soulignant que cette transformation n'est pas uniforme, mais qu'elle est influencée par des facteurs tels que l'âge ou le parcours migratoire. Les différences observées entre les générations montrent que l'accès aux ressources institutionnelles est également lié à des processus d'adaptation diversifiés (Yohani et Kreitzer, 2023). Bien que Yohani et Kreitzer mettent déjà en avant l'importance des distinctions générationnelles dans l'accès aux services, nos résultats approfondissent cette notion en illustrant comment ces disparités se manifestent concrètement dans la gestion de la coparentalité et de la recomposition familiale après un divorce. Les femmes plus

jeunes semblent plus à l'aise avec ces systèmes, tandis que les femmes plus âgées doivent effectuer un ajustement plus significatif par rapport à leurs normes culturelles d'origine. Cela met en lumière une tension plus prononcée que celle décrite dans la littérature, notamment entre la continuité des normes d'origine et l'apprentissage des logiques institutionnelles québécoises.

Les résultats indiquent que solliciter de l'aide ne constitue pas uniquement une stratégie de survie, mais également un moyen de se reconstruire et de se réaffirmer. Passer du silence à l'expression des difficultés représente un changement significatif dans la gestion des émotions et des épreuves (Jeloyari *et al.*, 2021). Alors que Jeloyari et co-auteurs mettent principalement l'accent sur la dimension expressive et psychologique du passage à la parole, nos résultats introduisent une dimension relationnelle et familiale, en démontrant que cette prise de parole s'inscrit également dans les ajustements de la coparentalité et des relations post-divorce. Cette évolution peut être perçue comme une forme d'émancipation, où les femmes redéfinissent leur rapport à la vulnérabilité et à la dépendance. Dans ce cadre, accepter l'aide et partager des expériences favorisent la reconstruction d'une identité après le divorce, moins stigmatisée et davantage centrée sur l'autonomie et le bien-être familial (D'Amore, 2018). Cependant, contrairement à D'Amore (2018) qui se concentre principalement sur la reconstruction identitaire d'un point de vue individuel, nos résultats révèlent que cette reconstruction est également profondément enracinée dans des dynamiques de coparentalité et de recomposition familiale, où l'identité se négocie en permanence dans les interactions avec l'ex-conjoint, les enfants et les institutions.

6.3 La recomposition familiale : entre espoir, tensions et nouvelles appartenances

6.3.1 Le désir d'une nouvelle vie affective et la recherche de stabilité

Après un divorce, certaines femmes ont exprimé le désir de se remarier, soit par la recherche d'un nouvel amour et d'attention, car elles ont le cœur brisé à cause des relations antérieures toxiques, soit pour des raisons financières, car beaucoup font face aux difficultés économiques après le divorce. D'autres désirent se remarier pour obtenir de l'aide dans l'éducation des enfants. Toutes ces motivations ont incité certaines femmes à se remarier après une courte ou longue période suivant leur divorce. Les différents témoignages de femmes rwandaises montrent qu'un partenaire bienveillant, impliqué et compréhensif peut alléger de manière significative les défis rencontrés après un divorce, tant pour la mère que pour les enfants, et permettre une cohabitation harmonieuse. Les récits ont aussi prouvé que l'attitude du beau-parent est déterminante. Le nouveau partenaire ne se limite pas à un rôle symbolique, mais il offre un soutien concret,

notamment dans la garde des enfants ou l'organisation du quotidien. Cela a permis à une des participantes à l'étude, mère de quatre enfants, de reprendre une activité professionnelle et d'améliorer ses conditions de vie : « Il m'a aidé à garder les enfants et ça m'a permis de travailler pour acheter une maison ». Ce soutien actif renforce la stabilité du foyer recomposé et diminue la charge mentale souvent assumée seule par la mère après un divorce.

Quelques femmes rwandaises ont également souligné la conscience et la maturité de leurs nouveaux partenaires par rapport à leur situation de femme divorcée avec des enfants. Cela indique que la réussite d'une recomposition familiale repose également sur une transparence et un engagement sincère du nouveau conjoint. La recomposition familiale chez les femmes rwandaises divorcées ou séparées ayant participé à l'étude est présentée ici comme une expérience bénéfique et stabilisante, lorsque le nouveau partenaire est mature, impliqué et bienveillant. Cela montre que, quand il y a le respect, l'amour partagé et l'engagement mutuel, la deuxième union peut devenir un moteur de résilience, de progrès et d'harmonie familiale.

6.3.2 Les défis relationnels entre enfants, mères et nouveaux partenaires

Les résultats de cette étude montrent que la recomposition familiale n'est pas toujours harmonieuse. Les tensions entre les enfants, les mères et les nouveaux partenaires constituent un enjeu majeur, mettant en lumière les défis relationnels propres aux familles recomposées. Ces difficultés s'inscrivent dans la continuité des recherches sur la recomposition familiale (Côté *et al.*, 2012 ; Le Gall et Popper, 2013), qui soulignent les ajustements nécessaires pour intégrer un nouveau membre dans la famille. Les conflits observés, comme le refus d'autorité du beau-parent ou son manque d'implication affective, révèlent une fragilité des liens sociaux non biologiques (Tsala Tsala, 2004). Ces tensions peuvent être amplifiées par un manque de préparation émotionnelle des enfants ou par des attentes divergentes concernant le rôle du nouveau partenaire.

Dans une approche intersectionnelle, ces conflits ne peuvent pas être réduits à de simples dynamiques intrafamiliales. Ils sont également influencés par l'histoire migratoire, les expériences de ruptures passées et les normes culturelles concernant la parentalité et l'autorité (Bergheul *et al.*, 2019 ; Delcroix, 2013). Le rejet du beau-parent par les enfants peut être interprété comme une forme de résistance à une recomposition perçue comme imposée, mais aussi comme une réaction à des transformations familiales vécues dans un contexte d'instabilité. De leur côté, les nouveaux partenaires peuvent éprouver des

difficultés à se situer dans un rôle socialement ambigu, délibérant entre engagement et retrait. Ces observations montrent que le succès de la recomposition repose sur un processus d'ajustement progressif, nécessitant communication, reconnaissance mutuelle et redéfinition des frontières relationnelles (Haxhe et Montulet, 2018).

6.3.3 Entre deux cultures : négociation des valeurs et réinvention des modèles familiaux

Les résultats de la recherche soulignent une dimension particulièrement importante : la négociation des valeurs culturelles dans un contexte migratoire. Le divorce et la recomposition familiale s'inscrivent dans des systèmes normatifs parfois contradictoires, opposant des valeurs issues du contexte d'origine à celles du pays d'accueil (Kanouté, 2007b ; Vatz Laaroussi, 2000). Dans ce cadre, les femmes sont confrontées à une double exigence : maintenir une continuité culturelle tout en s'adaptant aux normes du contexte québécois.

La théorie de l'intersectionnalité permet de comprendre comment ces tensions culturelles s'articulent avec d'autres rapports de pouvoir, notamment ceux liés au genre. En effet, la stigmatisation du divorce, particulièrement forte pour les femmes, met en évidence la persistance de normes patriarcales associant la valeur sociale féminine à la réussite conjugale (Azoulay et Quiminal, 2002 ; Le Goff, 2011). Les participantes rapportent ainsi des expériences de jugement, de culpabilité et d'exclusion, y compris au sein de leur communauté d'origine, ce qui accentue leur isolement social (Pontalti, 2018). Cette stigmatisation illustre comment le statut de femme divorcée, combiné à celui de femme immigrante et racisée, produit des formes spécifiques de marginalisation (Bilge, 2010 ; Crenshaw, 1989).

Cependant, l'expérience migratoire ouvre également des possibilités de transformation. Les participantes évoquent leur exposition à de nouveaux modèles familiaux, caractérisés par une plus grande diversité et flexibilité des formes de parentalité (Berry, 2016 ; Côté *et al.*, 2012). L'observation de pratiques du pays d'accueil, notamment en matière de coparentalité, agit comme un levier de redéfinition des normes. Ainsi, les femmes ne se limitent pas à subir ces tensions, mais participent activement à un processus de réinterprétation des modèles familiaux (Phan *et al.*, 2015).

Cette dynamique peut être interprétée comme une capacité d'agir, où les femmes mobilisent des ressources issues de différents univers culturels pour construire des trajectoires adaptées à leur réalité. La recomposition familiale devient alors un espace de négociation identitaire, articulant continuité et

changement (Vatz Laaroussi, 2000). Loin de constituer une rupture avec la culture d'origine, ce processus repose sur un croisement des valeurs, permettant de concilier responsabilités familiales, aspirations individuelles et contraintes du contexte d'accueil.

Finalement, les résultats indiquent que cette redéfinition des modèles familiaux entraîne une transformation des représentations de la maternité et de la parentalité. Les femmes ne se définissent plus uniquement à travers leur rôle maternel, mais comme des actrices de leur trajectoire familiale, capables de prendre des décisions orientées vers le bien-être de leurs enfants et leur propre qualité de vie (Charpentier, 2022 ; Mead, 2015). Cette évolution reflète un déplacement des normes traditionnelles vers des formes plus individualisées et autonomes de gestion de la vie familiale.

En résumé, les résultats montrent que la recomposition familiale constitue un processus à la fois porteur d'espoir et générateur de tensions, profondément ancré dans des dynamiques sociales et culturelles complexes. À travers une analyse intersectionnelle, il montre que les expériences des femmes immigrantes rwandaises ne peuvent être comprises sans considérer l'articulation des rapports de genre, des normes culturelles et des contraintes migratoires (Bilge, 2010 ; Crenshaw, 1989). Bien que la recomposition ouvre des possibilités de reconstruction et de stabilisation, elle demeure conditionnée par des facteurs relationnels et structurels qui influencent sa réussite. Ces trajectoires illustrent ainsi la capacité des femmes à naviguer entre différentes appartenances et à réinventer les configurations familiales dans un contexte de transformation sociale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire a analysé les dynamiques familiales des femmes immigrantes rwandaises au Québec après un divorce ou une séparation, en se focalisant sur la monoparentalité, la coparentalité, la conciliation travail-famille et la recomposition familiale. L'objectif principal était de comprendre comment ces femmes réorganisent leur vie dans un contexte migratoire, souvent affectées par l'isolement social, la précarité économique et le manque de soutien familial traditionnel. À travers une approche qualitative, cette recherche a permis de révéler les stratégies d'adaptation et les formes de résilience que ces mères mettent en œuvre, tout en exposant les nombreux défis qu'elles rencontrent.

Les résultats montrent que la rupture conjugale entraîne chez les femmes rwandaises des défis à relever sur les plans affectif et socioéconomique. Certaines participantes ont décrit un quotidien très chargé, où les responsabilités parentales, professionnelles et domestiques reposent surtout sur leurs épaules. Cette accumulation de rôles provoque une fatigue intense, bien au-delà de l'épuisement physique. Elle provoque aussi une charge mentale et émotionnelle continue, accentuée par l'éloignement des familles d'origine, qui sont habituellement un soutien social et affectif dans la culture rwandaise. La coparentalité est normalement soutenue dans le contexte québécois, mais elle reste difficile à instaurer pour ces femmes rwandaises. Dans la plupart des situations, les pères sont présents d'une façon occasionnelle, mais leur engagement quotidien est limité. Les mères doivent alors gérer seules l'éducation, l'organisation du foyer et le soutien affectif des enfants. Cependant, certaines femmes réussissent à maintenir une coopération fonctionnelle avec leurs ex-partenaires, souvent grâce à leur propre initiative, à leur maturité émotionnelle, ou avec l'aide des instances de médiation.

Les répercussions psychologiques du divorce sur les enfants, telles que ressenties par les mères, sont significatives : Tristesse, confusion, sentiment d'abandon. Les enfants réagissent de manière variée selon leur âge, leur caractère et la nature de la séparation. Dans ce cadre, les mères ont souvent recours au dialogue, à la spiritualité chrétienne et à l'établissement des habitudes pour stabiliser leurs émotions. La foi est perçue comme un refuge et un moteur de résilience. Par ailleurs, la réconciliation entre le travail et la vie familiale représente un défi majeur. Les femmes qui ont participé à cette étude cumulent souvent plusieurs emplois pour garantir l'autonomie financière de leur foyer. Certaines se voient obligées d'impliquer leurs enfants dans la gestion quotidienne, que ce soit par des tâches domestiques ou un soutien économique.

Cette étude révèle que certaines femmes réussissent à retrouver une certaine stabilité, notamment lorsqu'elles sont autonomes sur le plan financier ou qu'elles bénéficient d'un soutien de la communauté ou des institutions. Les organismes d'aide aux femmes immigrantes, bien que parfois méconnues, sont essentiels pour celles qui les sollicitent. Ils proposent une écoute, une orientation et, dans certains cas, un accompagnement matériel. Cependant, le manque d'information sur ces ressources reste un frein important à leur accès.

Concernant la reconstitution familiale, les expériences sont variées. Certaines femmes rwandaises considèrent cette étape comme une nouvelle chance, apportant un soutien affectif, un partage de responsabilités et un mieux-être pour elles et leurs enfants. Ces expériences positives sont souvent liées à l'implication du nouveau partenaire, à son attitude bienveillante et à la qualité de ses relations avec les enfants. D'autres femmes, en revanche, signalent des difficultés importantes, notamment le rejet de l'autorité du beau-parent par les enfants. Ces expériences montrent que la réussite d'une reconstitution familiale dépend largement d'une acceptation mutuelle progressive, d'une communication ouverte et d'une maturité relationnelle des adultes impliqués.

Les limites de la recherche

Cette étude a certaines limites qu'il est essentiel de noter. Tout d'abord, l'échantillon est restreint : seules huit femmes immigrantes rwandaises ont participé volontairement dans cette recherche. Ce faible nombre est dû en grande partie à la réticence de plusieurs femmes à partager leur vécu post-divorce. Cette réticence est accentuée par plusieurs raisons, dont le sujet qui reste encore stigmatisé dans la communauté rwandaise, l'ampleur du tabou lié à la rupture conjugale dans cette communauté, mais aussi le caractère réservé des femmes rwandaises. Ceci met en avant la nécessité d'approches adaptées pour les recherches futures. De plus, les données obtenues proviennent uniquement des récits des mères. Le manque de point de vue des pères, des enfants ou des nouveaux partenaires limite la compréhension globale des dynamiques familiales. Il serait intéressant, dans de futures études, d'intégrer ces différentes opinions pour obtenir une vision plus variée et complète de la réalité vécue. Enfin, la diversité des parcours migratoires, des conditions socioéconomiques et des expériences personnelles complique les généralisations. Les conclusions présentées ici doivent donc être considérées comme des tendances qualitatives qui éclairent une réalité vécue par un sous-groupe particulier, et non comme des affirmations valables pour toutes les femmes immigrantes rwandaises.

Les perspectives de recherches futures

Malgré ces limites, cette recherche propose plusieurs pistes pour les recherches futures. Il serait particulièrement pertinent de mener des études longitudinales pour observer l'évolution des situations familiales au fil du temps, notamment en ce qui concerne la recomposition, l'autonomisation financière ou les effets du divorce sur les enfants à l'adolescence ou à l'âge adulte. En outre, une étude approfondie sur le rôle des institutions et des actions gouvernementales dans le soutien aux familles immigrantes monoparentales aidera à mieux comprendre les actions concrètes à entreprendre pour améliorer leur situation. En conclusion, cette étude met en avant la force, la résilience et la créativité des femmes rwandaises face à un divorce ou une séparation dans un contexte migratoire. Malgré les souffrances, les ruptures de liens sociaux et les lourdes responsabilités, elles réorganisent leur vie avec détermination et une dignité remarquable. Reconnaître, comprendre et accompagner leurs parcours est un enjeu crucial pour les acteurs sociaux, les chercheurs et les organismes qui travaillent pour l'inclusion et le bien-être des familles immigrantes.

ANNEXE A : GRILLE D'ENTRETIEN

La dynamique familiale des femmes rwandaises au Québec après un divorce ou une séparation

A. Les données sociodémographiques

1. Depuis combien de temps êtes-vous au Québec ?

- Moins de 5 ans
- 5 ans – 10 ans
- Plus de 10 ans

2. Qu'est-ce qui vous a poussé à immigrer au Québec ?

3. Quel est votre statut d'immigration actuel ?

- Résident temporaire
- Résident permanent

4. Quel âge avez-vous ?

- Entre 30 ans et 45 ans
- Entre 45 ans et 59 ans

5. Combien d'enfants avez-vous ?

6. Dans quelle tranche d'âge se trouvent vos enfants

- Moins de 5 ans
- Entre 5 ans et 10 ans
- 11 ans et 18 ans
- 19 ans et plus

7. Quelle est votre situation maritale actuelle ?

- Divorcée
- Séparée

8. Quel est votre niveau d'étude ?

- Primaire
- Secondaire
- Post-secondaire (niveau collégial ou universitaire)

9. Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

- En emploi
- Au chômage

10. où a eu lieu votre union/mariage ?

- Au Canada
- À l'extérieur du Canada

11. Quel est l'origine ethnique de votre ancien partenaire ?

12. Pendant combien de temps avez-vous été en couple avec votre partenaire ?

B. La dynamique familiale après le divorce/séparation

1. Ça fait combien de temps que vous êtes divorcées/séparées ?

2. Quels changements significatifs avez-vous remarqués dans votre vie familiale après le divorce ?

3. Quelle a été l'influence de la séparation sur le bien-être psychologique et émotionnel des enfants ?

Quelles stratégies avez-vous utilisées pour les soutenir ?

4. D'après vous, quelle est la différence entre la manière dont les familles abordent le divorce au Rwanda par rapport au Québec ?

5. Comment le divorce a-t-il impacté votre situation financière ainsi que votre organisation familiale au quotidien ?

6. Pouvez-vous nous décrire votre routine quotidienne en compagnie des enfants ?

C. La coparentalité

1. Comment maintenez-vous les rôles parentaux dans l'éducation des enfants ?

2. De quelle manière collaborez-vous avec votre ancien partenaire pour l'éducation des enfants ?

3. Quelles stratégies avez-vous adoptées pour partager les responsabilités parentales avec votre ex-conjoint ?

4. Avez-vous sollicité des ressources ou des services de médiation, conseils juridiques, groupes de soutien afin de faciliter la coparentalité ?

5. Quels éléments de la culture rwandaise influencent la manière de vivre la coparentalité au Québec ?

D. Les stratégies d'adaptation après le divorce/séparation

1. Quelle méthode utilisez-vous pour concilier vie familiale et travail ?

2. Quels ont été les principaux obstacles que vous avez rencontrés lors de cette conciliation ?

3. Comment parvenez-vous à vous adapter sur le plan financier après le divorce ou la séparation ?

4. Comment parvenez-vous à gérer les problèmes de garde des enfants après le divorce ou la séparation ?

5. Êtes-vous au courant de l'existence de projets communautaires destinés à promouvoir l'autonomisation des femmes dans le cadre d'un divorce ? Si tel est le cas, pourriez-vous préciser les modalités de ces initiatives ?

6. De quelle manière les réseaux de soutien informels, tels que les relations amicales et familiales, contribuent-ils dans la reconstruction de la vie familiale après la séparation ?

7. Pourriez-vous nous expliquer comment ces réseaux peuvent - ils avoir un impact positif sur la résilience des femmes immigrées rwandaises ?

8. Quelles leçons avez-vous tirées de votre expérience de divorce, de coparentalité et de recomposition familiale ?

9. Quels conseils pourriez-vous offrir à d'autres femmes immigrantes rwandaises qui pourraient se trouver dans une situation semblable ?

D. La recomposition familiale (le cas échéant)

1. Avez-vous pensé à établir ou à développer une nouvelle relation depuis votre divorce ?

2. Comment pourriez-vous décrire l'expérience de la recomposition familiale ?

3. Quels sont les principaux défis ou opportunités avez-vous rencontré dans ce processus de recomposition familiale ?

4. Comment les enfants issus de relations antérieures réagissent-ils à la formation d'une nouvelle unité familiale ?

5. Quelles sont les perceptions et les attitudes des nouveaux partenaires par rapport à la recomposition familiale ?

ANNEXE B : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Dynamique familiale, coparentalité et recomposition familiale : Les défis et stratégies des femmes immigrantes rwandaises au Québec après le divorce

Étudiant-chercheur

Angeline Mukantwali, Maîtrise en sociologie, tél. 438-998-7931, courriel :
mukantwali.angeline@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Vissého Adjivanou PhD, département de Sociologie, tél. (514) 987-3000 poste 0900, courriel :
adjivanou.visseho@uqam.ca

Préambule

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche qui implique des êtres humains. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Vous pouvez nous poser toutes les questions que vous jugez nécessaires.

Description du projet et de ses objectifs

Nous souhaitons analyser la manière dont les femmes immigrantes rwandaises divorcées ou séparées ont parvenu à se réorganiser pour faire face à la situation de rupture familiale en contexte d'immigration. Notre étude sera limitée aux 15 femmes rwandaises dont l'âge varie entre 30 et 59 ans. L'objectif de cette étude consiste à comprendre les dynamiques familiales après le divorce. Comment les femmes rwandaises décrivent leur vie quotidienne avec leurs enfants, les méthodes qu'elles utilisent pour concilier vie familiale et travail, cerner les défis de la recomposition familiale chez les femmes rwandaises.

Nature et durée de votre participation

Les individus qui donneront leur consentement, que ce soit par courriel ou par téléphone, participeront à une entrevue semi-structurée d'une durée de 1 h 30 à 1h45 minutes, qui se déroulera soit à leur domicile, soit dans un lieu de leur choix. Un enregistrement audio sera produit lors des entrevues. À l'issue de cette recherche les participantes recevront un courriel d'information de la publication de résultats de cette étude.

Avantages liés à la participation

Votre participation à cette étude ne vous apportera pas de bénéfice direct ou une rémunération financière. Cependant, l'entretien permettra de discuter de vos expériences vécues après le divorce et ainsi contribuer à l'avancement de la connaissance des réalités des immigrantes africaines après le divorce.

Risques liés à la participation

Il existe un risque d'être affecté d'une manière ou d'une autre par des questions posées durant l'entrevue. Cependant, il vous est accordé la liberté de ne pas répondre à toute question sans avoir à vous justifier. Vous pourrez également bénéficier d'un soutien émotionnel auprès des centres de services psychologiques de l'UQAM (514 987-0253) ainsi que d'autres ressources d'aide et de soutien en santé mentale mises à disposition par le gouvernement du Québec, telles que le service d'information sociale (811), le service d'urgence (911), SOS violence conjugale (911), le médecin de famille, le CLSC le plus

proche, ainsi que des lignes d'écoute et des services téléphoniques selon votre région. Ce projet présente aussi un risque de subir des représailles en raison de la participation même à la recherche ou de la nature des propos tenus. Cependant, pour éviter la situation problématique, la confidentialité de vos données identificatoires et des informations fournies est assurée.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront connues que de chercheure et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les entrevues transcrites seront codées par des pseudonymes et seule la chercheure aura la liste des participantes et des noms qui leur auront été attribuées.

Acceptez-vous que vos données identificatoires soient conservées pour une durée déterminée ?

☐ Oui ☐ Non

La conservation de vos informations personnelles, telles que votre adresse électronique, nous permettra de vous transmettre les résultats à la fin de cette étude. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés sous clef durant la durée de l'étude. L'ensemble des documents sera détruit immédiatement après la dernière communication académique.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser la chercheure par courriel ; et toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue.

Des questions sur le projet ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Vissého Adjiwanou PhD, professeur au sein du département de Sociologie-UQAM, tél. (514) 987-3000 poste 0900, courriel : adiwanou.visseho@uqam.ca; Angeline Mukantwali, tél. 438-998-7931, courriel : mukantwali.angeline@courrier.uqam.ca

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du *CERPÉ FSH* (cerpe.fsh@uqam.ca) - 514-987-3000 poste 20548

Pour toute autre question concernant vos droits en tant que personne participante à ce projet de recherche ou pour formuler une plainte, vous pouvez communiquer avec le bureau de la protectrice universitaire de l'UQAM protectriceuniversitaire@uqam.ca; 514-987-3151.

Remerciements

Nous vous remercions pour votre participation à ce projet de recherche.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire ; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard ;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE D : GRILLE D'ANALYSE CONSOLIDÉE-TRAJECTOIRES POST-RUPTURE ET RECOMPOSITION FAMILIALE

Rupture conjugale et transformations familiales

Catégorie analytique	Codes associés
Réorganisation du quotidien	Changement familial, révision de l'organisation, surcharge, responsabilités parentales seules
Solitude et surcharge	Solitude, fatigue, rejet social, absence de soutien
Absence ou soutien familial et communautaire	Manque de soutien familial, rejet communautaire, ignorance des ressources

Effets psychologiques de la séparation

Catégorie analytique	Codes associés
Blessure émotionnelle	Tristesse des enfants, instabilité émotionnelle, choc post-divorce
Résilience affective/spirituelle	Guérison par la foi, dialogue avec les enfants, acceptation
Retentissement différencié sur les enfants	Réactions selon l'âge, l'attachement au père ou à la mère

Stratégies d'adaptation et de résilience

Catégorie analytique	Codes associés
Négociation des rôles parentaux	Jouer les deux rôles parentaux, expliquer aux enfants
Ressources personnelles et collectives	Travailleurs sociaux, entraide entre mères séparées, collègues, réseau d'amis
Réaménagements concrets du quotidien	Télétravail, organisation personnelle, soutien quotidien, routines

Conciliation travail-famille

Catégorie analytique	Codes associés
Obstacles structurels	Manque de temps, surcharge mentale, embouteillages, travail instable
Soutiens informels et formels	Soutien familial, entraide, télétravail
Stratégies adaptatives	Organisation, horaires adaptés aux enfants, soutien externe

Coparentalité post-rupture

Catégorie analytique	Codes associés

Collaboration limitée ou partielle	Présence ponctuelle du père, implication partielle, médiation
Obstacles structurels et culturels	Absentéisme paternel, rejet culturel, manque de dialogue
Opportunités éducatives et affectives	Partage de responsabilités, appui scolaire, soutien affectif

Recomposition familiale

Catégorie analytique	Codes associés
Opportunités relationnelles	Nouveau statut social, stabilité émotionnelle, partenaire compréhensif
Défis d'intégration	Conflits enfants-beau-parent, rejet, indifférence
Attitudes croisées	Révolte des enfants, posture de médiation, rôle du partenaire

Normes sociales et culturelles

Catégorie analytique	Codes associés
Stigmatisation sociale et isolement	Honte, rejet communautaire, échec perçu

Stratégies de contournement ou de lutte	Affirmation de soi, résilience, recherche de soutien, autonomie
---	---

BIBLIOGRAPHIE

- Alaazi, D. A., Salami, B., Yohani, S., Vallianatos, H., Okeke-Ihejirika, P., & Nsaliwa, C. (2018). Transnationalism, parenting, and child disciplinary practices of African immigrants in Alberta, Canada. *Child Abuse & Neglect*, 86, 147-157.
- Amato, P., King, V., & Thorsen, M. L. (2016). Parent-child relationships in stepfather families and adolescent adjustment: A latent class analysis. *Journal of Marriage and Family*, 78, 482-497.
- Amato, P. R. (2000). The consequences of divorce for adults and children. *Journal of Marriage and Family*, 62(4), 1269-1287. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2000.01269.x>
- Amato, P. R., Patterson, S., & Beattie, B. (2015). Single-parent households and children's educational achievement: A state-level analysis. *Social Science Research*, 53, 191-202. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2015.05.012>
- Antoine, P. (2002). *Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique*.
- Archambault, P. (2002). Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ? *Population & Sociétés*, 379(5), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.379.0001>
- Archambault, P. (2007). *Les enfants de familles désunies en France : leurs trajectoires, leur devenir*. INED.
- Aumont, G. (1998). *Avec les familles immigrantes : guide d'intervention*. <http://numerique.banq.qc.ca/>
- Azoulay, M., & Quiminal, C. (2002). Reconstruction des rapports de genre en situation migratoire. Femmes « réveillées », hommes menacés en milieu soninké. *Diversité*, 128(1), 87-101. <https://doi.org/10.3406/diver.2002.1295>
- Bachelier, P., Shields, J., & Preston, V. (2020). *Le rôle des différents acteurs dans le processus d'accueil et d'intégration des immigrants au Québec* [Rapport de recherche]. York University.
- Bales, R. F., & Parsons, T. (2014). *Family*. Taylor and Francis.
- Bergheul, S., Ramde, J., Ourhou, A., & Labra, O. (2019). La paternité en contexte migratoire : déstabilisation et redéfinition du rôle paternel. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 43(1), 91-115. <https://doi.org/10.3917/rief.043.0091>
- Bernier, E. (2014). De transformations conjugales à la rupture en contexte migratoire. Bilan de recherches. Dans L. Guilbert, C. Boucher, & M. Racine (dir.), *Cahiers de l'ÉDIQ*, 2(1), 37-45.
- Berry, E. (2016). *Les nouveaux visages de la parenté et de la parentalité*. <https://hal.science/hal-02152321v1>
- Bilge, S. (2010). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>

- Blair-Loy, M., Hochschild, A., Pugh, A. J., Williams, J. C., & Hartmann, H. (2015). Stability and transformation in gender, work, and family: Insights from the second shift for the next quarter century. *Community, Work & Family*, 18(4), 435-454. <https://doi.org/10.1080/13668803.2015.1080664>
- Boisjoli, A. (2016). *Quand ça casse... Séparations de couples immigrants*.
- Boudarbat, B. (2010). *Immigration au Québec : politiques et intégration au marché du travail*.
- Bozon, M. (2025). *Sociologie de la sexualité* (5e éd.). Armand Colin.
- Brako, F., & Hardy, K. V. (2012). *Examining gender role beliefs and marital satisfaction of Ghanaian immigrant couples in the U.S.A.* [Thèse de doctorat, Drexel University]. <https://doi.org/10.17918/etd-6126>
- Burnet, J. E. (2012). *Genocide lives in us: Women, memory, and silence in Rwanda*. University of Wisconsin Press.
- Calvès, A. E., Dial, F. B., & Marcoux, R. (2018). *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*. PUQ.
- Charpentier, I. (2022). *Genre et rapports sociaux de sexes*.
- Cloutier, R. (2008). La famille séparée demeure la famille de l'enfant. *Santé mentale au Québec*, 33(1), 197-210. <https://doi.org/10.7202/018481ar>
- Coleman, M., & Ganong, L. H. (2005). Remarriage and stepfamilies: What about the children? *Family Court Review*, 29(4), 405-412. <https://doi.org/10.1111/j.174-1617.1991.tb00248.x>
- Collins, P. H. (2000). *Black feminist thought*. Routledge.
- Cooke, T. J. (2008). Gender role beliefs and family migration. *Population, Space and Place*, 14(3), 163-175. <https://doi.org/10.1002/psp.485>
- Côté, D., Côté, I., & Lévesque, S. (2012). Repenser la famille, renouveler les pratiques, adapter les politiques : partie 1. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 21-34. <https://doi.org/10.7202/1016345ar>
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex. *University of Chicago Legal Forum*.
- D'Amore, S. (2018). Le temps suspendu du divorce : travail psychique de gestion des pertes ambiguës et construction des nouvelles appartenances. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 61(2), 173-191. <https://doi.org/10.3917/ctf.061.0173>
- Déchaux, J.-H., & Le Pape, M.-C. (2021). *Sociologie de la famille*. La Découverte.
- Décoret, B. (2001). Organisation parentale et persistance du lien après divorce. *Dialogue*, 151(1), 39-50. <https://doi.org/10.3917/dia.151.0039>
- Delcroix, C. (2013). Dynamiques conjugales et dynamiques intergénérationnelles dans l'immigration marocaine en France. *Migrations Société*, 145(1), 79-90. <https://doi.org/10.3917/migra.145.0079>

- Deslauriers, J.-M., & Dubeau, D. (2019). L'expérience de pères ayant des difficultés d'accès à leur enfant après une séparation. *Enfances, Familles, Générations*, 32. <https://doi.org/10.7202/1064512ar>
- Dion, K. K., & Dion, K. L. (2001). Gender and cultural adaptation in immigrant families. *Journal of Social Issues*, 57(3), 511-521. <https://doi.org/10.1111/0022-4537.00226>
- Djuikom, M. A., & Van De Walle, D. (2022). Marital status and women's nutrition in Africa. *World Development*, 158, 106005. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2022.106005>
- Drescher, M. (2008). *La diaspora africaine au Canada : le cas des francophones à Montréal et à Toronto*.
- Eagly, A. H., & Wood, W. (1999). The origins of sex differences in human behavior. *American Psychologist*.
- Fougère, M., & Harvey, S. (2009). Le vieillissement de la main-d'œuvre et le défi de la croissance au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 36(2), 183-216. <https://doi.org/10.7202/029623ar>
- Ganong, L., & Coleman, M. (2017). *Stepfamily relationships* (2e éd.). Springer.
- Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Giddens, A. (2013). *The transformation of intimacy: Sexuality, love and eroticism in modern societies*. John Wiley & Sons.
- Goffman, E. (1959). *The presentation of self in everyday life*.
- Gouvernement du Québec. (2023). *Quand un couple se sépare*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/separation-divorce/quand-couple-separe>
- Government of Canada, Statistics Canada. (2017, 8 février). *Census profile, 2016 census – Canada*. <https://www12.statcan.gc.ca/>
- Gubrium, J. F., & Holstein, J. A. (2002). *Handbook of interview research: Context and method*. SAGE.
- Hetherington, E. M. (1989). Coping with family transitions: Winners, losers, and survivors. *Child Development*, 60(1), 1-14. <https://doi.org/10.2307/1131066>
- Hetherington, E. M. (1999). Family functioning in nonstepfamilies and different kinds of stepfamilies. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 64(4), 184-191. <https://doi.org/10.1111/1540-5834.00052>
- Houle, R. (2020). *Évolution de la situation socioéconomique de la population noire au Canada, 2001 à 2016*.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>

- Kanouté, F. (2007). Intégration sociale et scolaire des familles immigrantes au Québec : une prise en compte globale des familles. *Informations sociales*, 143(7), 64-74.
<https://doi.org/10.3917/inso.143.0064>
- Kreyenfeld, M., & Trappe, H. (dir.). (2020). *Parental life courses after separation and divorce in Europe* (Vol. 12). Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-44575-1>
- Laaroussi, M. V. (2009). *Mobilité, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- Leopold, T. (2018). Gender differences in the consequences of divorce: A study of multiple outcomes. *Demography*, 55(3), 769-797. <https://doi.org/10.1007/s13524-018-0667-6>
- Maccoby, E. E. (1992). The role of parents in the socialization of children: An historical overview. *Developmental Psychology*, 28(6), 1006-1017. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.28.6.1006>
- Martin, C. (1997). *L'après-divorce : lien familial et vulnérabilité*. Presses universitaires de Rennes.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Paris, France : Armand Colin.
- Mead, G. H. (1934). *Mind, self, and society from the standpoint of a social behaviorist*. University of Chicago Press.
- Ministère de la Famille. (2016). *Les familles immigrantes au Québec*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/>
- Ministère de la Famille. (2024). *Les familles au Québec : caractéristiques et évolutions récentes – Un portrait à partir du recensement de 2021*. *Bulletin Quelle famille ?*, 11(2).
- Nyanziga, M. (2006). *L'intégration sociale et la violence conjugale dans le contexte de l'immigration : étude de cas de nouveaux arrivants d'origine rwandaise au Québec* [Mémoire de maîtrise, Université Laval].
- Ollivier, M., & Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Harmattan.
- Ouellette, F.-R. (2012). Enjeu familial et redéfinitions de la famille. *Enfances, Familles, Générations*, 15, 1-9. <https://doi.org/10.7202/1008142ar>
- Papernow, P. L. (2013). *Surviving and thriving in stepfamily relationships: What works and what doesn't*. Routledge.
- Phan, M. B., Banerjee, R., Deacon, L., & Taraky, H. (2015). Family dynamics and the integration of professional immigrants in Canada. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41(13), 2061-2080. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2015.1045461>
- Piché, V., & Dutreuilh, C. (2013). Contemporary migration theories as reflected in their founding texts. *Population*, 68(1), 141-164. <https://doi.org/10.3917/popu.1301.0153>

- Riessman, C. K. (1987). When gender is not enough: Women interviewing women. *Gender & Society*, 1(2), 172-207. <https://doi.org/10.1177/0891243287001002004>
- Rietveld, A. M. (2017). *Gender norms and farming households in rural Rwanda: A GENNOVATE case-study for the Nyamirama sector in Kayanza district* (RTB Working Paper No. 2017-3). CGIAR Research Program on Roots, Tubers and Bananas (RTB). <https://hdl.handle.net/10568/97554>
- Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141. <https://doi.org/10.7202/018452ar>
- Saint-Jacques, M.-C. (2004). *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*. Presses de l'Université Laval.
- Saint-Jacques, M.-C. (2023). *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*. Presses de l'Université Laval.
- Salami, B., Alaazi, D. A., Okeke-Ihejirika, P., Yohani, S., Vallianatos, H., Tetreault, B., & Nsaliwa, C. (2020). Parenting challenges of African immigrants in Alberta, Canada. *Child & Family Social Work*, 25(S1), 126-134. <https://doi.org/10.1111/cfs.12725>
- Statistique Canada. (2022, 9 février). *Profil du recensement, recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/>
- Stryker, S., & Burke, P. J. (2000). The past, present, and future of an identity theory. *Social Psychology Quarterly*, 63(4), 284-297. <https://doi.org/10.2307/2695840>
- Thierry, X., Prigent, R., Eremenko, T., & Moguérou, L. (2018). Caractéristiques et organisation quotidienne des familles monoparentales immigrées. *Revue des politiques sociales et familiales*, 127(1), 63-70. <https://doi.org/10.3406/caf.2018.3288>
- Tremblay, D.-G. (2012). *Articuler emploi et famille : le rôle du soutien organisationnel au cœur de trois professions*. PUQ.
- Tsala Tsala, J.-P. (2004). Fonctions parentales et recomposition familiale : clinique d'une famille camerounaise. *Le Divan familial*, 13(2), 139-150. <https://doi.org/10.3917/difa.013.0139>
- Vatz Laaroussi, M. (2000). *Mobilité, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- West, C., & Zimmerman, D. H. (1987). Doing gender. *Gender & Society*.
- Widmer, E. D., Kellerhals, J., Levy, R., Ernst, M., & Hammer, R. (2002). *Cohésion, régulation et conflits dans les familles contemporaines*.
- Yohani, S., & Kreitzer, L. (2023). Migration, resettlement and integration of survivors of the 1994 genocide against Tutsi in Rwanda in Canada: A community-based study. *International Migration*, 61(1), 39-54. <https://doi.org/10.1111/imig.12920>

Zossou, C., & Lardoux, S. (2024, 11 mars). *Durée des premières unions : une analyse comparative entre les immigrants reçus et les personnes nées au Canada*. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2024001-fra.htm>